



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

DIRECTION-REDACTION
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tel : (02) 345 61 32

ADMINISTRATION
Rue des Fusillés 21 - 1340 Ottignies
CCP 000-0344969-37 Fraternelle des Chasseurs Ardennais Arlon

Le Drapeau du 5 ChA emblème du Camp de Vogelsang



Le Colonel BEM Meugens, Commandant de Brigade, remet le Drapeau au Commandant du camp, le Lieutenant-colonel Bernard. Il lui avait été présenté par trois Anciens du régiment en 1940.

(Photo Marcel Leuris)

LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS REGIONALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1 A — 1166 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin:

Albert HUBERT
Rue Gabrielle 59, Bte 2
1180 Bruxelles
Tél. (02) 345 61 32

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

Joseph ANDRE
Rue des Morsoux 10
6670 Gouvy
Tél. (080) 51 73 73

Jean GOFFART
Rue des Rogations 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Marcel JACQUES
Rue d'Orval 22
6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60
5000 Namur
Tél. (031) 22 34 64

Marcel LEURIS
Rue du Pénitencier 15
5406 Waha
Tél. (034) 31 53 45

SECRETAIRE NATIONAL:

François GUIOT
Boulevard Léopold III 19, Bte 13
1030 Bruxelles
Te. (02) 216 78 79

TRESORIER NATIONAL:

Raymond THILTGES
Rue d'Artois 6,
6705 Walzing (Bonner)
Té. (063) 22 40 96

C.C.P. de la trésorerie nationale de la Fraternelle:
000-0344969-37

TRESORIER NATIONAL ADJOINT:
Charles GRIMONSTER
Rue de Waville 41, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 44 68

ADMINISTRATEURS:

Administrateur du bulletin:

Albert GUSTIN
Rue des Fusillés 21
1340 Ottignies-LLN
Tél. (010) 41 93 31

Administrateurs-Conseillers:

Jacques ARNOULD
Tulpenbaan 33
1900 Overijse
Tél. (02) 657 07 06

Colonel e.r. Louis MARLIERE
Avenue Henrjean 15
4880 Spa
Tél. (087) 77 18 84

Colonel e.r. René MOINY
Bossmont 4
5340 Gesves
Tél. (083) 67 72 18

Délégués des sections:

Emile ANSELME (Huy)
Marcel ANTOINE
Avenue Baron Fallon 13
5000 Namur

Jean BRICART (Liège)
Kléber CADY (Bastogne)
Rosière CATIN (Vielssalm)
Joseph COLAFD (Bouillon)

Auguste COLLE (Borbant)
Emile COLSON (Bertrix)
Colonel e.r. Arthur DERILLE
Rue du Gibet 4
6741 Vinces (Etalte)

Tél. (083) 43 50 87
Roger FRANÇOIS (Florenville)
Jacques GENAUX (Hainaut)
Joseph LABIOUXE (St-Hubert)

Lucien MASSIN (Virton)
Désiré PIRLOT (Marche)
René REMICHE (Neuchâteau)
Victor SELECK (Erzinze)

Jean SIBENALIER (Arlon)
Léon SPOENNE (Athus)
Donia WIDART (Houtalze)
5395 Chevottegne
Tél. (083) 21 17 50

SECTIONS REGIONALES

ARLON

C.C.P. 000-0880849-62
Président:
Jean SIBENALIER
Rue de Diekirch 128, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 20 93

Secrétaire:
Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Atert
Tél. (063) 22 49 81

Trésorier:
Nicolas SIBENALIER
Avenue de Longwy 65, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 79 52

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY

C.C.P. 000-0701206-90
Président:
Léon SPOENNE
Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Tél. (063) 37 81 98

Secrétaire:
André PERIN
Rue de l'Armée 6, 6790 Athus
Tél. (063) 37 61 59

Trésorier:
Joseph CLAUDE
Rue du Panorama 73, 6790 Athus
Tél. (063) 37 95 15

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SURE

C.C.P. 000-0240928-77
Président:
Kléber CADY
Avenue de l'Indépendance 2
6650 Bastogne
Tél. (082) 21 37 86

Secrétaire:
Louis ZINJE
Avenue Roi Baudouin 39
6650 Bastogne
Tél. (082) 21 37 86

Trésorier:
Jean WELES
Rue des Roches 1
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 17 79

BERTRIX - PALISEUL

C.C.P. 000-0380547-16
Président:
Emile COLSON
Cité des Chasseurs Ardennais 2,
6003 Herbeumont
Tél. (061) 41 10 76

Secrétaire-Trésorier:
Marcel LEBAS
La Crémaillère 29A
6801 Orgeon - Tél. (061) 41 17 02

BOULLON

C.C.P. 000-0512180-20
Président:
Joseph COLARD
Rue Georges Lorand 21
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 75 14

Vice-Président et secrétaire f.f.:

Gustave BOURJESCHIS
Grand-rue 13
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 63 93

Trésorier:
Clément DRAPIER
Rue Au-Dessus-de-la-Ville 9
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

BRABANT

Eugène VAUTERS
Avenue Charles-Quint 220/3
1080 Bruxelles - Tél. (02) 458 08 57

Trésorier:
Auguste COLLE
Rue Le Tilien 9
1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 64

EREZEE

C.C.P. 000-0818871-94
Président:
Victor SELECK
Centre n° 42
6684 Dochamps

Secrétaire-Trésorier:
Roger THIRON
Rue des Devantais 52
6684 Dochamps - Tél. (084) 44 40 02

ETALLE - HABAY - TINTIGNY

C.C.P. 000-0823962-44
Président:
Odon BODEUX
Quais 8 - 6733 Houdemont
Tél. (083) 41 11 30

Secrétaire-Trésorier:
Jacques RICHARD, r. Ridé 20, Harnsaat
6730 Marbais - T. (063) 41 15 97

FLORENVILLE

C.C.P. 000-0804897-88
Président:
Roger FRANÇOIS
Place Albert 1^{er} 49, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 46 87

Secrétaire:
Louis DUPONT
Rue de France 55, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 43 71

Trésorier:
Marcel JACQUES
Rue d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

HAINAUT

C.B. 796-5142848-91
Président:
Pierre DELATTE
Chemin du Gratte-Saub 5-7
La Maladrerie - 6930 Thun
Tél. (071) 59 13 38

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

Mireille SIMSCKENS
Rue Aurélien Thibaut 18/1
6001 Marcinelle - Tél. (071) 36 40 07

Trésorier:
Pierre HUYSHEBAERT
Rue Albert Droschet 21, 6001 Marcinelle

HOUFALIZE - CINEY - GEDINNE

C.C.P. 000-0782137-08
Président:
Joseph ANDRE
Rue des Morsoux 10 - 6670 Gouvy
Tél. (080) 51 73 73

Secrétaire-Trésorier:
Jean-Marie OCTAVE
Montleban 30A - 6674 Gouvy - Tél. (080) 51 77 44

HUY

C.C.P. 000-0719009-15
Président:
Emile ANSELME
Rue Sainte-Vierge 109, 5200 Huy
Tél. (085) 21 25 43

Secrétaire-Trésorier:
Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 5250 Antheit
Tél. (085) 21 46 88

LIEGE - VERVIERES

C.C.P. 000-0904164-62
Président:
Jean BRICART
Rue des Châtelets 5
4220 Jemeppe (Serainje) - Tél. (041) 33 84 20

Secrétaire:
Marcel MOSSOUX
Rue des Génêts 20, 4111 Fimaille-Grande - Tél. (041) 33 85 31

Trésorier:
Paul THOMAS
Rue Thier Ardent 29
4130 Engis - Tél. (041) 75 20 76

MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 068-0127020-74
Président:
Désiré PIRLOT
Routte de Hologne, 5406 Waha
Tél. (084) 31 16 54

Secrétaire-Trésorier:
Emile DUMONT
Rue Hubert Gouverneur 12
5400 Marche-en-Famenne - Tél. (084) 31 40 30

NAMUR

C.C.P. 000-0384057-18
Président:
Léopold MISSON
Rue du Bas-de-la-Place 6,
5020 Spy (Jomeppe-s-S) - Tél. (071) 78 57 60

Secrétaire:
Pierre FRANKART
Rue Forstrée 8,
5190 Yvoir (Evehalles) - Tél. (082) 63 21 41

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0715193-12
Président:
Ferné REMICHE
Rue de la Justice 1 A
6620 Neuchâteau
Tél. (031) 27 88 23

Secrétaire-Trésorier:
Théo LEDENT
Route de St-Pierre 11
6600 Libramont
Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT

C.C.P. 000-0800173-20
Président:
Jean GOFFART
Rue des Rogations 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Secrétaire-Trésorier:
Joseph LABIOUXE
Rue du Home 24
6800 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 15 42

VIELSALM

C.C.P. 000-0870976-13
Président a.l.:
Guy REMACLE
Rue Jean Beethoet 2
6990 Vielsalm
Tél. (080) 21 61 89

Secrétaire:
Julien DUMOCHT
Rue de Réncheux 34
6990 Vielsalm - Tél. (080) 21 61 22

Trésorier:
Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10
6900 Vielsalm
Tél. (080) 21 67 45

VIRTON

C.C.P. 000-0729100-48
Président:
Lucien MASSIN
Avenue Bouvier 110, 6762 Saint-Mard
Tél. (063) 57 73 04

Secrétaire-Trésorier:
Christian EAAR
Rue Station 22,
6762 Saint-Mard

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

Rue du Pénitencier 15
5406 Waha
C.C.P. 063-0627580-17
Tél. (084) 31 53 45

Président:

Colonel e.r. René MOINY
Secrétaire-Trésorier:
Marcel LEURIS

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

La réalisation d'un périodique comme le nôtre pose beaucoup de problèmes quand le travail repose sur un seul homme pour la majeure partie de la rédaction, la mise au point des textes des correspondants, la révision des épreuves, l'établissement des maquettes de mise en pages, les bons à tirer, etc... Surtout, quand s'y ajoutent maintes autres préoccupations. J'ignore quand ce numéro sera distribué, car restent encore la réalisation graphique et la distribution par la Poste.

Quoi qu'il en soit, je tiens, avec beaucoup de retard, à présenter les vœux d'heureuse année 1989 à tous nos lecteurs et aux membres de leurs familles.

INFORMATIONS VARIEES

L'année qui vient de se terminer a été marquée par nombre d'activités, avec, en point d'orgue, le remarquable congrès national de Virton. Mais aussi par de nombreux décès rapportés surtout dans les rubriques des sections. Nous retiendrons, parmi les disparitions récentes, celles de Victor Robert, qui fut un certain nombre d'années secrétaire national et était toujours prêt à se dévouer (Le président du Brabant lui rend un large hommage dans la rubrique de cette section); d'Edouard Houchar, qui fut dans mon peloton au début de la mobilisation et porte-drapeau, présent partout, de la section de Bertrix-Palisseul; de Victor Lefèbre, en sa 80^e année, qui longtemps trésorier de la section de Bastogne et, administrateur national.

Enfin, le 5 janvier, de l'abbé Raymond Weber, qui fut des nôtres en 1940, alors qu'il était professeur au collège Saint-Joseph à Virton; puis curé de Sélange et de Saint-Donat à Arlon, de 1965 à 1976, pour terminer sa carrière apostolique comme curé de Wahi (GDL). Il avait été le... héros d'un magnifique lapsus lors de notre assemblée générale à Arlon le 28 avril 1968. Saluant notre invité d'honneur, le général Lecocq, qui avait été le chef de Corps du 1 ChA, à partir du 12 mai 1940, il l'avait appelé «Maréchal». Aussi, au déjeuner, notre regretté Raymond Reuter, orateur incomparable, après s'être réjoui de compter dans nos rangs un «Maréchal d'Ardenne», à défaut d'empire, lui avait-il décerné le titre de «Monseigneur de la Knippchen».

Parmi les promotions intervenues en cette fin d'année 1988, nous nous réjouissons en particulier de celle du lieutenant général Robert Cauchie, appelé à succéder au lieutenant général Deporter à la tête du 1 (BE) Corps et des FBA. Nous l'avons rencontré souvent quand il commandait l'artillerie du 1 (BE) Corps; celle aussi au grade de colonel du lieutenant-colonel BEM Lambert Meens, commandant du 2 ChA et qui, transféré au SHAPE, a remis son commandement au frais émoulu lieutenant-colonel Marcel De Tandt, directeur de l'Instruction à l'Ecole d'Infanterie à Arlon. Nous y reviendrons au prochain numéro, car la place qui nous reste est... étroite. Rappelons que le 2 ChA, unité de première réserve, fait partie de la 12^e Brigade d'Infanterie blindée que commande le colonel André Lefèbre.

Vœux aussi d'heureuse retraite au lieutenant général Geudvert, longtemps chef de l'Administration militaire centrale, et dont nous admirions chaque année l'allant à la MSA.

Enfin, nos vœux de rétablissement au brave des braves, Donia Widart, actuellement empêché d'exercer encore ses fonctions, en raison de son état de santé.

La section du Hainaut a rénové son comité et espère faire front à la perte de son président-fondateur, Jacques Genaux. Son bulletin permet d'espérer qu'elle franchira le cap. Idem pour la section de Namur qui, au cours d'une assemblée enfin régulière, sous l'œil attentif du secrétaire national, a désigné un nouveau comité et réalise un

périodique — je n'en n'avais jamais reçu précédemment — plein d'allant. Notons encore la modernisation avenue de «César», périodique du 20 A.

Domage que nos artilleurs soient presque toujours absents au «Chasseur Ardennais»!

C'EST PAS JUSTE...

Libre au ministre de la Défense nationale de publier un communiqué triomphaliste pour annoncer que, désormais, les miliciens seront désormais égaux aux ...objecteurs de conscience (sic) et aux coopérants pour le stage d'attente à l'ONEM. On «assimile» ainsi ceux qui ont accompli le premier devoir civique, — servir le pays pour sa défense — à des gens qui s'y sont soustraits pour bénéficier d'avantages particuliers. Qu'ils aient essayé un peu de jouer leur jeu de citoyens à la manne dans les pays communistes et dans beaucoup d'autres.

L'ANTI-FEDERALISME

La précipitation mise par nos politiciens à bâcler la dite «Réforme de l'Etat», par crainte que les Belges, souvent longs à la comprenette, ne se rendent compte, avant que les forfaits soient définitivement accomplis, qu'on les a grugés, que toute cette construction invraisemblable va leur coûter les yeux de la tête, que les Wallons surtout seront désavantagés, à cause de la richesse toujours grandissante de la Flandre, qu'elle est dangereuse pour l'existence même du pays et source de conflits interminables pour l'avenir.

Je répète et répèterai que ce n'est pas du fédéralisme, si je puis employer ce néologisme de la «défédération» de l'Etat fédéré construit sous les Ducs de Bourgogne et affermi, il y a près de cinq cents ans, sous Charles-Quint par la réunion, en des provinces, des historiquement duchés, comtés, principautés, seigneuries, marquisats...

Nos institutions, nos habitudes vont s'en trouver bouleversées.

Déjà, on ne parle presque plus de Belges, mais de flamands, de wallons, de bruxellois, avant d'autres antagonismes à l'intérieur des faux Etats dupions. Nous perdons notre crédit à l'étranger et deviendrons la risée du monde.

Je retiens, pour terminer, une des absurdités des réformes bâclées et suicidaires: le Roi qui, en tant que chef de l'Exécutif a pouvoir sur les provinces et les communes, n'exerce aucun pouvoir exécutif sur les communautés et les régions. Il ne nomme pas les membres des exécutifs, lesquels sont élus par les conseils. Seuls, les présidents prêtent serment devant le Roi, comme de nombreux autres magistrats et membres des corps constitués. Tirons l'échelle et attendons l'effondrement de cette œuvre malsaine et suicidaire. A moins que les citoyens ne prennent l'initiative d'une révolte des Belges.

Albert HUBERT,
Président national.

ARDENNE ET NON ARDENNES

J'ai été surpris par une récente question adressée au ministre de la Défense nationale par le sénateur coopté Antoine Duquesne, qui a sa résidence en Haute-Ardenne et dont l'adresse professionnelle se situe en Famenne. Il se plaignait du survol «des Ardennes» par des avions de chasse.

Ainsi que je l'ai déjà souligné à plusieurs reprises, la région naturelle de 10.000 km² s'étendant en Belgique, en France et au Luxembourg a comme définition officielle «Massif de l'Ardenne». Les géographes soulignent que c'est la région naturelle de notre pays la plus individualisée. Elle s'étend de la Fagne au sud de Chimay jusqu'à Pepinster, avec comme point culminant le Signal de Botrange (692 m). Au sud, se trouve la Lorraine belge, Gaume pour sa plus grande partie, et qui est nettement différenciée. Elle va de Muno, berceau de ma famille, jusqu'au nord d'Attert, avec comme jalons Rossignol et Habay-la-Neuve. Chiny se trouve en Ardenne.

LES «BATAILLES DES ARDENNES»...

Ce titre est donné généralement aux affrontements initiaux de la guerre de 1914-1918. A tort, car s'ils eurent lieu en Ardenne dans les régions de Bertrix, Paliseul, Maissin, ils se sont situés aussi dans la région de Virton. D'ailleurs, les historiens français leur donnent le nom de «Bataille des frontières».

En revanche, cette appellation est utilisée pour désigner la dernière grande bataille de l'Ouest en 1944-1945, partie de l'offensive von Rundstedt et où le nom de Bastogne devint mondialement célèbre.

Toutefois, les Américains la dénomment souvent «The Battle of the Bulge» (Bataille du Saillant).

...OU DE L'ARDENNE? *

A noter que dans son dernier ouvrage, préparé conjointement avec Roger Cheysens, le regretté colonel Henri Bernard, décédé au début de 1987, a adopté l'appellation «La Bataille d'Ardenne». (Cf. «Le Chasseur Ardennais» n° 140 - 1 - 1985, pp. 6-7), la justifiant ainsi: «... on oublie trop que l'Ardenne — l'Arduinna silva, unité géologique — est étonnamment mise au pluriel lorsqu'on ne fait pas allusion au département des Ardennes françaises. Le regretté folkloriste et historien luxembourgeois Adrien de Prémol a combattu toute sa vie pour qu'on dise l'Ardenne».

L'administrateur général de la RTB, dont la famille est d'origine gaumaise, ferait bien de rappeler à ses «journalistes (!) qu'on dit «Ardenne» et non «Les Ardennes».

LES GOUJATS

Je n'écoute jamais les reportages de la RTB relatifs aux cérémonies patriotiques parce qu'ils sont mauvais et généralement persifleurs. Il a ainsi fallu que j'apprenne par une lettre à «la Libre Belgique» d'un habitant du G.D. de Luxembourg l'incécent commentaire fait au journal parlé du 15 novembre, répétant un reportage du Te Deum de la Fête du Roi et se gaussant des personnes («éternels inconditionnels») qui offraient des fleurs à la princesse Paola.

Je me flatte d'en être!

LE RESPECT DES REGLES CONSTITUTIONNELLES

On remarquera que les communiqués du Palais royal annonçant les audiences accordées par le Roi, parmi beaucoup d'autres, à des présidents ou membres d'exécutifs (sic) communautaires ou régionaux, ne leur donnent jamais le titre de «ministre», auquel constitutionnellement, ils n'ont pas droit. Dommage que la presse fidèle à notre unité nationale et opposée aux séparatistes ne suive pas l'exemple.



PROVINCES DE ET NON DU

Quand donc, notamment à la RTB, cessera-t-on de nous casser les oreilles avec des appellations «la province du...»?

A ces ignorants rappelons, une fois encore, qu'il n'y a que des provinces «de», pour la simple raison que leur titre est celui des anciens duchés, comtés, principautés, etc. qui, par leur réunion sous les ducs de Bourgogne et consolidée par Charles-Quint, ont constitué et constituent encore la Belgique, entité ainsi fédérée.

Il n'y a pas eu de Comté «du» Flandre, ni «du» Namur, ni de Principauté «du» Liège, ni de Duché «du» Luxembourg.

Il y eut un temps où des pancartes officielles, à l'entrée de la province de Luxembourg, portaient «Province du Luxembourg». J'en ai parlé à M. le Gouverneur Jacques Planchard: elles toutes été rectifiées et je ne risque plus de rater le tournant de Hogue, sur la nationale 4, suite à ma... rogne!

L'ABERRATION SUICIDAIRE

Une des plus grandes sottises — on ferait mieux de dire «conneries» — des politiciens destructeurs de la Belgique consiste sans doute dans la désignation à l'étranger de représentants des communautés et des régions. Il me paraît certain que, dans nombre de pays sérieux et respectueux des règles et usages internationaux, on refusera de leur accorder le statut diplomatique, en raison d'une règle impérative: on reconnaît des Etats mais non leurs composants ou particules.

Déjà, la Belgique est relativement peu connue à l'étranger. Il m'est arrivé de rencontrer des personnalités, notamment américaines, qui connaissent les noms d'Anvers, Bruxelles, Bruges ou Gand mais ignoraient que ces villes étaient en Belgique; d'autres qui croyaient que Bastogne se trouvait en Allemagne ou au Luxembourg... Le jour où ils auront affaire à des diplomates ersatz représentant la Thudirie, la Veurne-Ambacht ou le Payottenland, voire la Fourronnerie, on aura l'occasion de prendre connaissance de nouvelles histoires... belges.

M. Jacques de Thier, qui fut un de nos plus éminents diplomates et termina sa carrière en qualité d'ambassadeur à Londres, a formulé récemment dans «La Libre Belgique» de judicieuses observations, soulignant que M. Raymond Barre avait récemment rangé la Belgique parmi les pays ingouvernables, avec l'Italie et Israël.

LES TRANSFERTS

On va donc transférer vers les régions des milliers de fonctionnaires et, en attendant, on nomme «à tour de bras» et on fait de multiples promotions. Il faudra ensuite recruter de nouveaux fonctionnaires «nationaux» pour contrôler et corriger les sottises des «régionalisés», tandis que le Conseil d'Etat, déjà surchargé, va ployer sous des milliers de recours. Dans le même temps, on va «communautariser» des fonctionnaires provinciaux et les envoyer vers les centres — je n'écrirai pas les capitales (!) — des régions. Dès maintenant, il y a des levées de boucliers dans le Luxembourg où l'on pourrait bien ressusciter des maquis... Quand il n'y aura plus d'Etat, la Belgique aura disparu...

«SPIROU»

J'ai été saisi de dizaines d'interventions afin de protester contre l'insultant numéro de «Spirou» à l'égard des anciens combattants. Nous ne paraissions que trimestriellement. Je joins évidemment l'expression de notre mépris à toutes les autres.

SERVICE NATIONAL

Jean-Pierre Chevènement paraît être un excellent ministre de la Défense. J'aurai certainement l'occasion d'y revenir. Je voudrais aujourd'hui mettre en exergue une de ses récentes déclarations que je demande aux antimilitaristes de méditer: «J'ai plus appris au service militaire qu'à l'ENA». Pour ceux qui l'ignoraient, ce sigle désigne l'Ecole nationale d'Administration qui forme les cadres supérieurs français.

CABINETS MINISTERIELS

J'ai fait l'acquisition d'une brochure éditée par INBEL et donnant la «composition des cabinets ministériels». Elle concerne à la fois les ministres et les secrétaires d'Etat, puis les non-ministres c.-à-d. les membres des exécutifs communautaires et régionaux.

Aux côtés des 19 ministres et 13 secrétaires d'Etat du gouvernement belge, viennent s'ajouter 3 membres de l'Exécutif de la communauté française (on devrait dire «d'expression française»), 6 pour l'Exécutif wallon, 9 pour l'Exécutif flamand et 3 pour l'exécutif de la communauté germanophone. Au total: 53. Pour assister ces honorables ministres ou prétendus tels, 603 membres de leurs cabinets. A quoi servent-ils: à défaire ou à politiser le travail fait par les fonctionnaires; à em... l'administration, et surtout les chefs qui ne leur plaisent pas ou qui sont apolitiques et, avant tout, à observer les possibilités de promotions ou de nominations dans de nouvelles institutions. Ajoutez leur du personnel d'exécution en nombre considérable, notamment pour le service des boissons, etc...

Jadis, les ministres travaillaient avec leur administration, se bornant à choisir, le plus souvent parmi celle-ci, un secrétaire ou chef de cabinet; et quelques agents d'exécution. Quand Hubert Pierlot était premier ministre, il veillait à limiter strictement le nombre de membres des cabinets.

En outre, il y avait un nombre réduit de ministres, alors qu'aujourd'hui avec les non-ministres ou prétendus tels, nous dépassons certainement toutes les républiques sud-américaines ou les Etats nouveau-nés.

LE PRINCE (!) DE L'EUROPE

François Mitterand se prend de plus en plus pour Napoléon Bonaparte. Il ne s'en rapproche que par sa petite taille.

Sa récente déclaration de Nouvel An «Strasbourg est la capitale de l'Europe», après son agression contre Bruxelles et la Belgique que nous citons par ailleurs, et rectifiée ensuite par des médias en «une des capitales de l'Europe» — or, j'ai entendu à plusieurs reprises le texte réel — n'a guère servi son prestige.

Si l'on veut réaliser une certaine Europe, au sein de laquelle les Etats la composant conserveraient une certaine souveraineté, on ne peut placer sa capitale dans un grand pays. Au demeurant, jamais, le Royaume Uni, déjà réservé, n'accepterait qu'elle se situe en France. Personnellement, j'aurais toujours souhaité que l'on choisisse Luxembourg, et même tout le Grand-Duché, sans toucher pour autant à sa souveraineté interne.

SOYONS MODESTES

Récemment, «THE EUROPEAN» a publié une liste des sociétés les plus performantes de notre continent. Une seule entreprise belge et à la... 35^e place, la Petrofina. En comparaison: 6 hollandaises, dont deux conjointes avec le Royaume-Uni, aux rangs suivants: 1, 8, 9, 64, 67 et 99; 4 suédoises (28, 37, 55, 78); 5 helvétiques (11, 39, 60, 72, 88); 2 norvégiennes (52, 57); 1 finlandaise (81); 1 irlandaise (30). Nous n'avons pas repris les «grands» pays.

Que Dieu est bon de nous faire vieillir pour nous ramener de force au sérieux.

(Louis Vuellot)

LIEGE

Dimanche 30 avril 1989

CONGRES NATIONAL

de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais

PROGRAMME

- 9 h 00 **Rassemblement** des participants Avenue Rogier à Liège
Mise en place
- 9 h 15 Dépôt de fleurs au Monument National de la Résistance
- 9 h 30 **Défilé** au boulevard d'Avroy
- 10 h 00 **Messe** en la Cathédrale St Paul
- 11 h 30 **ASSEMBLEE GENERALE**, au Village Sportif du Sart Tilman
(ex. Standard Country-hall) Route du Condroz
- 13 h 00 Apéritif et déjeuner au «Village Sportif»

MENU

Apéritif, Amuse-gueule, servis à table
Croustade du Chasseur
Velouté de légumes
en Vert Pré
Pintadaau aux mirabelles
Pommes amandines
Gâteau-surprise
des Chasseurs Ardennais
Café

Boisson:
une demi-bouteille de vin rouge par personne
Le repas est assuré par Monsieur C. Spits, du restaurant «Le Postillon», domaine des Prés Fleuris à Oupeye. (Haccourt).

PRIX DU REPAS: 750 F
tout compris, par personne.

Un bar fonctionnera dans la salle
à des prix Chasseurs!

Inscriptions: uniquement dans les sections.

Avant le 31 mars 1989.

Paiement par les sections au CCP 000-0900416-62 de: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, C/O Paul THOMAS, Thier Ardent, 29, 4130 Engis.
Avant le 8 avril 1989.

Le présent avis tient lieu de convocation à l'Assemblée Générale Statutaire de la Fraternelle (Article 30 des statuts).

Tous les Anciens doivent porter fièrement le béret vert.
On peut s'en procurer éventuellement dans les sections.

Le jour du Congrès National, aucune vente d'insignes ou quelque autre objet ne sera tolérée.

LA VIE DE



LA FRATERNELLE

SOUTIEN DU BULLETIN Exercice social 1987-1988

Report des listes précédentes	50.900
M. Darche, Arlon	2.000
Victor Rob, Raeren	350
Jules Lallemand, Bertrix	200
Total de l'exercice	53.450

Exercice social 1988-1989

Section du Brabant	7.000
J.P. Combaluzier, Namur	1.000
J. Woot de Trixhe, Andenne	1.000
André Gattelier, Gilly	800
A.J. Blondiau, Bruxelles	500
Ernest Defays, Courrière	500
Chanoine Albert Herbecq, Dinant	500
Albert Gehenot, Bouillon	500
Sous-Section de Molenbeek	500
Mme Dauphin, Bruxelles	500
D. Depuydt, Bruxelles	300
Colonel A. Simon, Hamois	300
F. Giboux, Bruxelles	250
O. Dejardin, Etalle	200
M. Vaillant, Namur	200
L. Vaillant, Héviliers	200
E. Ansay, Herbeumont	200
Yves Janson, Forrière	100
A. Perin, Athus	100
Droeshaut, Bruxelles	100
Total au 10.12.88	14.750

Chaleureux remerciements à tous.

Le président de la section d'Arlon à ...l'honneur

Notre ami, Jean Sibenaler, président de la section régionale d'Arlon, a été promu, le 22 octobre dernier, Sergent d'honneur de l'Ecole d'Infanterie.

Proficiat!

Un Chasseur Ardennais dans sa cité...

Il y a quelques années, lors de son départ à la retraite professionnelle, Emile Colson, devenu entre-temps président de la section de Bartrix-Palaeul, s'était établi, le premier, dans un lotissement privé à Herbeumont, qui avait reçu la dénomination de «Champs Simon». Depuis lors, il a des voisins et il a pu obtenir du collège des bourgmestre et échevins de Herbeumont que la dénomination devienne «Cité des Chasseurs Ardennais». Et ce, à la date du 22 octobre 1988. Le voilà donc doublement chez lui!

VINKT 1989

Les traditionnelles cérémonies commémoratives de Vinkt auront lieu en 1988 à la date de principe, c'est-à-dire le dimanche 28 mai.

IN MEMORIAM

Le Lieutenant Général aviateur
Lucien LEBOUTTE



Un des plus glorieux parmi nos as de l'aviation militaire durant la dernière guerre, le lieutenant général e.r. Lucien Leboutte est décédé à Bruxelles, à l'âge de 90 ans, le 28 octobre dernier. Luxembourgeois fidèle, il était né à Hodister, qui se situe entre Marche-en-Famenne et La Roche-en-Ardenne.

Il était passé de l'artillerie à l'Aéronautique militaire où il fut le premier à présenter un groupe acrobatique, connu sous la dénomination «Les cinq doigts du capitaine Leboutte. Evadé de Belgique en 1941, via les Pyrénées et les ...prisons espagnoles, il se rajeunit de dix ans à son arrivée en Grande-Bretagne pour pouvoir être admis comme pilote... avec le simple grade de ...sous-lieutenant. Il se distingua particulièrement comme «chasseur de nuit», détruisant plusieurs avions et trains ennemis. Il était à ... 46 ans réels, le doyen des pilotes en opération de toutes les forces alliées.

Après la guerre, il fut chef de la section belge de la RAF et chef d'Etat-Major de l'Aéronautique militaire, avant de devenir le premier commandant de la Force aérienne, devenue autonome. Il était titulaire des plus hautes distinctions et titres divers, et notamment aide de camp honoraire du Roi.

Il avait été le premier à être promu officiellement (sur décision d'une assemblée générale) Membre d'honneur de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Cela se passait au congrès national de Houffalize, le 26 avril 1970. Furent nommés en même temps, le médecin-général comte Albert Guérissse, autre héros exceptionnel de la Résistance et le baron Daniel Ryelandt, président de l'Agence Belga et auteur de «Chasseurs Ardennais dans le maquis». Tous trois se virent remettre notamment un bérêt vert d'honneur. Par la suite, le lieutenant général Leboutte prit part à plusieurs de nos cérémonies et manifestations, et il y portait gaillardement le bérêt vert à la hure.

Nous renouvelons nos condoléances à Madame Leboutte et à sa famille.

Le Colonel Charles LALIERE

Le 3 novembre, est décédé à Forest, le colonel en retraite Charles Lalière, au terme d'une longue maladie. En 1940, il appartenait à la 6^e Cie du 4 ChA et par la suite, commanda notamment le 2^e Chasseurs à pied.

Législation franco-belge en faveur des combattants et des P G

Le 20 janvier 1986, a été signé à Bruxelles un protocole relatif à l'octroi aux ressortissants belges et français des avantages prévus par les législations des deux pays en faveur des anciens combattants et prisonniers de guerre. Les formalités ...constitutionnelles pour l'entrée en vigueur de ce protocole ont été accomplies du côté belge et il entrera en vigueur le premier jour du deuxième mois suivant la date à laquelle notre gouvernement recevra des autorités françaises compétentes la notification que les formalités requises ont également été accomplies dans le pays voisin.

Les intéressés peuvent s'adresser au Secrétaire national, voire s'ils sont pressés à M. F. Mitterrand ou M. M. Rocard!!!

«RTBF-Folies»

Le 7 décembre, lors du journal télévisé, une bande de lancement montrait la rentrée du Congo des Paras belges, après leurs opérations de sauvetage de 1960. L'incivique de service (Jean-François Bastin, je pense) y alla de son commentaire fielleux: «Le retour des paras tout couverts de gloire et du sang des noirs...

Sans doute, cet anarchiste à la manqué n'a-t-il pas eu de parents ou d'enfants au Congo lors de ces opérations humanitaires.

Ignoble...!

NDLR: L'intéressé a-t-il été l'objet d'une sanction ou a-t-il été félicité par son administrateur général?

La capitale de l'Europe ne peut pas être située en Belgique.

Cela ne ferait pas sérieux.

(François Mitterrand)

Pour l'édification des «tontonma- niaques»!!!

Les Chasseurs Ardennais en cassette vidéo

Une cassette vidéo système VHS d'une durée d'environ 60 minutes et ayant pour titre «Les Chasseurs Ardennais» vient d'être réalisée.

Elle montre par l'image et le commentaire Les Chasseurs Ardennais d'hier et d'aujourd'hui.

Cette cassette que tout Chasseur se doit de posséder sera mise en vente au prix de 800 F (huit cents) plus frais de port.

Les commandes peuvent être introduites aux deux adresses suivantes:

- 1^{er} Chasseurs Ardennais
Camp Roi Albert
5400 Marche-en-Famenne
Tél. 084/31.30.68 ext: 2075
- 3^e Chasseurs Ardennais
Quartier Ratz
6690 Vielsalm
Tél. 084/21.67.83 ext: 291

N.B.

Pour recevoir la cassette, trois solutions sont possibles:

1. Vous enlevez la cassette dans l'une ou l'autre unité, les frais de port sont nuls.
2. Vous souhaitez recevoir la cassette par envoi normal: PLUS 100 fr.
3. Vous souhaitez recevoir la cassette par recommandé: PLUS 200 fr.

L. MARCHAL
Lt Col BEM
Comd 1 ChA

B. KEUTIENS
Lt Col
Comd 3 ChA

SAMARCANDE (1)

Le beau livre qu'il m'a été donné de lire, dépasse très longtemps.

Il nous conduit des confins de l'empire russe, de la Mongolie, de la Chine et de l'Inde, dans la Perse éternelle, principalement au XIX^e et au début du XX^e siècle. Samarkand, ainsi dénommée aujourd'hui, fut la capitale de Tamerlan, puis celle de l'Ouzbékistan soviétique. J'en ai extrait quelques citations:

Pour qu'une entreprise réussisse, il faut faire le contraire de ce que disent les femmes...

Chez nous, ce sont les hommes qui font la guerre mais ce sont les femmes qui leur disent contre qui se battre.

Il t'a donné le reste de son âge.

Un poisson aurait-il peur si on menaçait de le jeter à la mer?

Pour les faibles, c'est un tort d'avoir raison.

Enfin, j'ai appris qu'en persan, Constitution se disait «Machrouti». Traduit en «belge» d'aujourd'hui, cela ferait «choucroute»!

(1) Amin Maalouf - Roman 376pp.

«l'aventure de l'an 40»

Mai 40: le Gouvernement diffuse l'ordre de départ des jeunes de 16 à 35 ans. Un «ancien» du XV^e C.R.A.B. raconte son exode et certains événements marquants de 40-45, l'occupation, la libération...

Ce livre, illustré de plus de 60 photos et documents d'époque inédits vous sera adressé, franco de port et d'emballage, contre versement ou virement préalable de 280 F au compte 001-0638986-56 de l'auteur.

René Robert, 9, rue de la Place
à 7133 Binche (Buvrinnes)
Tel. 084/33.36.02

Les diplomates ne sont utiles que par beau temps fixe. Dès qu'il pleut, ils se noient dans chaque goutte.

(de Gaulle)

C'est triste... comme la grandeur.

(Napoléon 1^{er})

Belles phrases ... Bons mots ... et notules

Déjà, en 1938, l'historien Roger Avermaete, mort récemment en sa 95^e année, prophétisait:

«La Belgique se meurt parce qu'elle a été assassinée par les politiciens.»

Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des ciels leur appartient.

Des prétendus «ministres» flamands, wallons ou bruxellois, on en a marre. Les seuls ministres constitutionnellement sont belges, nommés par le Roi.

Moscou, capitale des droits de l'homme? La France vient d'accepter qu'une conférence sur les droits de l'homme se tienne en URSS. Etrange idée? Peut-on imaginer la présence de cannibales à un congrès de végétariens? (-Le Figaro-)

La vieillesse commence par le mot vie et le contient jusqu'au bout (Hervé Bazin)

La vie a non pas trois âges mais sept selon Shakespeare: enfance (0 à 13), adolescence (13 à 18), jeunesse (18 à 35), force de l'âge (35 à 50), maturité (50 - 65), retraite (65 à 85), sénescence (plus de 85).

La Belgique compte, avec le Portugal, le plus grand nombre d'exemptés du service militaire: 50 % pour 25 % en France.

Si les instituteurs veulent réformer l'orthographe, c'est parce qu'ils ne la connaissent pas. On ferait mieux de réformer le tri postal. (Jean Dutourd)

Il y a un temps pour se taire et un temps pour parler.

(L'Ecclésiaste)

La bonne foi qui est, avec la crème de gryère en boîte, la chose du monde la mieux partagée.

(André Frossard)

On peut obtenir,
via les sections,
nos luxueux
FANIONS ChA

★

Prix: 385 F

LA REMISE DU DRAPEAU DU 5^e CHASSEURS ARDENNAIS AU CAMP DE VOGELSANG



Le lieutenant Contrardy, Marcel Sepul et Joseph Paulet, tous trois du 5ChA 1940 remettent le drapeau du 5ChA au Colonel BEM Meugens commandant de brigade



but de mai 1940 dans la défense des ponts Meuse au sud de Namur, tandis que le reste du régiment répondait aux ordres de la 2 D ChA. Il devait s'illustrer dans la région de Deinze, tenant tête à deux régiments allemands. Durant la seule journée du 25 mai, ses pertes se sont élevées à 41 tués et 49 blessés. Il a été cité à l'Ordre du Jour de l'Armée, avec la citation «La Lys 1940».

Dans l'après-guerre, en septembre 1962, le 72^e Bon de Garde, rappelé à Beverlo, fut rebaptisé 5 ChA et se vit confier le Drapeau au Régiment.

Ce sont les trois Anciens présents qui ont présenté le Drapeau au colonel BEM Meugens, lequel l'a remis au commandant du camp qui l'a, à son tour, confié au porte-drapeau.

Ajoutons que le lieutenant-colonel Camille Bernard, accompagné d'une députation, avait déposé, le 24 octobre, au pied du Monument national de Martelange, une couronne en hommage à la mémoire de tous les Chasseurs Ardennais du 5^e Régiment morts au combat, dans les prisons, les camps et la Résistance ou des suites de la guerre... Parmi eux, le major comte Xavier de Grunne, chef du II^e Bataillon.

Cette cérémonie s'est déroulée le 28 octobre dernier. Elle était présidée par le colonel BEM Meugens, commandant de Brigade. Ni le général M. Bourgies, chef de Corps de 1940, en raison de son grand âge et de son deuil récent, ni le général L. Champion, président d'honneur de la Fraternelle, ni le président national n'avaient pu se déplacer. Le conseil d'administration était représenté par un de ses vice-présidents, Marcel Leuris. Trois anciens du régiment étaient présents: Contrardy, chef de peloton à la 2^e Cie, Paulet et Sépul. Dans son allocution de bienvenue, le lieutenant-colonel C. Bernard, commandant du camp, a rappelé l'histoire du 5^e Chasseurs Ardennais, dédoublement du 2 ChA, en garnison à Seilles et dont le 1^{er} Bon s'est distingué au dé-



Les anciens de 1940 présents

Transmission au porte-drapeau



3 Chasseurs Ardennais Ardennenjäger

SAINT HUBERT - Patron des Chasseurs Ardennais

Bien que la fête de la St. HUBERT soit fixée le 3 nov., c'est le 27 oct. '88 que le Bn a célébré son St. Patron.

Dès 8.00 heures, plus de 500 chasseurs s'élançaient vers la plaine de Bonalfa pour rejoindre ensuite le quartier après un parcours de 5 km de cross country. Cette première épreuve fut remportée par la 3 Cie. Pendant ce temps, à la piscine de Vielsalm, 10 participants de chaque Cie s'affrontaient dans une course relais, celle-ci fut remportée par la 3 Cie.

Au programme de la matinée, figuraient également, les épreuves de traction à la corde, course relais brancards, traction du MAN.

Un repas ALL Ranks, préparé et servi par nos cuisiniers permit une intégration de la troupe et du cadre.

Dès 14 heures, la compétition reprenait ses droits, d'une part avec une séance de tir (Fal, Vig, GP) et d'autre part, un tournoi de Hand Ball entre les Cie. Ces deux épreuves furent remportées par la Cie EMS.



Résiste et mordis

Signalons également l'épreuve du lancement de grenades, la course relais en tenue d'exercice et le circuit multi épreuves.

Celui-ci comprenait un relais au cours duquel les participants devaient lancer des balles, des fléchettes, abattre des boîtes vides, permuter les 2 roues avant d'un jeep, parcourir une piste d'obstacles les yeux bandés, marcher avec des échasses...

En fin de journée, au cours d'une parade militaire, le chef de Corps a rappelé aux Chasseurs d'aujourd'hui, les faits d'Armes du Sgt RATZ. Accompagné de membres de sa famille, le chef de Corps a déposé une gerbe de fleurs.

Après avoir rendu hommage aux Anciens de l'Yser, les résultats de la St. HUBERT ont été proclamés. La 3 Cie conserve le challenge «St. HUBERT».

Le 3 nov. en présence de nombreux habitants de Vielsalm, Monsieur l'Aumônier BROUWERS a célébré la messe de St. HUBERT.

FTX 1 (BE) CORPS - GOLDEN CROWN

Le 14 septembre 1938, le 1^{er} Peloton de la 3 Cie faisait mouvement vers Euskirchen, où est caserné le 532 Jäger Bn, au sein duquel nos bérêts verts allaient participer à l'exercice GOLDEN CROWN, FTX organisé par le 1 (BE) Corps.

L'accueil de nos hôtes allemands fut parfait et durant trois jours notre Pl s'est attaché à assimiler leurs techniques et leurs tactiques.

Après cette période d'intégration, le 17 sept. vers 7.00 heures le Bn faisait mouvement vers sa zone opérationnelle d'exercice dans la région de Korbach (± 400 km de Vielsalm).

Notre première mission consistait à défendre une position et notre peloton consacra le plus clair de son temps à préparer et consolider son installation défensive, dans un sol qui avait décidé d'appliquer la première partie de notre devise: «RESISTE» sans pour cela réussir à entamer notre bonne humeur, notre allant et notre envie de «MORDRE».

Nous avons occupé cette position jusqu'au lundi 19 sept. à 2.00 heures du matin, moment où nous avons reçu une nouvelle mission.



La Cie dont nous faisons partie, devait s'infiltrer de nuit à travers le dispositif ennemi pour saisir et tenir un pont dans la profondeur. Pour cette mission, notre peloton eut l'honneur de progresser en tête de la Cie dans un terrain infesté de Scorpions, Scimitars, M113 et Léopards ennemis. En fin de matinée nous parvenions à nous emparer du pont de Niederwerbe et à le tenir malgré les tirs de l'artillerie.

Ayant prouvé notre compétence dans ce type d'opération, notre échelon supérieur ne tarda pas à nous employer de nouveau pour s'assurer la maîtrise d'un autre pont, celui de Waldeck. L'opération fut une fois de plus rondement menée, d'autant plus que le pont n'était pas occupé par l'ennemi. Après le minage du pont, c'est un peloton fourbu mais heureux du travail bien accompli qui rejoint le PC de la Cie, pour prendre quelque repos, avant d'entreprendre le mouvement de retour, via Euskirchen, vers notre garnison de Vielsalm.

Cet exercice constituera certainement le point d'orgue et sera le souvenir marquant de notre service militaire.

HEILIGER HUBERTUS - Schutzpatron der Ardennenjäger

Das Bn hat seinen Schutzpatron am 27 Okt 88 geehrt, obschon das Fest des Hlg Hubertus am 3 Nov gefeiert wird.

Um 8.00 Uhr sind mehr als 500 Ardennenjäger zum Bonalfa gelaufen, am nach einer Crossstrecke von 5 Km wieder im Quartier anzukommen. Diese erste Disziplin wurde von der 3 Kie gewonnen. Gleichzeitig fand im Schwimmbad von Vielsalm eine Schwimmstaffel mit 10 Schwimmern pro Kie statt. Die 1. Kie war in dieser Staffel erfolgreich.

Morgens fanden ebenfalls die Disziplinen Tauziehen, Tragbahnstaffel und MAN-Ziehen statt.

Ein ALL RANKS - Essen, dass von unseren Köchen vorbereitet und serviert wurde, sollte die Relationen zwischen Truppe und Kader verbessern.

Um 14.00 Uhr ging der Wettstreit mit einem WFTSchiessen (Fal, Vig, GP) und einem Handballturnier zwischen den Kie weiter. Diese beiden Wettkämpfe wurden von der Stabskie gewonnen.



Erwähnen wir ebenfalls den Granatwurfwettbewerb, den Staffellauf in Übungskleidung und den Mehrkanfparcours.

Dieser bestand aus einer Staffel in der die Mitstreiter einen Ball werfen, Pfeile schmeissen, leere Büchsen umwerfen, zwei Vorderreifen einer Jeep wechseln, einen Hindernisparcours mit verbundenen Augen bewältigen, auf Stelzen laufen... mussten.

Am Ende des Tages, während einer Militärparade, erinnerte der Korpsoberst die Ardennenjäger an die Heldenstaten des Sgt Ratz.

Nachdem er die Ehemaligen von der Yser geehrt hatte, wurden die Resultate veröffentlicht. Die 3 Kie behielt den Titel des „Hlg Hubertus“.

Am 03 Nov feierte der Pastor Brouwers eine Messe zu Ehren des Hlg Hubertus in Anwesenheit vieler Einwohner von Vielsalm.

FTX 1 (BE) CORPS - GOLDEN CROWN

Am 14. Sept 88 fuhr der 1 Zug der 3 Kie nach Euskirchen, wo das 532. Jäger Bn stationiert ist, mit dem unsere Mützen an der Übung Golden Crown teilnahmen, FTX, der von dem 1. (BE) Corps organisiert wurde.

Der Empfang unserer deutschen Gastgeber war perfekt und während 3 Tagen hat unser Zug sich ihnen angeschlossen, um sich ihren Taktiken und Techniken anzupassen.

Nach dieser Einführungsperiode fuhr unser Bn am 17 Sept gegen 7.00 Uhr zur Übungszone nach Kurbach (± 400 km von Vielsalm).

Unsere erste Mission bestand in der Verteidigung einer Position und unser Zug brauchte den grössten Teil seiner Zeit seine Verteidigungsanlagen vorzubereiten und zu festigen.

gen, auf einem Boden, der den ersten Teil unserer Devise gerecht wurde: „Halten“ ohne unsere gute Laune zu verlieren und unsere Lust zu „Bessern“.

Wir haben unsere Position bis zum Montag 19 Sept um 20.00 Uhr morgens gehalten, im Moment, wo wir eine neue Mission erhalten haben.

Die Kie, der wir angehörten, musste sich nachts durch ein Gebiet mit feindlichen Stellungen einschleichen und eine Brücke im Hinterland zuhalten. Bei dieser Mission hatte unser Zug die Ehre an der Spitze zu schreiten, in einem Gebiet voller feindlicher Scorpione, Scimatars, M 113 und Leopardpanzer. Gegen morgen schafften wir es die Brücke von Niederwerbe einzunehmen und sie trotz Artilleriebeschuss zu halten.

Nachdem wir unsere Fähigkeiten bewiesen solche Operationen auszuführen, zögerte unsere Obrigkeit nicht, uns einzusetzen um eine andere Brücke zu verteidigen, die Brücke von Waldeck. Die Operation wurde wieder erfolgreich ausgeführt, auch wenn die Brücke nicht vom Feind besetzt war. Nachdem die Brücke vermint wurde, ist ein müder aber glücklicher Zug, der über seine Arbeit stolz war, zum PC der Kie zurückgefahren, um sich etwas auszurufen, bevor die Heimreise via Euskirchen nach Vielsalm angetreten wurde.

Die Übung war bestimmt ein Höhepunkt und wird eine bleibende Erinnerung an unseren Militärdienst sein.

— Den 10. Okt. 88: Der Kpl Chef Gatheier ist zum 3. ChA gekommen.
— Den 26. Okt. 88: Der Sgt Dubois ist zum 3. ChA gekommen.

3. Abgänge

— Den 25. Jul. 88: Der ULt Dr Lepee ist zum Militärkrankenhaus Lüttich gegangen.
— Den 05. Sept. 88: Der Kpl Chef Barts ist nach Elsborn gegangen.
— Den 10. Okt. 88: Der Dr COR Lonniaux ist zur Elementarpilotschule nach Gossoncourt gegangen.

4. Nominierungen

— Den 01. Aug. 88: Der Sgt Hazendonck ist zum Sgt ernannt worden.

DAS LEBEN IM BATAILLON

1. Hauptaktivitäten

- Vom 05. bis zum 09. Sept. 88: Mörserschüssen 4*2 in Elsborn.
- Vom 05. bis zum 16. Sept. 88: Wiedereinberufung der 241. Ex Recce Lt (Lagland).
- Vom 12. bis zum 16. Sept. 88: Übung mit dem 532. Jäger Bn im Kader der FTX (1 BE) Korps Golden Crown.
- Vom 15. bis zum 23. Sept. 88: Mörserschüssen 4*2 in Elsborn.
- Den 27. Sept. 88: Kaderübung 4/88.
- Vom 27. Sept. bis zum 07. Okt. 88: Wiedereinberufung der 242 Ex Recce Lt (Lagland).
- Den 11. Okt. 88: Übung Tr und NBC 3/88.
- Vom 14. bis zum 15. Okt. 88: Organisation Übung Urmor.
- Vom 17. bis zum 21. Okt. 88: Bncamp in Lagland.
- Vom 17. bis zum 28. Okt. 88: Wiedereinberufung der 622 Wachkie (Elsborn).
- Den 27. Okt. 88: Hubertusfest.

2. Ankommlinge

- Den 04. Jul. 88: Der Dr COR Lonniaux ist vom ERSM gekommen.
- Den 11. Jul. 88: Die AdjT COR Demeuse, Deridder, D'Outremont, Hecc, Ramelot und Velut sind vom El gekommen.
- Den 16. Aug. 88: Der Kpl (CSOM) Dandoy ist zum 3 ChA gekommen.
- Den 22. Aug. 88: Der Kapt Schandeler ist zum 3. ChA gekommen.
- Den 29. Aug. 88: Der Sgt Magnée ist zum 3. ChA gekommen.
- Den 05. Sept. 88: Der Sgt Machurot ist zum 3. ChA gekommen.
- Den 05. Sept. 88: Der SVM Piffer ist zum 3. ChA gekommen.
- Den 28. Sept. 88: Der Dr AdjT COR Peltier ist zum 3. ChA gekommen.
- Den 03. Okt. 88: Der 1 Matrose Heinskyl ist zum 3. ChA gekommen.

LA VIE AU BATAILLON

1. Activités principales

- Du 05 au 09 sept. 88: Tir Mor 4*2 à Elsborn.
- Du 05 au 16 sept. 88: Rappel du 241 Ex Recce Lt (Lagland).
- Du 12 au 15 sept. 88: Ex avec le 532 Jäger Bn dans le cadre du FTX (1 BE) Corps Golden Crown.
- Du 19 au 23 sept. 88: Tir Mor 4*2 à Elsborn.
- Le 27 sept. 88: Ex cadre 4/88.
- Du 27 sept. au 07 oct. 88: Rappel du 242 Ex Recce Lt (Lagland).
- Le 11 oct. 88: Ex Tr + NBC 3/88.
- Du 14 au 15 oct. 88: Organisation Ex Urmor.
- Du 17 au 21 oct. 88: Camp Bn à Lagland.
- Du 17 au 28 oct. 88: Rappel de la 622 Cie de garde (Elsborn).
- Le 27 oct. 88: Fête de la Saint-Hubert.

2. Arrivées

- Le 04 jul. 88: Le Med Cor Lonniaux est venu de ERSM.
- Le 11 jul. 88: Les AdjT Cor Demeuse, Deridder, d'Outremont, Hecc, Ramelot et Velut sont venus de l'El.
- Le 16 août 88: Le Cpl (CSOM) Dandoy passe au 3 ChA.
- Le 22 août 88: Le Capt Schandeler passe au 3 ChA.
- Le 29 août 88: Le Sgt Magnée passe au 3 ChA.
- Le 05 sept. 88: Le Sgt Machurot passe au 3 ChA.
- Le 05 sept. 88: Le SVM Piffer passe au 3 ChA.
- Le 28 sept. 88: Le Med AdjT Cor Peltier passe au 3 ChA.
- Le 03 oct. 88: Le 1 Matelot Heinskyl passe au 3 ChA.
- Le 10 oct. 88: Le Cpl Chef Gatheier passe au 3 ChA.
- Le 26 oct. 88: Le Sgt Dubois passe au 3 ChA.

3. Départs

- Le 25 jul. 88: Le SLt Med Lepee passe à HM/Lg.
- Le 05 sept. 88: Le Cpl Chef Barts passe à Place d'Elsborn.
- Le 10 oct. 88: Le Med Cor Lonniaux passe à l'Ecole de Pilotage Elementaire à Gossoncourt.

4. Nominations

- Le 01 août 88: Le Sgt Hazendonck est nommé au grade de Sgt.
- Le 01 août 88: Le Sct VM Mertens est nommé au grade de Cpl VM.
- Le 02 août 88: Le Sgt Lamster est nommé au grade de Sgt Sor.
- Le 31 août 88: Le Sgt Servaty est nommé au grade de Sgt Sor.
- Le 01 sept. 88: Les Sgt Vanrel, Gerard, Sarlette, Desart, Lehen, Collins, Debatty et Timmers sont nommés au grade de Sgt.
- Le 26 sept. 88: L'AdjT Genten est nommé au grade d'AdjT Chef.
- Le 26 sept. 88: Le Sgt This est nommé au grade de 1 Sgt.
- Le 27 sept. 88: Les Sgt Otten et Charlier sont nommés au grade de 1 Sgt.

5. Commissionnements

- Le 01 jul. 88: Les Cor de Schaezzen, Delleise, Hanquet, Mazzier, Syme et Vrijdagh sont commissionnés au grade de SLT.
- Le 01 jul. 88: Le Cpl CSOR Barbier est commissionné au grade de Sgt CSOR.
- Le 01 jul. 88: Les SM Boerner, Gathoye, Forthomme et Flas sont commissionnés au grade de Sgt CSOR.
- Le 01 août 88: Les CSOR Barbason, Cleve, Declaye, De Spirlet, Grela, Lammers, Lizein et Renard sont commissionnés au grade de Sgt CSOR.
- Le 01 sept. 88: Le CSOR Fosseur est commissionné au grade de Cpl CSOR.
- Le 01 sept. 88: Les SM Echten, Duvivier, Jorissens et Lents sont commissionnés au grade de Cpl MIL.
- Le 01 nov. 88: Les Cpl CSOR Fosseur et Staquet sont commissionnés au grade de Sgt CSOR.
- Le 01 nov. 88: Le SM Guioit est commissionné au grade de Cpl MIL.

DAS LEBEN IM BATAILLON

4. Nominierungen

- Den 01. Aug. 88: Der Sgt Hazendonck ist zum Sgt ernannt worden.
- Den 01. Sept. 88: Der Sct VM Mertens ist zum Kpl ernannt worden.
- Den 02. Aug. 88: Der Sgt Lamster ist zum Sgt SOR ernannt worden.
- Den 31. Aug. 88: Der Sgt Servaty ist zum Sgt SOR ernannt worden.
- Den 01. Sept. 88: Die Sgt Vanael, Gerard, Sarlette, Desart, Lehen, Collins, Debatty und Timmers sind zum Sgt ernannt worden.
- Den 26. Sept. 88: Der AdjT Genten ist zum AdjT Chef ernannt worden.
- Den 26. Sept. 88: Der Sgt This ist zum 1 Sgt ernannt worden.
- Den 27. Sept. 88: Die Sgt Otten und Charlier sind zum 1 Sgt ernannt worden.

5. Ernennungen

- Den 01. Jul. 88: Die Cpl de Schaezzen, Delleise, Hanquet, Mazzier, Syme und Vrijdagh sind zum ULT ernannt worden.
- Den 01. Jul. 88: Der Kpl CSOR ist zum Sgt CSOR ernannt worden.
- Den 01. Jul. 88: Die SM Boerner, Gathoye, Forthomme und Flas sind zum Kpl Mil ernannt worden.

- Den 01. Aug. 88: Die CSOR Barbason, Cleve, Declaye, De Spirlet, Grela, Lammers, Lizein und Renard sind zum Sgt CSOR ernannt worden.
- Den 01. Sept. 88: Der CSOR Fosseur ist zum Kpl CSOR ernannt worden.
- Den 01. Sept. 88: Die SM Echten, Duvivier, Jorissens und Lertz sind zum Kpl Mil ernannt worden.
- Den 01. Nov. 88: Die Kpl CSOR Fosseur und Staquet sind zum Sgt CSOR ernannt worden.
- Den 01. Nov. 88: Der SM Guioit ist zum Kpl Mil ernannt worden.

6. Diplome - Unterrichte - Lehrgänge

- Vom 08. Jun. bis zum 20. Jul. 88: Die Kpl Barts und Palmaerts haben den Kursus Hochdruckfahrer bestanden.
- Den 03. bis zum 14. Okt. 88: Die AdjT Martin und Schmitz H. haben den technischen Kursus alle Waffen bestanden.
- Den 13. Okt. 88: Der 1 Sgt Maj Limbourg hat das Diploma B Para erhalten. Der SVM Desmet hat den Kursus Opr Teletyp bestanden.

7. Ehrenauszeichnungen

- Die silberne Medaille des Ordens Leopold II an AdjT Chef Reinertz am 20. Jul. 88.
- Die Militärdécoration 2. Klasse am 1 Sgt Dejoze am 20. Jul. 88.

6. Brevets - Cours - Stages

- Du 08 juin au 20 Jul. 88: Les Cpl Barts et Palmaerts ont réussi le cours chauffeur haute pression.
- Du 03 au 14 oct. 88: Les AdjT Martin et Schmitz ont réussi le cours technique EM toutes armes.
- Le 13 oct. 88: Le Sgt Maj Limbourg a obtenu le brevet B Para. Le SVM Desmet a réussi le Cours Opr Teletyp.

7. Prestations de serment

- Le 15 jul. 88: Les SLT Res de Schaezzen, Mazzier et Syme ont prêté serment.
- Le 15 jul. 88: Les Sgt CSOR Desart, Gerard, Dewindt, Collins, Huppertz, Huyghe, Lamster, Lehen, Sarlette, Servaty, Vanael, Hazendonck et Mertens ont prêté serment.
- Le 15 août 88: Les SLT Res Delleise, Hanquet et Vrijdagh ont prêté serment.
- Le 19 août 88: Les Sgt CSOR Augustinus, Burton, Cleve, Lammers, Bastin, Grela, Lizein, De Spirlet, Declaye, Barbier, Joly Renard, Vonfruhbusch et Barbason ont prêté serment.
- Le 10 oct. 88: Les Sgt CSOR Bar et Fosseur ont prêté serment.

8. Distinctions honorifiques

- La médaille d'argent de l'Ordre de Léopold II à l'AdjT Chef Reinertz à la date du 20 Jul. 88.
- La décoration MIL. de 2^e classe au 1 Sgt Dejoze à la date du 20 Jul. 88.
- La décoration MIL. de 2^e classe au Cpl Longuehaleine à la date du 20 Jul. 88.

9. Rappels d'officiers de réserve

- Du 05 au 16 sept. 88: Rappel des Off du 241 Esc Lt Recce.
- Du 25 sept. au 07 oct. 88: Rappel des Off du 242 Esc Lt Recce.

10. Permutations

- Le 07 nov. 88: Le Sgt Denis passe à C Log N° 1 et le Sgt Dhur passe au 3 ChA.

- Die Militärdécoration 2. Klasse an Kpl Longuehaleine am 20. Jul. 88.

8. Eidesleistungen

- Den 15. Jul. 88: Die ULT de Schaezzen, Mazzier und Syme haben ihren Eid abgelegt.
- Den 15. Jul. 88: Die Sgt CSOR Desart, Gerard, Dewindt, Collins, Huppertz, Huyghe, Lamster, Lehen, Sarlette, Vanael, Hazendonck und Mertens haben ihren Eid abgelegt.
- Den 19. Aug. 88: Die Reserva ULT Delleise, Hanquet und Vrijdagh haben ihren Eid abgelegt.
- Den 10. Okt. 88: Sgt CSOR Bar und Fosseur haben ihren Eid abgelegt.

9. Wiedereinberufungen der reserveunteroffiziere

- Vom 05. bis zum 16. Sept. 88: Wiedereinberufung der Offr der 241 Esc Lt Recce.
- Vom 26. Sept. bis zum 07. Okt. 88: Wiedereinberufung der Offr der 242 Esc Lt Recce.

10. Stellentausch

- Den 07. Nov. 88: Der Sgt Denis geht zum Log N° 1 und der Sgt Dhur zum 3 ChA.

Les Chasseurs Ardennais et leur Fraternelle



Au début des années trente, à la suite de l'arrivée au pouvoir d'Hitler, l'Europe regarde avec inquiétude le vieil ennemi de 1914. L'idée de protection de notre frontière de l'est est envisagée. Un plan préconisé avant 1914 par le colonel Bremner et en 1928 par le général Hellebaut qui consistait en la création d'un Corps de défense frontalier refait surface.

Le 10 mars 1933, sur proposition du ministre de la Défense nationale A. Devèze, le roi Albert signe l'A.R. qui donne au 10^e Régiment de Ligne le nom de «Régiment de Chasseurs Ardennais». En mars 1934, trois bataillons parmi les unités cyclistes frontalière (UcyF) sont destinés aux garnisons luxembourgeoises: Arlon, Bastogne, Vielsalm. Fin août 1934, le Rgt ChA et les Bons CyF sont répartis dans les mêmes garnisons en 3 détachements qui deviendront le 8 novembre les 1^{er}, 2^e et 3^e Groupements mixtes de Chasseurs Ardennais. Le 24 mars 1937 les Gpts mixtes ChA prennent respectivement le nom de 1^{er}, 2^e et 3^e Rgt de ChA et le 1^{er} juillet de la même année un échelon divisionnaire est constitué sous l'appellation de Division des ChA.

En 1938 est constitué un Rgt. d'Artillerie des ChA qui tiendra garnison à Namur et deviendra le 20^e Rgt d'artillerie (20 A) le 11 janvier 1940. Pendant la mobilisation, le 22 novembre 1939, l'échelon divisionnaire unique se scinde en: 1^{er} Division ChA avec les 1^{er}, 2^e et 3^e ChA et 2^e Division ChA avec les 4^e, 5^e et 6^e ChA.

Le dernier né est le Bataillon motocycliste du VII Corps d'Armée constitué en décembre 1939.

Issus du 10^e de Ligne, les Régiments de Chasseurs Ardennais dès le premier jour étaient au-réolés. Ces glorieux ancêtres a gagné au cours de la campagne 1914-1918 cinq citations: «Namur - Termonde - Yser - Essen - Kortemark» et la fourragère à la couleur du ruban de l'Ordre de Léopold.

En 1940, les bérets verts se sont montrés dignes de l'ancêtre en inscrivant 6 nouvelles citations sur leurs drapeaux: «Ardenne - La Dendre - La Lys - Vinkt - Belgique 1940 - Canal Albert».

Des lieux tels que Bodange où la 5^e Cie du Cdt Bricart tombé glorieusement a résisté jusqu'à la limite de ses possibilités, Martelange, Chabrehez, Rochelival, Cédrogne, Bastogne qui rappelle le sacrifice suprême du caporal Cady dans son fortin sont les témoins de leur conduite héroïque.

Contraints au repli, ils ont pris position sur la Dendre et jusqu'à l'Escaut ont mené un combat retardateur infligeant de lourdes pertes à l'ennemi. Face à un adversaire nettement supérieur, les ChA ont été forcés de se retirer sur la Lys et faisant preuve de courage et de ténacité y ont livré la dernière bataille. A Vinkt le 25 mai, ils ont reconquis une partie de leurs positions au prix d'un dur combat.

Au canal Albert, le 20 A dès les premières heures de l'invasion a subi un baptême du feu d'une violence inouïe. Harcelé de toutes parts par l'ennemi, il a exécuté tous les ordres de tir reçus et a résisté jusqu'à la destruction complète de l'unité.

Durant les 18 jours de campagne, le bataillon motocycliste continuellement sur la brèche a accompli sans défaillance les multiples missions qui lui ont été assignées.

Puis le 28 mai, ce fut la capitulation suivie pour beaucoup du long chemin de l'exil.

L'esprit ChA est une réalité. Fin 1940 fut créé le service social du Chasseur Ardennais (SSChA), association philanthropique destinée à assurer un service de solidarité. Son but humanitaire n'était pas primordial, il servait à camoufler sa véritable raison d'être: la création et l'organisation de la résistance armée par le regroupement des bérets verts qui avaient pu regagner leurs foyers.

Les maquisards du camp d'Orchimont commandés par le baron Ryelandt — «commandant Benoit» dans la clandestinité — portaient fièrement le béret vert à la hure.

Le 9 septembre 1945 les ChA ont tenu leur premier Congrès national à Libramont. Tous les commandants des grandes unités en 1940 étaient présents. Deux décisions furent prises: la dissolution du SSChA et la création d'une fraternelle groupant comme membres effectifs tous ceux qui en mai 1940 avaient servi dans les unités de tradition ChA. La Fraternelle fut officiellement constituée en ASBL en février 1945.

Le 8 mars 1946 le 1^{er} bataillon de la 4^e Brig de d'infanterie «Steenstraete» en exécution de la décision ministérielle «Traditions» devient le bataillon de Chasseurs Ardennais qui plus tard donnera naissance au nouveau 1^{er} Chasseurs Ardennais.

Le 2^e Bon ChA est créé à Bastogne le premier février 1952 et dissout à Spa le 31 janvier 1955. Il est actuellement un bataillon de réserve du 1 (BE) Corps.

Le 15 janvier 1952 le 3^e Bon ChA est reformé à Vielsalm son ancienne ville de garnison.

Les 4^e et 6^e Bon ChA actuellement unités de réserve sont dans le cadre de la défense militaire du territoire, respectivement des bataillons de garde des provinces de Luxembourg et Liège. Le 20 A reconstitué le 8 septembre 1951 à Aix-la-Chapelle tient actuellement garnison à Werl.

Tous ceux qui ont servi et qui servent encore dans des unités d'après guerre font partie de la Fraternelle comme membres adhérents.

Mais le temps ne s'arrête pas et la Fraternelle des ChA a déjà fêté son 40^e anniversaire. Bon nombre de membres effectifs ont disparu et chaque année les rangs s'éclaircissent. Le poids des ans commence à peser sur les épaules des aînés et ils en sont conscients. Ce n'est pas sans un pincement de cœur qu'ils voient défiler les années et leur désir le plus cher est que la relève soit assurée. Eux qui sont issus d'un régiment prestigieux, eux qui en 1940 appartenaient à des unités d'élite et en ont donné la preuve tangible ne peuvent pas voir leur groupement perdre de sa vitalité, de son dynamisme ou même s'éteindre. Les membres adhérents, les bérets verts d'après guerre, héritiers d'un glorieux passé doivent se montrer dignes de leurs prédécesseurs, ils ont le devoir de reprendre le flambeau et d'assurer la pérennité de la Fraternelle. C'est une reconnaissance et un hommage à ceux qui ont fait honneur au béret vert au cours de la campagne des 18 jours ou dans la résistance, un geste d'amitié et de sympathie à l'égard des aînés, un honneur pour l'Armée et une leçon de civisme pour tous les Belges.

Léon VAILLANT.



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

Le Chef de Corps, les Officiers, les Sous-Officiers, Caporaux-Chef, Caporaux et Soldats au béret vert ainsi que la section 1 ChA de la Fraternelle vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1989.

LE 1 CHA EN SURCHAUFFE



La garde aux Palais Royaux



La Croix d'Officier de l'Ordre de la Couronne du Major Jaumin, nouveau Commandant en second du 1ChA.

Le rythme de nos activités au cours du premier trimestre avait été qualifié de rapide, celui du deuxième trimestre, de très rapide. Quant au troisième trimestre, rappelez-vous, il fut décrit comme forcené.

Démentiel est la seule appellation qui sied au régime qui fut celui du 1 ChA durant le dernier trimestre de 1988. En plus de se succéder à une cadence VV, les activités ce sont cette fois, à maintes reprises, superposées. Bref, sans vouloir entrer dans les détails, mentionnons plus spécialement trois activités majeures que nous avons vécues à l'échelon du Régiment.

— Excellente prestation de nos canoniers et tireurs MILAN lors du camp de BERGEN du 16 au 28 oct. Pour nos tireurs MILAN les résultats cumulés, des deux périodes de camp d'avril et octobre, permettent au 1 ChA de remporter le CHALLENGE MILAN 1988 avec plus de 120 pts d'avance sur le second.

— Prestation de garde aux Palais Royaux de la 3^e Compagnie du Capitaine BRUNIN du 16 nov. au 2 déc.

REMISE DES HURES AUX RECRUES DE LA 2 CIE A SAINT-HUBERT

Un jeune soldat ne devient véritablement Chasseur Ardennais que le jour où il peut orner son béret vert de la hure. Pour la recevoir, il faut la conquérir, ce que les recrues font en assimilant une instruction sévère. Ce cap, les jeunes de la 2^e compagnie du 1^{er} Chasseur Ardennais l'ont franchi, dignes de recevoir leur récompense à SAINT-HUBERT.

La cité ardennaise parraine, en effet, la 2^e compagnie, et semblable manifestation s'y est déroulée les deux années précédentes.

Les cérémonies avaient débuté au monument aux morts avec le dépôt de fleurs par le Major JAUMIN, Commandant en second du Bataillon et le Bourgmestre C. LECLERE. Sous le

commandement du Capitaine MICHEL, le 2^e Cie rendait les honneurs. Parmi les autorités présentes, M. A. COLLARD, commissaire d'arrondissement; le conseil communal; le Colonel en retraite MOINY.

On notait la présence des délégués des associations patriotiques et scolaires de l'entité avec drapeaux.

Sur la place de l'Abbaye, entourée de chars portant chacun le nom des villages de la commune, le public attendait l'arrivée des recrues et autorités.

Le Major JAUMIN fut le premier à souligner les liens d'amitié qui unissent la ville à la 2^e Cie et la

— Période de camp à VOGELSLANG du 12 au 23 déc. Durant le camp le 1 ChA fut évalué tactiquement sur le terrain, au cours d'un exercice dirigé par le Colonel BEM BRIQUEMONT Commandant de la 7^e Brigade d'Infanterie Blindée et contrôlé par les Officiers et Sous-Officiers de son état-major.

A l'issue de l'évaluation, le commandant de Brigade déclara que de tous les exercices d'évaluation auxquels il avait assisté, durant sa période de commandement, celui-ci était le meilleur de tous. Présent, le 17 déc., au repas de camp qui réunissait les Officiers du Régiment, il remercia le Corps des Officiers de lui avoir fait un aussi beau cadeau de départ, en parlant de la parfaite exécution de l'exercice.

Le Régiment sous les ordres de son Chef de Corps, le Lt-Col. BEM MARCHAL, était en force sur le terrain: 769 hommes et plus de 150 véhicules chenillés et roues. Signalons la présence aux côtés des Chasseurs Ardennais, d'un Peloton du 1^{er} Bn du Royal 22^e Régiment canadien et d'un Peloton du 5^e Régiment d'Infanterie français. TOUS unis vers un même objectif.

part prise dans ses rapports par la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, section de SAINT-HUBERT que préside le Commandant e.r. GOFFART.

S'adressant aux parents, il dira: Notre souci constant est de faire en sorte que vos enfants quittent le service militaire enrichis d'une expérience positive et mieux armés moralement pour affronter les vicissitudes de la vie. Je peux vous assurer que chez les Chasseurs Ardennais, vos fils ne perdent pas leur temps. Grâce à l'entraînement exigeant suivi par nos soldats, les qualités de courage, d'audace, de ténacité sont développées de pair avec l'esprit d'équipe indispensable dans notre société.

Des remerciements furent adressés également par le Bourgmestre et des félicitations aux jeunes recrues qui vont recevoir la hure, insigne de courage et d'honneur. Dans un recueillement, où se mêlent le souvenir, la fierté et l'espérance, nous vous regardons en pensant à tous les combattants d'hier qui firent honneur à la devise «Résiste et mords».

Au nom de sa compagnie, le Capitaine MICHEL salua les anciens. Aux miliciens, il dit: «En vous reconnaissant comme Chasseurs Ardennais, nous voulons également que vous soyez conscients du lourd héritage qui repose sur vos épaules. Soyez fiers d'avoir réussi à conquérir la hure et faites preuve dans l'exécution de vos missions de la force de caractère et de la hargne du sanglier, notre symbole».

Ensuite, eut lieu la présentation du glorieux Drapeau du Régiment.

Le commissaire d'arrondissement A. COL-LARD remit la première hure au milicien OLME-CHETTE, ayant obtenu les meilleurs résultats, tandis que le milicien BERNIER, ayant été considéré comme très méritant, la recevait des mains du bourgmestre C. LECLERE. Le major JAUMIN les accompagnait.

Les parents accomplissaient le même geste de récompense, ainsi que les autorités communales et anciennes aux miliciens dont les parents n'avaient pu se libérer.

En la salle communale il y avait le drink de circonstance pour tous. Des «cochonailles» offertes par la ville accompagnait les sandwiches et boissons amenés de la caserne.

LA SAINT-HUBERT AU 1 CHA

Fidèles à leur saint patron, les Chasseurs Ardennais du 1^{er} bataillon ont fêté la Saint-Hubert dans leur quartier, au camp Roi Albert de Marche-en-Famenne, le 4 novembre. La veille au soir, un détachement, précédé par la clique de la musique des Chasseurs Ardennais, venue de Namur, avait traversé la ville pour fleurir le monument aux morts. Peu après, en l'église paroissiale, les «bêrets verts» ont assisté à la messe de la Saint-Hubert au cours de laquelle le sermon de circonstance a été prononcé par le padre DENNE, aumônier du camp.

Le lendemain, vendredi, à 8 h 30, sous un ciel azur, les Chasseurs Ardennais ont ouvert la journée des festivités par une parade sur la cour d'honneur de leur quartier. Ils ont fleuri le monument aux morts du régiment. A l'occasion de la revue, le Chef de Corps, le Lieutenant-Colonel BEM MARCHAL, a remis la croix d'officier de l'ordre de la Couronne au Major JAUMIN, nouveau commandant en second du bataillon et reçu la prestation de serment de quatre nouveaux gradés: les sergents FORGET, MARGHEM, VERDIN et WATTIEZ. Le Chef de Corps accompagné de M. LEURIS, vice-président national de la fraternelle des Chasseurs Ardennais a remis le trophée du recrutement de la fraternelle au Capitaine BRUNIN. La 3^e Compagnie, ayant recruté le plus grand nombre de membres, remporte ce challenge pour la quatrième année consécutive et l'obtient à titre définitif. Elle est suivie par le 1^{er} Compagnie qui obtient la coupe de l'encouragement. Cette cérémonie officielle terminée, les cinq compagnies du bataillon ont pu se mesurer, tout au long de la journée, dans des compétitions alliant la force, l'adresse et l'endurance, sans oublier la bonne humeur. A 16 h 30, la proclamation des résultats a donné le classement suivant: en tête, la 3^e Compagnie (40 pts) devant la Compagnie SP (28 pts), la 2^e (26 pts), la 1^{re} (26 pts) et E.M.S. (15 pts).

A midi, à mi-parcours des épreuves, toutes les Compagnies avaient fait jeu égal, lors du repas de corps, le succulent civet de sanglier du menu ayant amené troupe et cadre confondus, à

une brillante démonstration du maniement simultané du couteau et de la fourchette, exercice généreusement arrosé d'un excellent cru du vignoble français.



La remise du trophée du recrutement de la Fraternelle. Encore une de plus pour le Capitaine Brunin.

SEPTEMBRE 88

- 01 - 07 Détachement intervention Tihange pour la 3^e Cie
- 04 OPEN DOOR 7 Bde Inf BI
- 05 - 06 Terrain Tour I/88
- 10 Cérémonie anniversaire de parrainage de la ville d'Arlon (3 Cie)
- 12 - 23 FTX Golden Crown (EM Bn + 2 Cie)
- 20 - 21 Bivouac PEC (Cie EMS)
- 26 - 30 Période de tir à ELSENBNORN (Cie Sp)

OCTOBRE 88

- 01 - 05 Gardé à Zaventem (Det MILAN)
- 03 - 07 Un Pl de la 1^e Cie au Camp de Mailly (France)
- 03 - 07 Instruction des opérateurs BAMS
- 05 - 12 Détachement intervention Tihange (Cie Sp)
- 06 Contrôle «Valorisation du Sv Mil» (Bn)
- 08 Camp à Beverlo (3 Cie)
- 10 - 21 Challenge de tir 7 Bds Inf BI
- 11 Exercice de cadre III/88
- 12 Exercice Broadcast
- 13 Inspection Comdt Bn (2 Cie)
- 13 - 14 Camp de Bergen I/83 (1 Cie PI JPK - MILAN - Canonniers 25 mm)
- 16 - 28 Bivouac PEC (EMS)
- 19 - 20

CEREMONIE DE PARRAINAGE DES «COCCINELLES» (23 handicapés moteurs-cérébraux de JEMEPE-SUR-MEUSE) AVEC LE 1 CHA



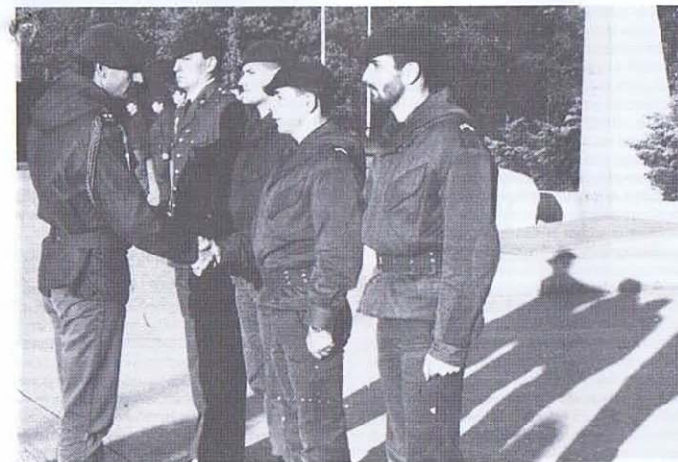
Au camp Roi ALBERT à MARCHE-EN-FAMENNE, le 1^{er} Chasseurs Ardennais a reçu une délégation de l'a.s.b.l. «Les Coccinelles» de JEMEPE-SUR-MEUSE, le 25 nov. Elle était composée du président du conseil d'administration, M. François LOMBA; des administrateurs MM. Christian LOMBA et BRENNARD; du directeur, M. BEGGEN; des éducatrices, Mme LAURENT et M. HOSE; de cinq pensionnaires de ce home abritant des infirmes «moteurs-cérébraux».

Les Chasseurs Ardennais étaient représentés par leur Chef de Corps, le Lieutenant-Colonel BEM MARCHAL, le Commandant en second, le Major JAUMIN, le RMS, l'adjudant-Chef CHARLOT et plusieurs Sous-Officiers, Caporaux et Soldats. Le but de cette rencontre était d'officialiser le parrainage des «Coccinelles» par le bataillon des «bêrets verts à la hure dorée».

En prologue à la cérémonie, le Lieutenant-Colonel BEM MARCHAL a brossé le portrait du 1^{er} Chasseurs Ardennais et situé sa place au sein de la 7^e Brigade d'Infanterie Blindée. En remettant la charte de parrainage au président de l'a.s.b.l., le Chef de Corps a précisé l'engagement que prenait son unité à aider, dans toute la mesure de ses moyens, cette œuvre qui se préoccupe du sort de ces jeunes infirmes. Ce parrainage veut concrétiser le rôle social que l'armée peut jouer dans la nation.

En remerciant les Chasseurs Ardennais, M. François LOMBA a retracé l'histoire des «Coccinelles». Fondée en 1967, l'a.s.b.l. a posé, en novembre 1981, la première pierre de son home de JEMEPEPE. Inauguré le 2 octobre 1985, il abrite, aujourd'hui, vingt-trois handicapés bénéficiant du remarquable dévouement d'un personnel comptant vingt-quatre personnes. L'an prochain, quinze nouveaux infirmes seront accueillis aux «Coccinelles». Les subsides officiels ne suffisent pas à couvrir les besoins de cette œuvre. Heureusement, l'a.s.b.l. peut compter sur la générosité de toute la région dans laquelle elle est implantée. Mais cela ne suffit pas encore. C'est ainsi que les responsables de l'œuvre ont eu l'idée de contacter l'armée. Ils ont sollicité le 1^{er} Chasseurs Ardennais, un régiment wallon, caserné aux confins des provinces de Liège, de Namur et de Luxembourg, l'appel n'a pas été vain car les bêtrets verts ont rapidement et généreusement accepté de parrainer les «Coccinelles».

Le repas de midi, au mess central du camp, s'est déroulé dans la plus chaleureuse des ambiances, parrains et filleuls s'étant manifestement bien adoptés. Et, c'est après avoir montré leurs blindés à leurs invités, surpris et émerveillés par la découverte, que les Chasseurs Ardennais ont souhaité bon retour aux jeunes infirmes et à leurs accompagnants. Des deux côtés, on s'est promis que ce n'était qu'un au revoir!



Les Sergents qui ont prêté serment.

NOVEMBRE 88

- 02 - 09 Détachement Tihange (1 Cie)
- 03 - 04 Fête de la St-Hubert
- 09 Exercice Asterix
- 09 - 16 Gardé à Zaventem
- 10 Toast au Roi et repas de Corps
- 16 - 23 Détachement Tihange (2 Cie)
- 16 - 01 Garde aux Palais Royaux (3 Cie)
- 21 - 25 1 Pl de la 1^e Cie au stage CEC de Givet (France)
- 22 - 27 CPX (EM Bn + Pal EM Cie)
- 23 - 30 Détachement Tihange (Cie Sp)
- 29 - 30 Démonstration IRSD (Bn)
- 25 Cérémonie de parrainage du 1 CHA avec «Les Coccinelles»

DECEMBRE 88

- 01 - 02 Tir AA à Lombardsijde
- 02 Remise des hures aux recrues de la 2^e Cie à St-Hubert
- 05 Exercice de Trg aux Tech de Mov en Colon (Bn)
- 05 - 09 Période de camp à Elsenborn (Pl Ecl)
- 07 Exercice Asterix
- 07 Visite de St-Nicolas au 1 CHA
- 08 Exercice Broadcast
- 12 - 23 Période de Camp à Vogelsang et à Elsenborn (Bn)
- 15 - 21 Eval Cie (3 Cie)
- 15 - 16 Taxonex Bn
- 15 - 20 Eval Cie (EMS)

ARRIVEES

1 Sgt Caerels venant de EM 17 Bde; Cpl Lime-ette venant de 19 Ach; Sdt Migect venant de Cie ATK Para Cdo.

DEPARTS

1 Sgt Maj Devos (vers NM 22); 1 Sgt Desmet (EI); 1 Sgt Franco (CI N° 1); Sgt Labeau (SGR); Cpl Charlier (Det MDN); Cpl Duchene (HM Bruxelles); Cpl Lamine (Det MDN); Cpl Graindorge (4 Gn); Sdt Delval (1 L); Sdt Domoto (2 Cdo); Sdt Peters (Det MDN); Sdt Distelmans (Det MDN); Sdt Leonard (Det MDN); Sdt Lebrun (3 Gn); Cpl Wilmar (Congé illimité); Sdt Deprez (Congé illimité).

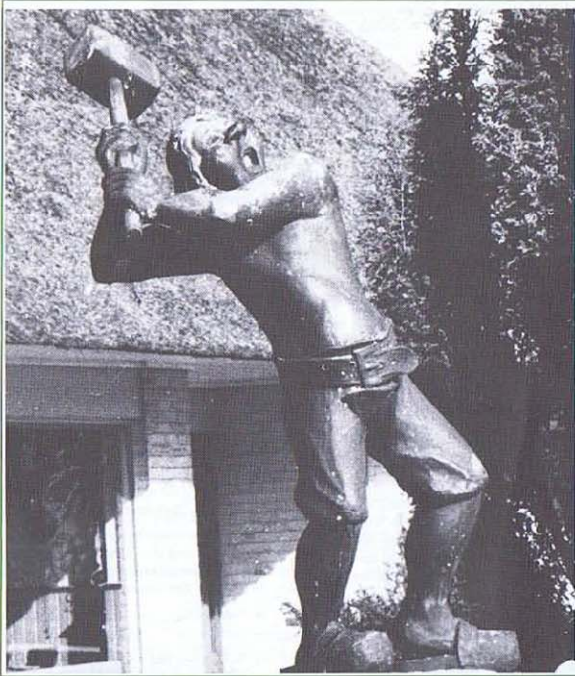
NAISSANCES

Sabine Brion le 19/08/88; Lionel Levêque le 20/10/88; Aurélie Bruwier le 14/10/88; Catherine Fecir le 14/10/88; Adélie Agoston le 21/10/88; Alison Mol le 04/10/88; Nady Evrard le 25/10/88; Chris Evrard le 25/10/88.

MARIAGES

Sgt Roupin avec Martine Masquellier; Sgt Famérée avec Françoise Hequenne; Sdt Vico Munos avec Berta Kotar; Sdt Ghin avec Maria Silenti.





LA LEGENDE DE COLIN MAILLARD

Valeureux héros hutois
Chasseur Ardennais d'élite

Le 9 septembre 1978 (Cf. «Le Chasseur Ardennais» n° 116), dans le cadre du parrainage du 6^e Chasseurs Ardennais par la ville de Huy, fut... sacré «Chasseur Ardennais d'Honneur» du régiment hutois, sa statue étant revêtue de notre vieil uniforme, le plus vaillant des anciens citoyens hutois, dont les exploits sont devenus légendaires, Colin Maillard.

La Confrérie de Colin Maillard, présidée par le commandant de réserve du 6 ChA Charles Legot remit alors les insignes d'Ecuyer de Colin Maillard au lieutenant-colonel Marcel Sacré, alors chef de Corps du 6 ChA, devenu régiment de la province de Liège.

Hommage fut également rendu quatre ans plus tard au célèbre «maçon-bretteur» lors du congrès national en sa cité, le 25 avril 1982. Ce jour-là, le nouveau chef de Corps, le lieutenant-colonel Gérard Van Nieuwenhove et le président national reçurent à leur tour le collier à mahotte, insigne de leur titre d'écuyer.

Nous disposons, depuis plusieurs années, d'une autorisation de l'Administration communale de Huy de publier «La légende de Johan Coley Malhars - Maçon, Chevalier et Géant de Huy», rédigée par feu Fernand Discry, archiviste de la ville. Nous la commençons aujourd'hui et la poursuivrons dans nos prochains numéros, en nous excusant du retard à le faire: actualité oblige.



LA LEGENDE DE JOHAN COLEY MALHARS (Jean Colin Maillard)

Maçon, Chevalier et Géant de Huy.

Cela se passa il y a fort longtemps, dans les trente années qui chevauchent sur les 10^e et 11^e siècles (985-1015). C'était l'époque calamiteuse où les grandes et petites seigneuries se constituèrent dans l'Europe occidentale, avec les débris de l'empire de Charlemagne et du royaume de Lotharinge. Ces transformations sont si mal connues dans les détails qu'elles ont favorisé toutes les extravagances des narrateurs qui les ont racontées dans leurs chroniques.

L'histoire fabuleuse de Johan Coley Malhars est une de ces extravagances et elle se place dans cette période qui fut un tournant décisif de l'histoire de l'Europe, bien davantage qu'une étape de l'histoire hutoise.

Vers 942, s'était créé dans des circonstances inconnues vraisemblablement pour des raisons militaires, le comté de Huy dont la ville constituait une place forte aux frontières de l'empire allemand. En 972, l'empereur érigea la principauté de Liège dont le premier prince fut l'évêque Notger. Treize ans plus tard, c'est-à-dire en 985, le comté de Huy fut incorporé à la principauté de Liège, formant ainsi une unité territoriale plus puissante, destinée à protéger toute la région mosane et rhénane de l'empire allemand. C'est sur ce fond historique et dans ce décor de scènes politiques que se place la

légende du géant hutois, Johan Coley Malhars, qui n'est entré dans l'histoire liégeoise que trois cents ans après les événements.

C'est en effet, seulement au 14^e siècle, que le clerc liégeois, Jean de Preis d'Outremeuse, mêla aux événements de 985-1015 un personnage, créé par lui pour en faire un héros célèbre par son origine noble et sa déchéance que sa haute taille et sa force physique allaient lui permettre de racheter. Jean d'Outremeuse fait de Johan Coley Malhars, un héros de chanson de geste, comme il le fit encore pour le légendaire comte Basin de Huy. C'est dans la *Geste de Liège* que ces héros hutois paraissent. Cette *Geste de Liège* constitue un interminable poème dont nous n'avons conservé intact que le premier livre — il y en avait quatre — qui compte plus de 40.000 vers, distribués en 1261 strophes de vers monorimes, vers aussi plats que les erreurs et les mystifications que l'auteur y multiplie. Jean d'Outremeuse a, ensuite, dérimé son poème pour en faire une chronique en prose qu'il a appelée *Ly Mireur des historis* (Le miroir des histoires). Elle représente six gros volumes in-quarto bien que l'histoire de Liège s'y arrête au 14^e siècle. C'est dans ce cat enorme fatras de vers ou de prose qu'il faut chercher la fabuleuse histoire de Johan Coley Malhars. Encore faut-il l'y chercher avec une extrême méfiance, car le genre littéraire de la chanson de geste que Jean d'Outremeuse a voulu imiter est, à son époque et par sa faute, en pleine décadence. Au surplus, Jean d'Outremeuse, mauvais poète, prosateur prolixe et obscur, est un fantasiste qui prétend tout connaître et tout raconter. Ainsi, créateur du personnage Johan Coley Malhars, il n'a pu échapper à l'obligation de lui faire un état civil. Il nous dit que le grand-père était un usurier qui tenait une table de prêt en la rue Griange. Il s'y enrichit au point qu'il passa pour l'homme le plus riche de toute la princi-

pauté. De son mariage avec la fille du seigneur de Goesnes, il eut un fils qu'il prénomma Johans. A la mort de son père, Johans recueillit le riche héritage, mais il abandonna le métier d'usurier pour courir les joutes et les tournois des chevaliers, si bien qu'il y récolta gloire et renommée, mais s'y ruina complètement. Marié à une fille du seigneur d'Antheit, il n'eut qu'un fils: notre Johan Coley, futur héros hutois, qui ne recueillit même pas un denier de la succession de ses nobles parents. Ainsi, Johan Coley apparaissait comme victime d'un destin qu'un vieux proverbe exprimait ainsi: «L'argent mal acquis ne peut parvenir à l'héritier de la troisième génération». Ainsi marqué par le destin, Johan Coley dut gagner sa vie par le travail: il se fit maçon et jusqu'en 998, ne fit guère partie de lui bien que, malgré sa déchéance, les Hutois lui eussent voué une grande estime et considération. Personne ne paraît cependant avoir jamais soupçonné que dans la carcasse du maçon se cachait l'âme d'un authentique héros d'épopée.

L'heure du héros ne sonna qu'en 998, c'est-à-dire treize ans après la cession du comté de Huy au prince de Liège. Jean d'Outremeuse le dit:

Ensi pendit la chouse XIII années accomplies.

Alors le comte Lambert de Louvain entreprit la guerre pour reprendre au prince de Liège le comté de Huy.

Sour l'an IX XC VIII est comenchie Une mult grande guerre qui vint de grant boiserie (tromperie)

Car ly Cuen (comte) de Lovain ot grant envie De che que son neveu Aulrois avoit lassie Li grant conteit de Huy et sa grande seigneurie Al engliese de Liège. Li jure par Saint Helie Encors le raverat trestout ou en partie. (Vers 24641-47 du premier livre).

Le comte Lambert de Louvain, étant parent du comte Ansrif, s'estima lésé dans ses intérêts de famille et de voisin par l'annexion du comté de Huy à la principauté de Liège.

En réalité, cette annexion barrait la route de la Meuse aux Brabançons. D'autre part, la parenté qu'unissait à Ansrif ne lui donnait aucun droit d'héritier, parce que le comte de Huy était un fief-office dont l'empereur disposait à son gré. La guerre qu'il va déclencher est une guerre injuste et elle est, au surplus, une pure invention de Jean d'Outremeuse. Il a simplement décalqué et déplacé des faits historiques vrais qui ont eu lieu plus tard et dans de tout autres circonstances, notamment en 1015 pour la succession d'un duc de Lothier et, en 1097-1225, pour la succession au comte de Moha. Notre romancier a trouvé dans les événements de 985-998, l'occasion d'illustrer la disparition du comté de Huy en y rapportant les exploits mémorables de son héros Johan Coley.

Quand le prince Notger apprit les préparatifs guerriers du comte de Louvain, il dit à son entourage: «Le comte Lambert ne sait ce qu'il veut; j'ai toujours été le grand ami de son père et ne désire rien de plus que de le rester avec lui. Mais s'il lui plaît d'avoir la guerre, il en sera pour ses torts et pour ses frais, car notre patron saint Lambert, à qui le comté de Huy a été cédé, sans tricherie, saura bien nous aider». En dépit de ces sages avertissements, le comte Lambert mit son armée en mouvement: il avait avec lui les comtes de Flandre, de Hainaut, de Namur et même le comte de Blois. Ces armées, groupant 40.000 hommes, envahirent la Hesbaye et vinrent mettre le siège devant Huy. Les Hutois furent renforcés par 6.000 hommes que leur avait envoyés Notger, le prince de Liège.

Le siège n'affola pas du tout les Hutois, ils négligèrent même de fermer les portes et les pos-

tics de leurs remparts. Ils avaient avec eux les troupes du comte Arnulf de Moha, bon stratège et tacticien courageux, qui proposa aux Hutois de sortir de la ville et de se ruer sur les assiégeants. Le choc fut rudement mené à coups de lances et d'épées, les ennemis durent reculer jusqu'au delà de Statte pour se reformer en bataille autour du Leumont. La lutte y reprit avec acharnement en une série de combats singuliers extrêmement sauvages. Ainsi, le comte de Moha attaqua le comte de Montaigu et lui asséna de tels coups d'épée qu'il le fendit en deux jusqu'aux pieds. Lambert de Louvain, qui se croyait invulnérable parce qu'il portait, sous son armure, de vénérables reliques, attaqua le comte de Moha à la lance et le tua.

La nouvelle de ces combats parvint alors à Liège. Le Prince mobilisa tous ses vasseaux et les parents des chanoines de la Cathédrale. Parmi les mobilisés, le poète-romancier ne négligea pas d'y mettre son parent Jean de Preis, qui est aussi son homonyme, et beaucoup d'autres, comme Hué de Jupille, Arnulf de Chênée. Tout ce monde se jeta bien vite dans l'énorme mêlée du Leumont. Le prince Notger lui-même y fit des prodiges de valeur. Cherchant à atteindre le comte de Louvain, il se heurta à Gué de Courtrai qu'il fendit en deux à coups de hache, puis tua sans autre façon le comte de Saint Pol, Renier de Blois, Pierre de Bordeaux et Guillaume de Saint-Ange. La terrible bataille en était là quand Johan Coley, occupé à démolir un mur à Tihange, dut venir à Huy, en Fourage, pour faire retremper son marteau d'acier. Apprenant l'engagement des Hutois en Leumont, il céda tout de suite d'aller les rejoindre. On lui essaya l'armure d'un tué sans parvenir à l'y faire entrer à cause de sa corpulence. Alors, Jean Colin se contenta de prendre un cheval équipé et son marteau. Lancé dans la bataille, il

frappa à droite, à gauche, avec une telle adresse et telle force qu'à chaque coup, il abattait un ennemi et faisait le vide autour de lui.

Johan Coley y fiert partout la gens remue Testes et bras confort qui tot en un mont rue Diestre et senestre abat, ensi qu'une tortue Son corps tcurne et ritourne maintes tieste et toluc.

Jean Colin devint bientôt la terreur des ennemis; le comte Lambert tenta de l'attaquer, mais le terrible marteau s'abattit sur le destrier et le cavalier qu'il fallut emporter sous sa tente.

Quand li comte Lambert le vit, se dit: Hélas Vechi li grant Malhart qui est un Sathanas Contre luy ne résiste ni arme, ni harnas (armure)

Si je le pois ochire! Je vous dis sens débats Onque le roy David quant occist Goliyas Ne fist teile Journée ni non plus Jonatas.

Ce combat dura jusqu'à la nuit, chaque guerrier fuyant le marteau de Johan Coley en murmurant: «Que Dieu me secoure! Que ce Maillard est fort!»

Laisant sur le terrain 20.000 morts, alors que les Liégeois n'ont perdu que 1.100 hommes, le comte de Louvain donna l'ordre de retraite car il n'y avait rien à faire devant *li grant cyable dechenit de Malhars*, ses reliques ayant même perdu leurs pouvoirs et vertu, puisque lui-même avait été, plusieurs fois, en grand danger. La retraite ramena les vaincus à Louvain où les Liégeois les poursuivirent afin de reprendre tout le territoire hesbignonn envahi. Le comte Lambert dut alors se résigner à demander la paix. Il fit appel au roi de France pour l'obtenir et se réconcilier avec les Liégeois. Le poète-chroniqueur ne nous en dit pas davantage sur cette intervention française et il reprend bien vite le récit des aventures de Johan

Coley, chacun ayant dû reconnaître qu'il ne veit oncques si preux, si fort ny si hardi.

Après sa victoire dont il devait la meilleure part aux Hutois, le prince Notger vint à Huy et y séjourna un mois en compagnie du roi de France et de toute la noblesse liégeoise. Au milieu des fêtes quotidiennes, quelques seigneurs hutois demandèrent au prince Notger de récompenser le héros du Leumont au marteau d'acier qui s'était acquis la plus grande renommée à Huy. Le Prince reconnut qu'il devait la victoire à Johan Coley et qu'il devait le récompenser.

Il s'adressa à son invité le roi de France, lui vanta les qualités de Johan Coley, gentil, honorable, preux, hardi aux armes, et le jugea digne du titre de chevalier. Le roi y consentit et procéda à la cérémonie de l'adoubement en ajoutant à ses nom et prénom, le surnom de Mailhart (Mailhars) en souvenir de l'usage qu'il avait fait de son marteau d'acier. Il lui donna alors un écu de chevalerie au champ d'argent (blanc) semé de maillets d'azur (bleu). A cela le roi ajouta une pension annuelle de 30 florins, transmissible à ses enfants, et lui proposa d'épouser Marguerite de Seilles, fille d'un seigneur foncier très riche. Enfin, le prévôt de Liège offrit le gîte et le couvert en son hôtel au nouveau chevalier et le nomma maire héréditaire de la Sauvenière. Devenu ainsi Liégeois, Jean Colin Maillart allait bientôt réparer la dette d'une nouvelle guerre en plusieurs épisodes.

Notre bourgmestre historien, Laurent Mélat, n'a pas manqué d'accommoder à sa manière le merveilleux récit de Jean d'Outremeuse sur la bataille du Leumont. Pour paraître plus circonstancié que son maître, Mélat écrit qu'on ne sait plus si la bataille a eu lieu à Amay ou à Wanze. Si elle a eu lieu à Wanze, c'est au lieu dit «Prale», près du Leumont. Mélat semble ainsi vouloir nous donner un reportage plus circonstancié de l'événement, mais notre reporter se trompe car Leumont relève d'Antheit et non de Wanze. A-t-il eu conscience du caractère extravagant des exploits du maçon hutois dans la bataille? La question se pose, car Mélat escamote, dans son récit, tous les détails prêts aux Hutois et à Jean Colin par Jean d'Outremeuse. Mélat se contente de dire que le prince Notger étant fort obligeant, libéral et reconnaissant, ne voulut pas laisser tomber dans l'oubli le souvenir de celui à qui il devint la gloire d'avoir vaincu l'ennemi: ce gentilhomme hutois Jean Coley, dit Maillart. Il ne dit rien non plus sur la cérémonie de la promotion et de l'adoubement de Maillart au rang de chevalier par le roi de France. Pour Mélat, c'est le prince Notger qui octroie la chevalerie, la pension et le riche mariage, ce qui permet à notre reporter de préférer cette justification de la conduite de Notger: «Tant afin de stimuler et inciter les autres sujets à bien faire par l'espoir de semblables récompenses, que pour montrer que les bons Princes, pour les services qu'on leur rend à mesure rase en doivent récompense à mesure pleine pour leur grandeur et réputation».

Là où Jean d'Outremeuse plonge dans le merveilleux, Mélat nous ramène au pédantisme moralisateur et sentencieux, mais il ne se laisse pas prendre aux extravagances et invraisemblances du récit de Jean d'Outremeuse.

Celui-ci ne fut guère en peine de trouver une nouvelle occasion de remettre Jean Colin Maillart en vedette. Il nous raconte qu'en 1013, le comte de Brugeron, dont la capitale était Hougaerde, vendit son comté à l'évêque de Liège, Baldéric, pour la somme de 1.200 marcs, à telle condition:

Si le cuen trespassoit sans hoirs (héritiers) de sa semenche, Fust-ce marle ou femelle, sans nulle violence, Trestoute sa conteit revenroit al engliese...

En attendant son trépas, le comte se reconnaissait vassal du prince de Liège. En réalité, ces opérations datent de 998; en 1013, la mort du comte opéra l'annexion du comté à la principauté de Liège. Cette fois encore, le comte de Louvain invoqua un lien de parenté avec le défunt pour réclamer sa succession, offrant même de rendre au prince de Liège le prix de l'achat payé en 998, en vertu d'une coutume qui autorisait le plus proche parent à racheter un bien familial vendu, dans le courant de l'année de la vente. Le prince de Liège eut beau jeu de rejeter cette offre puisque l'acte de vente était vieux de cinq ans. Ces tractations s'étant accompagnées de menaces, l'évêque Baldéric entreprit la construction d'un château-fort à Hougaerde. Cette construction inquiéta le comte de Louvain:

Or advint que Lambiers en eut mescontentement Un jour vint à Hougaerde avec hommes cinq cents Et dit aux ouvriers bien ouvertement Que s'ils travaillent plus avant, par les Saints Sacrements. Tous seront mis à mort...

Cette menace fut rapportée au prince de Liège qui s'empressa de convoquer tous ses vassaux, obtenant même le concours du comte de Namur bien qu'il fut le beau-frère de Lambert de Louvain. Alors, le prince de Liège envoya ses troupes à Hougaerde, excommunia Lambert et l'avertit:

Qu'en dépit de lui ce qu'a voulu entreprendre Parferat sus sa terre quoiqu'il doie despendre Ses ouvriers garderai et si vorat attendre Qui serai si hardis que les vorat offendre (attaquer).

Le comte de Louvain riposta par la saisie de tous les biens liégeois sis en Brabant. Ce n'est pourtant qu'en 1015-1016 que la guerre commença. Le comte Lambert vint attaquer Hougaerde à la tête de 2.000 hommes. Les Liégeois étaient moitié moins nombreux, mais parmi eux il y a Maillart.

Johans Malhars estoit devant en premier tour Qui son Mailhet d'acier avoit qui fut maieur (plus grand) Lambiert le craint plus que nul autre contour (combattant) Car sentit a sa forche qui fut de grant hataur (vigueur).

Tout de suite s'engageant de fameux combats singuliers, Maillart attaqua d'abord à l'épée le sire Enguarand de Genappe et le tua. Puis il reprit son maillet d'acier et parcourut tous les rangs ennemis:

Johan Malhars aloit tous les rangs parcourant Homme si fort ne rencontre que lui soit résistant

Contre son maillet n'at arme qui soit garans. Maillart n'est pas le seul à se distinguer dans les combats. Radut des Preis, à l'épée, tue les Brabançons comme porchiaux en pasture. Tous ceux qu'il combat, il les fend jusqu'au pis (poitrine) ou jusqu'à la ceinture. L'évêque Baldéric lui-même combat avec une paille ardeur et cela dure jusqu'à la fin du jour. Quand la nuit enveloppa le champ de bataille, les Brabançons, meurtris, déconflits, commencèrent à se retirer. Pour éviter qu'ils ne lui échappent, le prince Baldéric fit allumer des torches, ce qui accrut la panique parmi les

fuyards. Baldéric eut peur de les poursuivre et fit sonner la fin du combat et le ralliement de ses troupes. Mais les combattants liégeois étaient morts de fatigue, de faim et de soif. Ils se jetèrent sur les provisions accumulées et abandonnées par les vaincus; surtout, ils burent plus que de raison.

Si plantivoisement qu'ils en sont mesaisies Car tous sont enivreis, par les champs sont coucheit, Ensi comme que soient porchiaux...

Cette situation allait bientôt changer la retraite brabançonne en un retour en force, grâce à la trahison du comte de Namur. Désolé et repentant d'avoir participé à la défaite de son beau-frère, il prit congé du prince de Liège qui le remercia de son concours. Jean d'Outremeuse refabrique ici une scène qui allait lui permettre de faire rebondir les exploits de Maillart.

Ayant pris la direction de Namur, le comte et ses troupes changèrent bien vite de route. A toute vitesse, ils se lancèrent à la recherche des Brabançons en retraite et les rattrapèrent devant Tirlémont. Rapportant au comte Lambert que toute l'armée liégeoise s'était enivrée, qu'elle était dispersée, désarmée, assommée de cervoise et de vin, le comte de Namur l'assura qu'il peut surprendre les vainqueurs d'une journée et transformer sa défaite en victoire. Aussitôt l'armée brabançonne fait demi-tour et revient vers Hougaerde pour surprendre les Liégeois. Mais le vaillant Maillart a établi une garde de 500 hommes avec Radut des Preis. Le comte de Louvain prend sur lui de les bousculer tandis que le comte de Namur se ruera sur les Liégeois endormis et mal réveillés de la surprise parce que les Brabançons les redoutent plus «que la souris les chats». Les chefs liégeois ramènent les hommes. Maillart, au cœur inflexible, courait ça et là pour leur rendre courage.

Hé! Dieu que dist Lambier, chis dyable brassé rage Jamais tant qu'il vivra n'averray avantage Encontre les Liégeois que vaillie un seul fromage.

L'effet de surprise échoua grâce à la vigilance de Maillart, mais au prix de lourdes pertes pour les Liégeois: 2.000 soulards tués dans leur sommeil d'ivrogne et 1.000 vaillants guerriers tombés autour de Maillart, dans une résistance désespérée, mais victorieuse. Le coup de grâce fut donné aux Brabançons par l'arrivée, à la grâce de Dieu, du seigneur de Florennes à la tête de ses troupes, et cette intervention inespérée, inattendue, a fourni à Jean d'Outremeuse une dernière occasion de vanter son héros, le géant Maillart.

(Suite et fin au prochain numéro)

AVIS

La Section de Huy — ville de l'étaïn — vous informe qu'elle possède toujours en stock de magnifiques assiettes en étain.

Deux modèles:
a) Hure laurée;
b) Paysage d'Ardenne dominé par la hure.



Le mot du Président

Après une année de 10^e anniversaire où nous nous sommes retrouvés à de nombreuses reprises et où nous avons pu mesurer ensemble le chemin parcouru au cours de cette décennie et les liens d'amitié qui se sont créés, le moment est venu d'établir le bilan de nos activités.

Mais avant de retracer avec vous les grands moments vécus ensemble, je vous adresse à toutes et à tous mes vœux les plus cordiaux de joyeuses fêtes de Noël et de Nouvel An.

Ces deux festivités de fin d'année étant tombées un dimanche, de nombreux marcheurs vont être privés pendant 15 jours de leurs activités favorites.

Durant cette trêve qui sera vraiment celle des confiseurs, ils pourront tout à loisir se remémorer les belles marches auxquelles ils ont participé, préparer le calendrier de l'année à venir, assurer la maintenance des équipements et le renouvellement des pièces défectueuses.

Ainsi nous somme certains que grâce à ce repos «sabbatique» nous retrouverons fin prêts à notre premier grand rendez-vous: le 7^e marche d'hiver.

Rappelons les points forts de l'année 88

Le 6^e marche d'hiver qui se déroula à Vielsalm en Février, nous a laissés quelques souvenirs mémorables.

- l'absence pour la première fois de Pol Charlier terrassé par une grippe vicieuse.
- l'exposé de la bataille de Chabrehez par notre vétéran Adolphe Lhauroux.
- la traversée de la Fagne sous la neige avec le rampeing devenu célèbre de notre ami Louis Marière.
- la marche Werboront - Trois-Points avec les vétérans de la 82 AAJG.
- le café accueillant de Trois-Ponts et bien d'autres enregistrés pour la postérité grâce à la caméra toujours inscrite de Jean Octave, le Pasolini de service.

Le 5^e marche du 1 ChA organisée à Saint-Hubert et où nous avons gagné le trophée du Club civil le mieux représenté, sans oublier l'accueil très amical de Rémy Tarte lors de notre

COMPOSITION DU COMITE

Président d'Honneur	LtCol e.r. Servais BORBOUX 6690 - VIELSALM
Président	Jean BRICART Rue des Chalets, 5 4220 - JEMEPPE (Seraing)
Vice-Président	LtCol (R) Gérard VAN NIEUWENHOVE Avenue de Nivelles, 15 1350 - LIMAL
Secrétaire-Trésorier	Pol CHARLIER Rue de Bierset, 51 4330 - GRACE-HOLLOGNE

passage à Arville et la présence à l'arrivée de notre vice-président national Jean Coffart, accompagné de son épouse et d'une délégation de la Fraternelle de Saint-Hubert. Nos félicitations au Chef de Corps du 1 ChA et à tout son staff.

La 22^e marche du Souvenir et de l'Amitié où les habitués ont apprécié quelques modifications d'itinéraires bien pensées.

- Un nombre record de nos marcheurs y a participé.
- Paul Porteus notre vétéran américain nous a fait l'agréable surprise de nous offrir de magnifiques T Shirts pour lesquels nous le remercions encore très chaleureusement.
- Afin de célébrer le 10^e anniversaire de notre fondation, nous avons parsemé notre itinéraire de fanions aux couleurs du Club que nous avons offerts aux autorités lors des réceptions dans les diverses communes.
- Nous avons aussi créé une nouvelle tradition: grâce à la suggestion de notre président d'honneur, nous avons clôturé ces 4 merveilleuses journées par un repas où les sangliers étaient partout, autour du restaurant, à table et dans les assiettes.

Le marche du 10^e anniversaire

- remarquablement organisée, aurait mérité un accueil plus soutenu de la part de nos marcheurs et marcheuses.
- magnifiques itinéraires, fléchage impeccable, intendance et logistique irréprochables, mais une pluie insistante a probablement découragé un grand nombre de ceux que l'on espérait plus nombreux.
- malgré tout, une journée que l'on n'oubliera pas, qui marquera dans l'histoire du Club.
- un grand bravo aux organisateurs, à tous les courageux participants et un grand merci à notre membre le LtCol Keutjens, Chef de Corps du 3 ChA ainsi qu'à tous ses collaborateurs pour leur appui spontané et très efficace.

Au cours de cette année 89 ne dormons pas sur nos lauriers, entamons avec enthousiasme la marche vers le 20^e anniversaire et pour ce faire, retrouvons-nous nombreux sur la route le plus souvent possible.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 1989

Jean Bricart

Cotisation 89

200 F (adulte au-dessus de 21 ans)
150 F (de 12 à 21 ans)
50 F (pour les enfants de moins de 12 ans au 31/12/88)
assurance comprise de la date d'inscription au 31/12/89 à verser au cpts 240-0280297-68 de Club de marche CHASSEURS ARDENNAIS, 4330 GRACE-HOLLOGNE (mentionner votre date de naissance pour assurance).

Participation aux marches suivantes

Date	Nom	Km
6 août	OUPEYE	60/47
7 août	SILLY	15
12 août	BORNEM	100/65
15 août	NIVELLES	20
21 août	BRAINE-LE-COMTE	10
28 août	NIVELLES	12
3 sept.	VIELSALM (SO BECHEFA)	18
4 au 9 sept	HEBRONVAL	125
10 sept	IZEL	20
11 sept	UCCLE	10
11 sept	SERAING	30
15 sept	NIVELLE	20
25 sept	UCCLE	20
1 oct	MARCHIN	42
15 oct	EMBOURG	50
29 oct	CHAUDFONTAINE	28
5 nov	NAMUR	30
5 nov	HONVILLE	10
11 nov	SAIVE	50/30
12 nov	HERVE	30
13 nov	HERVE	20/10
19 nov	JUPILLE et CIPLET	42
20 nov	JUPILLE et CIPLET	42
26 nov	ENGIS (prologue)	50
26 nov	ROMSEE	25
3 déc	ENGIS	50
4 déc	ENGIS	25

VIELSALM face à l'ennemi, le 10 mai 1940

Certains combats qui se sont déroulés au cours de la «Campagne des dix-huit jours» ont retenu plus particulièrement l'attention des historiens, par suite de leur âpreté et des pertes subies: Bodange, Chabrehez, Rochelival... Par contre, on ignore largement la résistance opposée à l'ennemi en d'autres endroits, dès le premier jour, notamment à Vielsalm, Salm-Château, Montleban... C'est pourquoi, ainsi que l'a écrit le général Champion, «Avant que le souvenir ne s'en perde»... il convient de confier aux archives le détail d'opérations ayant tenu l'ennemi en échec, en d'autres lieux que les précités. Ce qui s'est, par exemple, passé à Vielsalm, reste encore largement ignoré... Loin de moi l'idée de vouloir diminuer l'importance de la lutte à Chabrehez, Rochelival et autres lieux, et je m'incline bien bas devant les victimes et les rescapés.

Le 3^e Régiment de Chasseurs Ardennais assurait la défense de la Salm et l'Ourthe, depuis le nord de Houffalize jusqu'à Targnon. Les différentes positions furent occupées à partir de septembre 1939. Au cours de la mobilisation, différents mouvements permirent à chacun de connaître toutes les positions du secteur. Ainsi, notre compagnie — la huitième — après avoir occupé successivement la Baraque de Fraiture, Grand-Hallaux et Regné, s'est installée à Vielsalm à partir du mardi 7 mai 1940. Pour le récit envisagé, voyons le dispositif de défense de la 8^e Cie le 10 mai 1940 à Vielsalm: — Cdt de Cie: Lt Bolland (remplaçant le Cdt Lermineau, transféré le 7 mai au CRI/ChA à Charleroi); — 1^{er} Pon: Adjudant Blaise: au Bonalfa + une section de Mi; — 2^e Pon: Lt Lamborelle, à Rencheux + une section de Mi; — 3^e Pon: Lt Gillet, à la Beurrerie de la Salm; — 4^e Pon: Lt André, dont une section au 1^{er} Pon et une au 2^e Pon.

Nos missions durant la mobilisation

Occupation et aménagement des positions: tranchées, fossés anti-chars, obstructions routières, abattis, gardes aux destructions préparées, consignes, interventions éventuelles, fournitures de gardes aux différents postes frontières jusqu'à Saint-Vith, Steinbruck, Gouvy, Limerlé, Steinbach... c'est-à-dire depuis le nord du secteur du 2^e Chasseurs Ardennais commençant à Houffalize jusqu'à l'Amblyve (Targnon).

Les nombreuses gardes à fournir ont parfois empêché le parfait aménagement des positions occupées. On eut recours au Génie et à la main-d'œuvre civile.

C'est la guerre

Une dernière alerte avait provoqué la suppression des congés qui furent rétablis le... 9 mai. Ce fut pour nos mobilisés (rappelés) un soulagement, hélas trop court, car vers minuit, nouvelle alerte et rappel des hommes en congé. On occupa les positions, réalisant la gravité de l'heure.

10 mai, 5 heures

Ordre de faire sauter les destructions suivant le processus indiqué, soit les plus proches de la frontière, puis les autres au fur et à mesure du repli des postes avancés.

Signalons que toutes ces destructions furent exécutées parfaitement et que nos hommes parvinrent à rentrer dans leurs unités.

Réveillée par les explosions, la population civile s'affole et l'exode commence, provoquant

un encombrement de toutes les routes, gênant ainsi nos mouvements et nos interventions à l'arrivée de l'ennemi.

Etant chef du peloton mitrailleurs, j'avais dû fournir une section en appui au 1^{er} Pon au Bonalfa, et une autre en appui du 2^e Pon au passage à niveau de Rencheux. Cette dernière relevait alors du chef du 2^e Pon (Lt Lamborelle).

Quant à moi, je restai avec le 1^{er} Pon (Adj Blaise).

Dès le début de la matinée, on nous signale l'ennemi à Commanster. Il faut encourager les hommes et leur donner bon moral. On guettait, anxieux, l'arrivée de l'envahisseur. Durant cette attente, j'escaladai le Thier-du-Mont jusqu'au sommet, d'où je scrutai l'horizon vers l'Est, à l'aide de mes jumelles, en direction de Neuvilly et de Bovigny. Un dernier regard vers ma maison paternelle, puis je redescendis auprès de mes hommes. Les civils passent toujours, fuyant vers l'ouest, par Goronne et Lierneux.

11h30: De mon observatoire, j'aperçois les premiers Allemands venant de Neuville et descendant les rues de la Ville et du Parc. Ils sont environ une centaine au bas du carrefour et, au pas de course, se dirigent vers les maisons de la rue de la Gare. Ces renseignements sont aussitôt transmis au Cdt de Cie, le Lt Bolland (P.C. à la caserne).

Les hommes sont inquiets. Il faut les encourager. Les civils passent, toujours nombreux, dans la rue de la Gare.

Soudain, une moto se dirige vers Salm-Château. Est-ce un ennemi ou bien un civil? Il était vêtu de noir. On hésite; on ne tire pas. La route étant étroite à la Fosse roulette, la moto revient. Nouvelle hésitation. Dans son passage à découvert au sas de la rue des Chars-à-bœufs, craignant d'atteindre des civils, on ne tire pas, et ainsi notre position n'était pas dévoilée.

12h30: Un second motocycliste est repéré dans la descente des Chars-à-bœufs; il a un homme en croupe. Il vire vers Vielsalm et est pris sous le feu des Mi dans la petite côte. Il s'écroule devant la maison Halconruy (Bazar de la Salm). Un tué, un blessé. Peu après, un autre moto venant de Vielsalm est une autre cible qui va s'écraser contre la maison Cottin. Nous venons d'avoir notre baptême du feu...

A présent, on entend des tirs nourris au 2^e Pon, alors que chez nous, c'est le calme. Soudain, j'aperçois un assaut de tirailleurs en direction du 3^e Pon (Beurrerie), par les prés fangeux bordant la Salm, derrière les maisons Rinck et Misson (A noter que le plan d'eau actuel n'existait pas).

Visiblement, ils veulent enfoncer le centre de notre position. La fange, le remblai du chemin

de fer, puis l'escarpement de la Beurrerie constituaient un angle mort où les hommes du 3^e Pon ne pouvaient atteindre l'assaillant.

Ils risquaient d'être anéantis à la grenade. Face à cette situation, nous faisons intervenir en force les Mi pour flanquer le 3^e Pon, en prenant la fange d'enlaidie, ce qui brisa l'assaut de l'ennemi. C'était notre première victoire.

On reprend la surveillance des voies d'accès; des balles sifflent par intermittence, et on devine une infiltration dans les maisons bordant la rue vers Salm-Château. Tandis que la fusillade fait rage aux autres Pons, l'équipe DBT intervient devant le 1^{er} Pon et, par quelques projectiles bien placés, déloge l'ennemi qui reflue à travers les pâtures vers le Pensionnat du Sacré-Cœur. Un tir de Mi poursuit ces fantassins qui se couchent et repartent ou non, flairés par les vaches qui se demandent quels animaux envahissent leur domaine... (Après mon retour, j'ai appris que deux vaches avaient été touchées et que l'ennemi s'était retranché dans le pensionnat et, s'y barricadant, devait nous attaquer le lendemain.

L'après-midi s'acheva pour nous (1^{er} et 3^e Pons) avec quelques tirs sporadiques, tandis qu'au 2^e Pon, la tirailade continuait avec rage. L'ennemi avait tenté de contourner la position par le Fond de Crawé vers la caserne (PC de Cie), mais il fut stoppé par le 2^e Pon de Mi.

21 h 30: Ordre de repli. On s'étonne: nous étions pourtant maîtres de la situation. Mais à cette heure, l'ennemi était déjà à Tailles et à la Baraque de Fraiture.

Notre repli s'effectue à vélo vers Goronne et Lierneux où de nouvelles positions à occuper étaient prévues. C'est là que les hommes du 3^e Pon se montrèrent reconnaissants pour notre intervention par les tirs de Mi qui les sauvèrent d'une situation dangereuse. Pertes: un blessé léger.

Vers minuit, à Lierneux, alors que l'on se préparait à occuper la position, une estafette motocycliste nous apportait l'ordre de continuer le repli vers Hamoir. Avant de reprendre la route, on procéda au sautage de la destruction près du moulin Paquay.

A Manhay, nous percevons les bruits des abattis d'arbres par le génie, en direction de la Baraque de Fraiture. Notre déplacement de nuit, à vélo, était contrarié par les longues files de réfugiés suivant le même chemin.

Ravitaillément rapide à Hourmart, puis à l'aube du 11 mai, nous étions en position à Hamoir... Ainsi, nous avons dû nous replier chaque nuit dans l'obscurité, durant toute la campagne et nous n'avons eu que bien peu d'heures de sommeil. Nombreux sont les soldats qui s'endormaient sur leur vélo et se réveillèrent au sol par la chute...

CONSIDERATIONS:

Si comme beaucoup le croient, il n'y avait pas eu de résistance à Vielsalm (ni à Salm-Château) le 10 mai 1940, on pourrait se demander comment le grand stratège Rommel allait s'acharner sur Chabrehez et Rochelival alors qu'il pouvait foncer tout droit et sans lutte vers la Baraque de Fraiture?...

Ces coups de butoir sont demeurés en ... bauge, faute de place, dans le dernier numéro. Ils n'ont rien perdu de leur actualité.

FEDERALISME A DEUX = GAGEURE

Une délégation parlementaire belge s'est rendue en Suisse pour étudier (sic) les institutions du pays fédéraliste modèle. Elle aurait pu le faire avant de se lancer dans son entreprise... antifédéraliste. Un éminent spécialiste a entretenu ces messieurs et dames du fédéralisme suisse vu sous l'angle des relations intérieures.

Inclusions dudit professeur: le fédéralisme à deux est une gageure.

«Chez nous, en Suisse, il y a 26 cantons. Il n'y a pas un bloc allemandique contre un bloc roman. Vous auriez mieux fait de vous séparer en plusieurs régions... Les suisses n'imaginent évidemment pas la mise en place chez eux de régions dont le seul dénominateur commun serait la langue parlée par les habitants... la constitution de deux blocs amènerait irrémédiablement un antagonisme susceptible à plus ou moins long terme en cause la volonté de vivre ensemble...».

NDLR: Je ne cesse de le répéter et de l'écrire depuis des années.

FINIS BELGII?

Gros titre dans «LE SOIR»: «L'Etat de Martens VIII à l'issue de la 1^{re} étape du partage de la Belgique...».

SCANDALES POLITIQUES ET AUTRES

Les scandales impliquant la Défense nationale — et surtout des militaires — sont extrêmement rares chez nous. Contrairement à la «voix populi», il y en a aussi relativement peu parmi les personnalités politiques où l'on rencontre beaucoup de personnes désintéressées et qui ont rarement l'occasion de s'y enrichir. Surtout, les parlementaires de provinces... Bien sûr, il y a des exceptions et trop souvent, les accusations sont couvertes du «Manteau de Noël, sous prétexte de veiller au respect de la réputation de l'ensemble de la corporation. On se tient par la barbichette. En outre, l'oubli vient vite, la solidarité joue et, dans tous les pays, on voit resurgir «blanchis», des gens parfois victimes de l'opprobre.

A cet égard, il faut aussi souligner le rôle de la presse: elle doit dénoncer les faits vrais, mais non répandre les suspensions et rumeurs souvent fragiles, qui se concernent sur des personnalités en vue.

Le récit que nous venons de faire avait pour but d'éclairer un peu plus les historiens, trop peu informés, et de rendre l'hommage qui leur revient à ceux qui ont bien rempli leur devoir, dès le premier jour; Dans la ligne de défense, le 10 mai, chaque unité a rempli son rôle avec plus ou moins de pertes, selon les endroits. Celles infligées à l'ennemi furent plus importantes, car, un état-major allemand installé au presbytère de Salm-Château, chez

l'abbé Clesse, originaire de Bellain (GDL) et donc connaissant la langue allemande, estimait les pertes de la Wehrmacht, le premier jour, dans le secteur du 3 ChA à plus ou moins 800 hommes. (L'abbé Clesse m'en a fait part après son retour). Il est bon de le savoir pour conclure à l'efficacité de notre défense dès le début des hostilités...

Joseph ANDRE.



LE BON SENS «BRUSSELEER»...

Je parcours avec intérêt certains articles de l'hebdomadaire toutes boîtes «VLAN», le plus important de l'agglomération bruxelloise, et notamment les «Avis» éditoriaux de «Jef Kazak» où se reflète le bon sens populaire.

Exemples: «J'entends toujours dire que le Belgique ça est un pauvre/sukkellesse...».

«...Awel, ça j'ai difficile à croire. Il me semble que la Belgique est plutôt une riche beidellesse... C'est qu'elle se contente pas du nécessaire: elle se paie aussi le superflue. Par exemple, que les zieveriers lui ont dit que pour sa santé elle avait besoin d'un régime qui coûte les yeux hors de la tête. Et clache! Elle fait venir les plus chics spécialistes qui ont inventé ce régime sans s'occuper du prix. Ce régime à la mode, ça s'appelle le régime fédéraliste... Cinquante milliards que ça va coûter, au moins. Pasque... ça sait pas réussir si y a pas des milliers de spécialistes qui s'en occupent... Et comme tous les bons régimes de tous les bons docteurs, il faut le recommencer dès qu'il est fini. En définitif, ça coûtera 50 milliards PAR AN... qu'on ne vienne pas me raconter que la Belgique est dans la misère! Car pour savoir payer 50 milliards à des charlatans, elle n'est sûr pas pauvre...».

Albert Einstein à Charlie Chaplin: «Ce que j'admire le plus en votre art, c'est votre internationalisme. Le monde entier vous comprend.»

Réponse de Charlot: «...Votre gloire est bien plus extraordinaire. Le monde entier vous admire et cependant, personne ne vous comprend...»

Un milliardaire avait invité à dîner un grand violoniste, en ajoutant: «Et n'oubliez pas votre violon.» Réponse: «Si je comprends bien, si vous invitez un plombier, vous lui demandez au dessert d'aller déboucher les lavabos.»

LES «SOUVENIRS» - TOME 3 - DE JOSEPH MICHEL

J'ai toujours eu beaucoup de sympathie pour Joseph Michel. Il s'agit d'une personnalité politique très intelligente mais à laquelle la réussite de sa carrière n'a pas donné le «gros cou». Il est resté cordial avec tout le monde et d'un abord aisé. Agé de 63 ans, il est député de Neufchâteau-Virton depuis de longues années, et a été notamment ministre de l'Intérieur, puis de l'Education nationale, puis président de la Chambre des Représentants et, à nouveau, ministre de l'Intérieur de 1986 à 1988. On se souvient de la «querelle d'Allemagne» que certains lui avaient faite à propos du recours au mot «barbare» dans son sens original. Il vient de commencer la publication de ses Mémoires, intitulés «Souvenirs», et il commence par le tome 3, avec en sous-titre «la pire époque», c'est-à-dire celle où, comme ministre de l'Intérieur, il a été confronté à notre plus grotesque histoire du siècle, celle des fouronneries (1).

- (1) Pourquoi diable s'obstine-t-il à écrire «fouronnais», alors qu'il écrit «virtonais» ou «arlonnais»? Ainsi que je l'ai déjà souligné, les mots en désinence «-on» doivent redoubler le n uniquement devant un e du féminin, même s'il est suivi d'une consonne.
- (2) 440 pages — nombreux documents en annexe — Editions Vanders, Bruxelles - Imprimerie Michel Tréres, Virton - 590 F.

Il n'y a de bon dans l'homme que ses jeunes sentiments et ses vieilles pensées.

(Joubert)

Que Dieu est bon de nous faire vieillir pour nous ramener de force au sérieux.

(Louis Veuillot)

«Ma vie a déposé le fardeau de l'espoir. Et j'ai tout vu mourir, la foi comme la tristesse du jour, le doute comme l'en-nui du soir...»

(Oscar Venceslas de Lubicz Misloz 1877/1939)

ARLON

Nous ont quittés

- Madame Justine Frisch, veuve de notre regretté ami Justin Lambé, membre honoraire, 134, rue de Neufchâteau à 6713 Heinsch.
- Alfred Beeckman, 72 ans, campagne 1940 à la 4^e Cie du 1^{er} régiment ChA, prisonnier de guerre, médaille de bronze du mérite de la fraternelle, 22, rue de la Caserne à 6700 Arlon.
- Joseph Roland, 76 ans, ancien combattant, époux de Mme Renée Grégoire, veuve de notre ami Louis Doucet glorieusement tombé au champ d'honneur le 10 mai 1940 à Fauvillers (Pr. de Luxembourg), 94, rue de Diekirch à 6700 Arlon.
- Jean Meyer, 72 ans, ancien secrétaire de la Fédération des Mutualités Chrétiennes du Luxembourg, campagne 1940 à la 11^e Cie du 4^e régiment ChA, prisonnier et invalide de guerre, résistant armé, 359, route de Bastogne à 6705 Bonnet.
- Eugène Olimar, 72 ans, campagne 1940 à la 7^e Cie du 1^{er} Régiment de ChA, 6, place des Chasseurs Ardennais à 6700 Arlon.
- Joseph Eischen, 80 ans, instituteur retraité, campagne 1940 à la 7^e Cie du 4^e régiment ChA, invalide de guerre, médaille d'argent du mérite de la fraternelle, 113, rue des Quatre-Vents à 6705 Vi-ville.
- André Sibener, 68 ans, Secrétaire de division retraité de la S.N.C.B. Résistant armé, frère du président de la section d'Arlon, membre sympathisant, 7, Ieperstraat à 8300 Knokke-Heist.

Nous réitérons aux familles dans la peine nos fraternelles et sincères condoléances.

Naissances

C'est toujours avec plaisir que nous enregistrons les agréables nouvelles familiales qui nous parviennent de nos membres.

Cette fois, c'est avec joie que nous vous faisons part des naissances de:

- Caroline, fille des époux Mathieu Verlent et petite-fille de notre ami et membre Joseph Verlent, adjudant de Corps de l'Ecole d'infanterie à Arlon.
- Alyssann, fille des époux Bruyns-Lardo et arrière-petite-fille de notre ami Pierre Raemdonck, président d'honneur de l'Union Nationale des Croix de guerre belges — section des 2 Luxembours — qui devient ainsi arrière-grand-père pour la 3^e fois.

Nos chaleureuses félicitations aux heureux parents, grands-parents et arrière-grands-parents.

Mise à la retraite

La salle de conférences de la gare d'Arlon était pleine à craquer pour l'hommage rendu par ses collègues à Roger Boulanger, spécialiste des relations publiques à la S.N.C.B., qui a été admis à la retraite à la date du 1^{er} décembre 1988.

A leur tour, ses nombreux amis chasseurs ardennais le félicitent et lui souhaitent de passer en compagnie de sa charmante épouse une longue, heureuse et paisible retraite bien méritée.

Noces d'or

Parmi les couples reçus et congratulés récemment par les autorités communales dans les salons de l'hôtel de ville d'Arlon à l'occasion de leurs 50 années de mariage, trois sont d'anciens chasseurs ardennais membres fidèles de notre fraternelle.

- Charles Simon et son épouse Elisabeth Bernard, 24, rue Léon Castilhon à Arlon.
- Georges Flaman et son épouse Marguerite Renard, 16, avenue du 10^e de ligne à Arlon.
- Albert Bechet et son épouse Marie-Joséphine Bruwier, 48, rue des Faubourgs à Arlon.
- Nous apprenons d'autre part que fêterons prochainement leurs 50 années de vie commune notre membre Ernest Spirit et son épouse Blanche Georges, unis le 14-01-1939 à Florenville, 150, rue des Chasseurs Ardennais à 6729 St-Vincent.

Nos vives félicitations et nos souhaits de longue vie, parfait bonheur et santé à nos heureux jubilaires.

Nous étions présents

Outre les obsèques de camarades de la section, une délégation avec drapeau conduite par le président était présente aux cérémonies suivantes:

Février 1988:

- 54^e anniversaire de la mort du Roi Albert à Arlon.

Mars 1988:

- Adieu aux armes du général Magon à Marche.

Avril 1988:

- Congrès national à Virton (104 participants).

Mai 1988:

- Ville d'Arlon, 43^e anniversaire de la fin de la guerre 40-45.
- Commémoration des combats du point d'appui de la Sûre le 10 mai 1940 à Bodange et Martelange.
- Enterrement de Roger Hardy, président de la section de Bouillon.
- Enterrement de Joseph Smidts, vice-président de la sous-section de Martelange.
- Fastes du 1^{er} bataillon ChA à Marche.
- Fastes du 3^e bataillon ChA à Vielsalm.
- Fête de l'infanterie et fastes de l'école d'infanterie à Arlon — remise de commandement.
- Cérémonie franco-belge à Vance.

Juin 1988:

- Journée de l'invalide de guerre à Arlon.
- Adieu aux armes du général Liebens à Marche.
- Congrès des vétérans de Léopold III à Bastogne.
- Journée provinciale des volontaires de guerre du bataillon de Corée.
- Départ à Arlon de la Marche du Souvenir et de l'Amitié - Arrivée de la 1^{re} étape à Martelange.
- Départ de la 2^e étape de la M.S.A. au monument Bricart et Traquebois.
- Arrivée triomphale de la Marche à Vielsalm.
- Journée de détente, excursion à Dinant et Annevoie.

Juillet 1988:

- Investiture du lieutenant-colonel Verhoeven en qualité de chef de Corps et commandant en second de l'école d'infanterie.
- Te Deum en l'église St-Martin, fête nationale.
- Office à la synagogue d'Arlon à l'occasion de la fête nationale.

- Enterrement du baron Jacques Wykerslooth, président d'honneur de la F.N.I. à Guirsch.

Août 1988:

- Remise de hures à la 3^e Cie du 1^{er} bataillon ChA à Cugnon.

Septembre 1988:

- Journée du souvenir en l'honneur des 27 résistants abattus par la Gestapo aux environs d'Arlon en 1944.
- 44^e anniversaire de la libération de la ville d'Arlon avec la 1^{re} bataillon ChA.
- 25^e anniversaire du parrainage de la ville d'Arlon avec le 1^{er} bataillon ChA.
- Journée nationale des invalides des forces armées.
- Journée coloniale à Arlon.

Octobre 1988:

- Commémoration du 125^e anniversaire de la synagogue d'Arlon.
- Fastes de la Gendarmerie.

Novembre 1988:

- 56^e Relais sacré.
 - le matin: réception des flambeaux à Arlon.
 - l'après-midi: réception des flambeaux à Martelange.
- Anniversaire de l'armistice de la guerre 14/18.
- Te Deum en l'église St-Martin à l'occasion de la fête du Roi.
- Te Deum en la chapelle luthérienne, caserne Callemyn à Arlon.
- Relève de la garde au Palais Royal à Bruxelles par le 1^{er} bataillon de ChA.

Décembre 1988:

- Remise des hures à la 2^e Cie du 1^{er} bataillon de ChA à St-Hubert.

Un grand merci à nos porte-drapeau et aux participants malheureusement trop peu nombreux à ces diverses cérémonies.

Bonne année 1989

Une année chasse l'autre; puisse 1989 qui commence vous apporter mille joies, vous maintenir en bonne santé et éloigner de vous les soucis de toutes sortes; que 1989 soit pour vous et les membres de votre famille une année faste, pleine de petits bonheurs et de succès; qu'elle vous donne enfin le courage de vous joindre plus souvent à nous au cours de réunions, manifestations et activités de votre fraternelle; c'est ce que souhaite de tout cœur le président à ses affiliés «chasseurs ardennais», membres honoraires et sympathisants.

AUTOCOLLANTS

Après des milliers de décalcomanies, nous avons vendu déjà des dizaines de milliers d'autocollants «Ré-sistes et Mords», à la hure laurée.

Cet article tient remarquablement à l'extérieur, notamment sur les carrosseries et les vitres de voitures.

Prix de vente (dans les sections): 20 F l'unité.

ATHUS

Décès

Après une pause habituelle au cours des mois d'été, nous avons à déplorer plusieurs décès en quelques jours:

- François Faber né à Buvange le 26-09-1908, décédé à Sélange le 08-11-1988; il avait été mobilisé en 39-40 au 1^{er} Regt. des Chasseurs Ardennais;
- Joseph Peiffer, né à La Haye (Hollance) le 06-07-1917, décédé à Athus le 20-11-1988. Ancien du 1^{er} Regt. Chasseurs Arcennais, il y fut mobilisé en 39-40, puis prisonnier de guerre à la capitulation, il devait rester cinq longues années en Allemagne. Très connu, ancien foot-balleur de la Jeunesse Athusienne, il y participa à ses années glorieuses;
- Jean Thiry né à Chantemelle le 13-03-1920, décédé à Rachecourt le 03-12-1988. Accomplissant son service militaire en 39-40, il fut aussi prisonnier de guerre en Allemagne. Nous présentons nos condoléances à sa famille et regrettons de ne pas avoir eu connaissance de son décès, ce qui ne nous a pas permis d'assister, en délégation ses funérailles;
- René Guillaume né à Athus le 02-07-1917 y décédé le 05-12-1988.

Il était militaire de carrière en 1^{er} Regt. des Chasseurs Ardennais. Blessé à la bataille de la Lys, une balle à quelques centimètres du cœur, laissé pour mort sur le champ de bataille, il dut sa survie à l'Aumônier qui l'estimant encore vivant le fit transporter à l'hôpital. Il termina sa carrière militaire, il y a quinze ans, comme Adjudant-Chef.

Nous réitérons aux familles cruellement éprouvées nos fraternelles condoléances, et remercions les toujours très nombreux «Bérets-Verts» qui ne manquent pas de rendre un dernier et émouvant hommage à leurs camarades.

N.B.

Lors des week-end ou jours fériés, les journaux ne paraissent pas ou trop tard pour publier certains décès. C'est pourquoi nous recommandons aux familles endeuillées ou aux amis, de faire part du décès d'un des nôtres à un membre du comité qui avertira les responsables.

Fin d'exercice

Tous les documents, situation financière comprise ont été adressés aux responsables nationaux et seront exposés à l'assemblée générale annuelle.

Réunion du comité

Le comité s'est réuni le lundi 05-12-1988 à l'Hôtel de Ville à Athus et a discuté des différents points de l'ordre du jour. Les cartes de membres 1989 ont été distribuées aux délégués responsables des localités et quartiers. Nous espérons que comme chaque année nos membres leurs réserverons le meilleur accueil.

Il fut également question de la «choucroute annuelle» qui aura lieu le dimanche 29 janvier à midi et demi, en la salle du Foyer à Messancy. Le prix du repas sera de 400F avec comme Chef-cuistot Jean-Luc Quinet qui, l'an dernier déjà, à la Concordia avait satisfait les convives de ces agapes fraternelles. Un car sera aussi à la disposition des membres des autres localités.

Congrès National

Le congrès national aura lieu à Liège, une circulaire sera adressée à tous les membres pour l'assemblée générale et le congrès national. Retenez les dates assemblée générale le dimanche 2 avril à 10 h. Hôtel de Ville Athus. Congrès national le dimanche 30 avril à Liège. Le car sera gratuit pour les membres.

BASTOGNE-MARTEANGE VAUX/SURE

La section était représentée aux funérailles de nos membres décédés et: aux nombreuses manifestations qui se sont déroulées à Bastogne au cours de ces derniers mois.

- 23-7: A 20 h, Dépôts de fleurs au monument aux morts.
- 10-9: Dépôts de fleurs au monument Glessner, en souvenir du premier militaire Américain tué à Bastogne. Plusieurs jeunes enfants participaient, cette année, à cette manifestation.
- 18-9: Journée du Souvenir et de la Réconciliation. A 11 h 30 messe célébrée en l'église St-Pierre. Dépôts de fleurs au monument aux morts et au Mardasson. Pèlerinage et dépôts de fleurs au cimetière allemand de Recogne. Après-midi, réception des participants à l'Hôtel de Ville de Bastogne.
- 22-9: Une foule nombreuse assistait à la cérémonie du Souvenir organisée par les officiers et membres des Vétérans Américains de la Bataille des Ardennes. A 15 h. Dépôts de fleurs au Mardasson. Après la cérémonie, les participants ont été invités à l'Hôtel de Ville pour le Vin d'Honneur.
- 29-09: Fastes du I.A. Prise d'Armes organisée sur la place Mac Auliffe. Treize drapeaux et de nombreux anciens combattants représentaient les différentes associations patriotiques. A remarquer la présence de deux porte-drapeau venant, le crois, de la région de Gand.

De nombreux habitants de Bastogne assistaient à la cérémonie, ce qui reflète l'entente parfaite entre la population et les militaires du IA.

- 16-10: Congrès provincial de la Fédération des anciens combattants.
- 9 h 30 - Dépôts de fleurs au monument aux morts.
- 9 h 40 - Assemblée générale.
- 10 h 45 - Défilé jusqu'à l'Hôtel de Ville où, le vin d'Honneur a été offert, aux congressistes, par les Autorités Communales.
- 13 h - Plus de 150 congressistes assistaient au banquet organisé en la salle des fêtes du Séminaire.
- 27-10: Fastes de la Gendarmerie.
- 17 h 15 - Dépôts de fleurs au monument aux morts.

17 h 30 - réception à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, prêtée, pour la circonstance, par les Autorités Communales. Les nombreux invités ont voulu, par leur présence rendre hommage à nos gendarmes et policiers, si souvent critiqués par des journalistes ou médias irresponsables, mais qui assurent, par leurs nombreuses prestations et parfois au risque d'y laisser leur vie, la sécurité de nos citoyens.

- 6-11: Relais Sacré. 15 h. Dépôts de fleurs au monument aux morts.
- Raviage de la flamme du Flambeau Sacré venant de Houffalize.
- Transfert du Flambeau Sacré à Sibret. Dépôts de fleurs au monument aux morts de Sibret. Appel des morts.

- 9-11: Pèlerinage des anciens combattants de St-Josse-Ten-Nood.
- Délégation accompagnée de porte-crapecou et Vétérans Américains.
- Dépôts de fleurs à la Crypte du Mardasson. Dépôts de fleurs au monument aux morts.
- 11-11: A 10 h. Messe anniversaire du 7^e anniversaire de la signature de l'armistice de la guerre 14-18.
- De nombreux participants à cette messe fondée par les Aumôniers Georges et Gibomont.
- 11 h 30 - Chaleureuse réception, organisée par les Autorités Communales de Bastogne, en la salle de l'Hôtel de Ville.
- 19 h 30 - Banquet traditionnel des anciens combattants.
- 9-12: A l'occasion de la Ste Barbe, messe à 11 h. célébrée en la Chapelle de la Caserne Heintz. Après la messe, Vin d'Honneur au mess des Sous-Officiers.
- 15-11: Fête de la Dynastie - Te-Delum célébré en l'église St-Pierre.
- 10-12: Foire aux noix traditionnelle et Commémoration du siège de la Ville. A partir de 7 h. Marche 10^h Airborne.
- 15 h. - Défilé patriotique et cérémonies d'hommage.
- Départ de l'Hôtel de Ville - Dépôts de fleurs aux monuments Patton et Mac-Auliffe.
- 16 h - Réception à l'Hôtel de Ville.
- 18 h - Office religieux à la mémoire des prisonniers et tués de la Commune.
- 20 h - Hôtel de Ville, bal du Bourgmestre.

Décès

- Georges Duton, membre effectif, décédé inopinément à Chailion, le 24-9-88.
- Joseph Kimus, membre effectif, décédé à Rodange.
- Denise Rasquin, membre honoraire, décédée à Rosières-La-Grande.
- Jean-Marie Martin, membre adhérent, décédé à Rosières - Vaux-Sur-Sûre.
- André Denis, membre honoraire, veuve de notre membre effectif Charles Valentin, décédée à Bastogne le 14-11-88 à l'âge de 76 ans.
- Auguste Lepinois, ancien Chasseur Ardennais, décédé à Bastogne le 16-11-88 à l'âge de 77 ans.

Aux familles éprouvée la Fraternelle présente ses condoléances émues.

Nous prions instamment nos délégués d'avertir la section lors du décès d'un de nos membres et de faire parvenir au secrétaire un avis de décès complet.

BERTRIX-PALISEUL

Décès

Nous avons à déplorer les décès de:

- le 18-9-88 - Joseph Goffinet de Assenois, membre effectif EX-PG du 1A
- le 20-9-88 - Maurice Delogne de Bertrix, membre effectif, EX-PG du 1A
- le 16-10-88 - Marcel Woirin: notre délégué de Blanche-Orville, EX-PG du Stalag 2C
- le 10-11-88 - Léon Piquard notre membre effectif d'Orgeo.

Nous réitérons aux familles éprouvées nos sincères et fraternelles condoléances.

Noce d'Or à Bertrix

Quatorze couples jubilaires fêtés par l'Administration Communale de Bertrix, parmi lesquels 4 membres de notre Fraternelle:

- Pierre-Gustave Verbist et Céline Lambertmont de Bertrix;
- Joseph Piriot et Alberta Pierlot de St Jehonville;
- Paul Laffut et Anne-Marie Burtoimboy de Bertrix;
- Vincent Wuyts et Ghislaine Denis de Cugnon;
- Et tous ces fidèles de 50 ans de vie commune, la Fraternelle leur souhaite ses sincères félicitations.

Mariages

Michel Javay de Blanche-Oreille a épousé le 13 août, Jocelyne Claude de Awenne, Michel est le fils de notre membre Elie Javay. Chez notre délégué de Assenois-Jehonville, Jules Leonet, c'est son fils Christian qui a épousé Pamela Flarce de l'île de la Réunion le 3 septembre 1988.

Congrès national à Liège

Le 30 avril 1989. La section de Bertrix-Palisseul organise le déplacement en car: au départ de Palisseul (Grand Place) - Assenois (école) - Bertrix (Grand Place) - Ochamps (Riviera); les participants doivent s'inscrire chez le président E. Colson avant le 15 avril. Le transport est gratuit pour tous les membres en règle de cotisation pour 1989. Le prix du repas est 700 F à verser à l'inscription au CCP 000-0380547-16 de la section Bertrix-Palisseul Cité des Chass. Ardn. 2 - 6803 Hbeumont.

L'heure du passage du car sera communiquée aux congressistes, le bérêt vert est obligatoire pour les ChA. Afin de ne plus avoir les ennuis du Congrès de Vinton; l'heure du retour est décidée par le Président (seul).

Rectification au bulletin 154:

Madame V^{me} Jean Clementz demande la rectification suivante: son mari est décédé le 20 août; et non le 23, le grade de Jean blessé à Bodange était 1^{er} sergent et non caporal !

Note du PN

J'ai bien connu Jean Clements, avant et après la guerre. Je sais combien il a été héroïque à Bodange, mais il était toujours caporal le 10 mai 1940.

Cf. l'historique officiel de Georges Hautecler concernant les blessés. «Clémentz Jean, caporal VC, 2^e section... Tireur...»

Médailles du mérite de la fraternelle

Promotion 1988.

A l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice: la section de Bertrix-Palisseul avait 3 décorés: le Dr. Cdt Paul Pierret a reçu des mains du Colonel BEM DUYSSENS, commandant militaire de la province de Luxembourg, la médaille du mérite en «Argent», le bourgmestre de Bertrix, M. Robert Dufour remit la médaille du mérite en bronze à Anésime Martin délégué de Bertrix-centre, et le Cdt de réserve Paul Grusein, Président d'honneur de la section remit également la médaille du mérite en bronze à Jules Leonet notre délégué de Assenois-Jehonville.

Ces trois décorés se virent ainsi récompensés pour leur entier dévouement à la cause de la Fraternelle.

24

43 ANS APRES

Pour le 11 novembre 1988, un prisonnier de guerre, Chass. Arden. et qui veut garder l'anonymat nous a offert un drapeau belge confectionné en Allemagne dans le camp de discipline de Gross-Lubars (staig KIA). Ce drapeau porte l'inscription «Chasseurs Ardennais - Bertrix» qui ceinture une hure de sanglier très bien faite. Ce drapeau a flotté sur ce camp lors de la libération simultanée par les troupes Russes et Américaines (9^e Armée). Un souvenir, certes, mais combien précieuse pour nos bérêts verts.

Voeux pour 1989

Le Président et le Secrétaire-Trésorier vous adressent leurs meilleurs voeux pour 1989, ils vous demandent de rester fidèles à votre Fraternelle des chasseurs Ardennais, de payer sans retard votre cotisation, d'assister plus nombreux aux enterrements de vos compagnons d'armes, d'être toujours présents aux manifestations patriotiques (porteurs de votre «BERET VERT» ... LE VRAI.

BOUILLON

Décès

Ils nous ont quittés.

- Le 5.10.88: Jean Brasseur à Corbion, membre ChA 40;
- Le 10.10.88: Mme Vve J. Mignolet, Bouillon, membre honoraire;
- Le 17.11.88: Jacques Jacquet, à Carlsbourg, membre ChA 40.

Aux familles dans la peine nous réitérons nos sincères et fraternelles condoléances.

Excursion

Le 10-9-88, nous avons organisé une excursion dans le sud du Grand-Duché de Luxembourg. Il y avait 76 participants. Départ à 7 h. Premier arrêt à Mersch pour le petit déjeuner, puis vallée de Sûre, le Mullerthal et Echternach.

Visite de la ville puis dîner dans un établissement de classe. Après ce repas délicieux, départ vers Wasserbillig, la vallée de la Moselle et Grevenmacher (visite des caves Bernard Massart avec dégustation). Arrêt à Remich, puis dernière étape à Luxembourg, retour par Arlon. Une belle journée avec beaucoup d'ambiance; on a promis de remettre cela l'an prochain.

Comité

Notre comité régional s'est réuni le 11.12.88 pour arrêter les comptes et établir le programme des manifestations pour 1989. Les listes d'encaissement des cotisations et les cartes de membres ont été remises aux divers délégués.

Nous vous demandons de leur réserver bon accueil.

N'attends pas
à demain...
pour payer
la cotisation

1989

BRABANT

Cotisations

L'exercice 1988-1989 a débuté le 1^{er} novembre dernier.

Nous vous invitons à payer SPONTANEMENT votre cotisation 1989 au CCP 000-0352242-35 de la section du Brabant - 1040 Bruxelles.

C'est de loin la façon la plus commode pour rester membre de la section.

Je crois utile de vous rappeler que nos membres qui n'auraient pas payé leur cotisation en 1987, sont exclus de la liste des bénéficiaires du présent bulletin et de nos circulaires. Avec tous nos regrets, cependant...

Assemblée générale statutaire 1987-1988.

Comme prévu, elle eut lieu le samedi 26 novembre à l'OTAN/Evers.

Elle fut précédée d'une Messe, à la mémoire de nos défunts, célébrée par M. l'Aumônier Moens, de la Base aérienne de Beauvechain et de l'OTAN.

Compte-rendu de la réunion

Après le salut aux drapeaux, le président Gustin souhaita la bienvenue aux membres présents, excusa les absents, et prononça une courte allocution d'usage.

- Le secrétaire Wauters fit l'appel des morts de l'année écoulée, et une minute de silence fut observée pendant la sonnerie LAST POST
- L'assemblée approuva le P.V. de l'exercice 1987, lu par le secrétaire.
- Le président donna lecture du télégramme de loyalisme envoyé à LL.MM. le Roi et la Reine.
- Les rapports de secrétaire, trésorier, et vérificateurs aux comptes furent adoptés sans remarques.

Le bilan 1987-1988 est très favorable, et le président félicite et remercie les membres du comité pour leur activité et leur fidélité aux séances mensuelles du comité.

- Le président fit un exposé de nos activités au point de vue social, bilan très modeste, à son sens. Le comité, mandaté par l'assemblée étudiera et mettra en oeuvre d'autres mesures sociales (par ex. augmenter l'indemnité d'hospitalisation et même envisager une allocation des décès).
- L'assemblée entérina les propositions du comité portant les montants de la cotisation (A PARTIR DE L'EXERCICE 1990) à 250 F pour les membres et honoraires et 300 F pour les membres protecteurs.

L'assemblée autorise le trésorier à verser une somme de 7.000 F au profit du Bulletin national. La sous-section de Molenbeek s'associe à ce geste en remettant respectivement:

- Sous-section et Mme Dauphin 500 F.
- MM. Gibouuw 250 F et De Puydt 300 F.
- Le président les en remercie.
- Elections statutaires.
- MM. Lercoux, 1^{er} Vice-président, Colle trésorier, Laurent et Varewyck, porte-drapeau sont reconduits dans leur fonction respective, par acclamations.
- La Marche des Chasseurs Ardennais et un «Résiste et Mords» clôturèrent la réunion 1988.

Le banquet qui suivit (105 participants) ainsi que notre tombola avec «cochonailles ardennaises» se déroulèrent dans la meilleure ambiance. Ils ont promis: nous y reviendrons...!

Nouvelles des nôtres

«L'ASSOCIATION DES FRANCAIS LIBRES» — Section Belgique, nous fait part de la nomination, par le Président de la République Française, de M. Jules Savirien (un de nos plus anciens membres) au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Toutes nos félicitations.

La Sous-section de Molenbeek a été reçue par l'Administration communale de Molenbeek, à l'occasion du 40^e anniversaire de sa fondation.

Cinq des plus anciens membres reçurent une plaque d'honneur des mains du 1^{er} échevin. Nous félicitons chaleureusement nos membres de Molenbeek, et spécialement le président Giboux et son comité pour la vitalité dont ils font preuve.

Décès

- M. Camille Joiret, membre de la section
- M. Raymond Richard, membre de la section
- Mme Mercier, épouse du vice-président de Molenbeek, Auguste Mercier.
- M. Victor Robert, membre de la section et, surtout, secrétaire national pendant de nombreuses années.

La commune de Linkebeek lui fit d'imposantes funérailles.

Une quinzaine de drapeaux dont les trois nôtres, une vingtaine de bérêts verts et les membres de la FNC de Linkebeek ont assisté aux funérailles.

MM. Guot, Wauters, Colle, Van Fracher tenaient les cordons du poêle. Edgard Vander Poorten coordonnait les cérémonies.

Au cimetière, devant le drapeau national, à la Peleuse d'Honneur, le président Gustin prononça le discours suivants:

Nous réitérons aux familles éprouvées, nos sentiments de fraternelles condoléances.

Vous me voyez attristé et quelque peu confus d'avoir à adresser un dernier adieu à un ami et frère d'armes, en la personne de Victor Robert.

L'éloge qu'il mérite aurait certainement été plus complet et plus chaleureux, de la part de notre Président National M. Albert Hubert, malheureusement retenu par son état de santé de grand mutilé de guerre.

D'autres plus qualifiés que moi, pourraient me faire exorguer le patriotisme et l'attachement inébranlable que Victor portait à son Pays.

Combattant de la guerre 40-45, prisonnier de guerre et résistant, il raconte toute cette période dans son livre «L'Âme des Chasseurs Ardennais», rappelé tantôt pendant l'Office religieux par le Padre Vandergoten.

Un livre écrit simplement, sans orfanterie, sans gloire, mais avec son cœur. Il m'en avait dédié un exemplaire. Il y relatait la vie mouvementée d'un simple soldat du 1^{er} Chasseurs Ardennais, compagnie d'engins, canons de 47.

Ses nombreuses décorations attestent l'absolu dévouement qu'il mettait au service de la Belgique. A notre Fraternelle, il s'est donné sans compter.

Dès mars 1947, il fait partie du comité de la section du Brabant, en qualité de commissaire aux fêtes, avec Eugène Wauters, ici présent.

En 1948, il est responsable de la publicité dans le Bulletin national.

La Rédaction du bulletin publie en décembre 50, sous le titre «Merci à un dévoué»

ETALLE-HABAY-TINTIGNY

Décès

— Antoine Gillardin, Marbehan. La Régionale présente à la famille ses condoléances les plus fraternelles.

Cérémonies du souvenir Franco-Belge

Le 10 septembre 1988 à Villers-Sur-Semois et Rulles, ont eu lieu les cérémonies Franco-Belges du Souvenir. De nombreux Chasseurs Ardennais, porteurs du bérêt y assistaient.

Ces cérémonies se déroulent en présence des Autorités Militaires Françaises, ainsi que des Autorités civiles et militaires Belges.

En chaque endroit, un petit déjeuner a réuni, dans la fraternité, Français et Belges.

Cérémonies de l'Armistice

a) Le 10 novembre 1988 à Houdeumont, une messe a été célébrée à la mémoire des disparus. Un cortège s'est rendu au monument aux Morts, où après une allocution de l'échevin M. Xavier Bossu, une gerbe a été déposée, avec ensuite exécution de l'hymne national.

Un repas organisé par les AC et PG de Houdeumont, a réuni tous les participants dans une grande fraternité.

b) Le 11 novembre 1988 à Villers-Sur-Semois, un hommage a été rendu au monument aux Morts, avec appel des disparus. Après la messe célébrée en leur souvenir, les participants se sont rendus au cimetière où, sur toutes les tombes, des AC et PG ont placé un petit crapeau belge.

Le prêtre a béni toutes ces tombes pendant que le drapeau, porté par notre camarade Julien Rossignon, s'inclinait sur chacune.

Excursion de la régionale

Un grand nombre des membres ayant participé à l'excursion au mois de mai en France, demandent qu'une seconde soit organisée.

La période hivernale n'étant guère propice à ce genre de divertissement, il est pratiquement acquis qu'une excursion sera organisée au printemps. Une réunion prochaine du comité en décidera. Vraisemblablement.

Assemblée générale de la régionale

Selon la décision intervenue lors de l'assemblée générale dernière, la prochaine aura lieu à Bellefontaine. La date et les modalités vous en seront communiqués par avis séparé.

EREZEE

Décès

La section déplore le décès de:

Jules Daisne, Joseph Deville, Valmy Docquier, Albert Hesbois, Jean Huet, Albert Marechal, Victor Lonchay, Pierre Robinet.

Aux familles de camarades disparus nous réitérons nos plus sincères condoléances.



Le 9 mai nous recevions à Dochamp la visite d'Anciens Combattants de la 84^e division d'infanterie U.S. ayant combattu en décembre 1944 et janvier 1945 dans notre région.

Renouvellement des cotisations

Le saison du renouvellement des cotisations bat son plein.

De nombreux membres sont déjà en règle. Nous demandons à ceux qui n'auraient pas encore versé de bien vouloir le faire et de réserver bon accueil aux délégués qui sont vraiment dévoués et bénévoles.

Moi d'avance à tous.

Information en cas de décès

La Régionale compte plusieurs catégories de membres, ceux d'avant 1940, ceux d'après 1940, mais aussi les Veuves.

Nous demandons aux délégués de ne pas se borner à nous prévenir en cas de décès des hommes, mais aussi des veuves.

Ceci afin que les dispositions habituelles de la Régionale puissent être prises.

Pensons toujours à la réservation des places pour les Anciens à l'église - Merci.

Fournitures

L'hiver est là, mais passera et avec son départ, approchera la date du Congrès National à Liège.

Si des membres ont besoin de fournitures, soit baret, insignes ou autres, contactez le secrétaire qui se chargera de la commande et de la livraison.

Assiettes en étain

Grâce à la gentillesse de nos camarades de Huy, il nous est possible d'avoir des assiettes en étain.

Deux sortes existent:

- Sur fond Ardennais
- Laurées.

Celui qui en désirent peuvent s'adresser au Secrétaire.

Les commandes sont faites en moyenne deux fois par année, soit vers Mars et Septembre.

La Régionale Etalle-Habay-Tintigny, présente à tous ses membres et à tous les Chasseurs Ardennais, ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 1989.

FLORENVILLE

Décès

Depuis la parution du bulletin n° 154, nous avons perdu:

— Albert Dacremont de Lambermont (Muro). Une délégation de la section avec drapeau a assisté à ses funérailles.

— Albert Braconnier de Mouzon, notre dévoué délégué pour les Ardennes françaises.

Ayant appris sa mort après son enterrament le 17 novembre, nous regrettons de n'avoir pu rendre à ce fidèle camarade les derniers honneurs.

Aux familles de ces deux disparus, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Activités

Comme annoncé dans le précédent bulletin, le repas des «JUNES» eut lieu le 18 septembre, au «Relais», à Florenville. Il fut empreint de l'animation de la jeunesse surtout quand elle est épaulée par de nombreux «ANCIENS» et tout spécialement par le boute-en-train habituel dont la vitalité est digne de son impérial homonyme romain.

Félicitations aux dévoués organisateurs: Fernand Gérard, Roland Bouillon, Ghislain Dupont.

Le banquet de la section eut lieu le dimanche 16 octobre à midi.

Près de 90 participants avaient rallié la «Fraternelle» à Valensart où les attendaient les dévoués organisateurs Albert Chleide et Marcel Dupont. De cet après-midi, on ne peut dire qui a laissé le meilleur souvenir: de l'animation et la camaraderie ou de la gastronomie réalisée par notre nouveau membre Denis Constant. Vers 15 h, un bon orchestre familial donna l'illusion à beaucoup d'anciens d'avoir retrouvé les jambes de leur jeunesse.

Nous réitérons nos félicitations aux organisateurs de la sous-section de Jamoigne pour la réussite complète de cet après-midi.

Le samedi 26 novembre s'est tenue notre assemblée générale au Hall des Sports à Florenville. Ce fut une réunion simple mais très sympathique pour la trentaine de camarades présents.

Le président, Roger François, ouvre la séance à 15 h 30 par des souhaits de bienvenue et remercie tous ceux qui avaient pris quelques heures de leur vie familiale pour rejoindre des amis. Ensuite, il cite les membres de la section décédés pendant l'exercice 1988; une minute de silence est respectée pour l'hommage du souvenir.

Il relate les activités, spécialement l'assistance aux enterrements et aux manifestations patriotiques. Il félicite notre dévoué porte-drapeau, Jean Lemaire, qui est toujours fidèle au poste.

La réunion continue par la présentation des comptes 1988 par le trésorier.

Tout est normal sur le plan financier. Appel est lancé à tous les délégués et membres de la section pour le recrutement; nous devons, en 1989, repasser la barre des 200!

Le président demande à l'assemblée d'avoir une pensée pour ceux qui ne peuvent être présents à cause de leur état de santé; plusieurs sont actuellement hospitalisés.

Nous demandons aux délégués de nous tenir au courant des événements heureux ou malheureux qui touchent nos camarades.

Après le verre de l'amitié, le président lève la séance en donnant rendez-vous à tous à la même époque en 1989.

COTISATIONS

Les cartes 1989 ont été remises aux délégués et vous seront présentées prochainement si ce n'est déjà fait. Vous pouvez verser la somme de 220 F au CCP 000-0804897-88 de Chasseurs Ardennais, 22, rue d'Orval - 6820 Florenville. La carte vous sera remise peu de temps après.

HAINAUT

5 Novembre 88, Assemblée Générale

Il est 14 heures quand débute la messe, célébrée par l'Abbé Bimal ancien aumônier ChA.

Une chorale rehausse cette cérémonie qui se déroule dans l'église de Marcinelle-centre, en présence d'une nombreuse assistance.

15h30', en la salle annexe de «La Ruche», a lieu notre A.G. en présence du ministre des finances, Philippe Maystadt, de M. F. Guiot, Secrétaire National, mais également de nombreux reorésentants militaires, je cite: le Lt Colonel Crowne pour le Canada, le Lt Colonel Pesce pour l'Italie, le Commandant Fallay pour le 3 ChA, le lieutenant Daffe pour le 1 ChA, ainsi que des membres et amis de notre section.

Après la minute de silence, dédiée plus particulièrement à la mémoire de notre Président Jacques Genaux, le Président a.i. Georges Langrand ouvre la séance; la secrétaire-trésorier fait état des activités et des comptes de la section, les élections statutaires venant en dernier, M. Langrand propose la résolution du Comité suite aux candidatures reçues. C'est ainsi que sont proposés aux participants M. Pierre-Roland Delatte à la présidence et M. Fabien Huyghebaert à la trésorerie, l'assemblée approuve ces choix, et acclame les nouveaux élus.

M. Langrand reprenant sa place de Vice-Président et Mme Smeckens gardant le secrétariat.

Il est 17 heures quand les participants au repas se retrouvent dans la salle de «La Ruche», l'apéritif est offert par la section, et le buffet froid copieusement garni sera ouvert peu après, le clou de la soirée étant le gâteau à l'emblème des Chasseurs Ardennais.

Une ambiance musicale, un bon repas, un verre de vin, quelques pas de danse et une solide amitié voient une bonne recette pour réussir pleinement ces retrouvailles annuelles, rendez-vous est pris pour l'an prochain, avis aux amateurs ...

Cotisations

L'exercice social 1989 vient de débiter au 1^{er} novembre, les cotisations sont inchangées soit 200F pour les Anciens 40-45 et les autres et 250F pour les protecteurs.

Dans notre revue du Hainaut, un exposé est fait sur la répartition du montant de votre cotisation. Je vous en souhaite bonne lecture et vous invite dans les premiers mois de l'année à régler votre cotisation à notre compte 795-5142848-91 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais du Hainaut afin de conserver le lien avec votre Fraternelle.

La Section du Hainaut présente à tous les membres de la Fraternelle et à leur famille ses meilleurs vœux pour l'an nouveau.

Activités de la Section

- le 09-09-88: nous participons à la cérémonie du Charnier du Darbois à Gosselies;
- le 18-09-88: même cérémonie d'hommage aux fusillés de la carrière de Borgnery à Malinnes;
- le 02-11-88: nous participons à la cérémonie du Relais Sacré à Charleroi;
- le 03-11-88: notre drapeau est présent à la même cérémonie à Gosselies;
- le 05-11-88: notre Assemblée Générale;
- le 11-11-88: sur invitation notre porte-drapeau se rend à Gosselies pour une commémoration très bien organisée;
- le 12-11-88: commémoration du 70^e anniversaire de l'Armistice à Viesville notre porte-drapeau y participe;
- le 23-11-88: une délégation se rend à Evre pour participer à l'Assemblée Générale du Brabant, une réussite de plus à mettre à l'actif de notre section «Mère».

Composition du Comité

Président

Pierre-Roland Delatte
5-7 Chemin du Gratte-Saulx, la Maladrerie,
6530 Thuin 071/59.13.38

Secrétaire

Mireille Smeckens
18/1 rue Aurélien Thibaut, 6001 Marcinelle
071/36.40.07

Trésorier

Fabien Huyghebaert
21, rue Albert Brachet, 6001 Marcinelle

HOUFFALIZE

Nos vœux

A tous les membres de la Section, ainsi qu'à leur famille, nous adressons de tout coeur et très chaleureusement nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle. Que celle-ci vous procure santé, joie, bonheur complet dans la paix. Puissez-vous entretenir longtemps encore cette fidélité à votre Fraternelle et à la Patrie que vous avez su défendre de toutes vos forces. Formulons aussi le souhait de vous rencontrer nombreux lors de nos manifestations.

Congrès national

Il aura lieu à Liège le dernier dimanche d'avril, suivant l'habitude. Nous vous invitons à ce grand rassemblement des «bârets verts» dans la Cité Adente. (Inscriptions dans votre section).

Pèlerinage à Vinkt

La date exacte est fixée au dimanche 28 mai. Afin de pouvoir organiser le voyage, je demande à ceux qui désirent rendre hommage à nos frères d'armes et aux victimes civiles de 40, de se faire connaître dès après le Congrès. Merci.

Recommandations

Lisez toujours attentivement votre «Bulletin», il en vaut la peine, et il ne coûte pas cher puisque vous le recevez malgré la faible cotisation demandée annuellement... Alors vous saurez que:

1. est très recommandé de nous prévenir quand vous changez d'adresse.
- 2) Notre Secrétaire-Trésorier est J.M. Octave de Montleban 6674 Gouvy.
- 3) Les isolés (où il n'y a pas ou n'y a plus de délégué) sont invités à verser leur cotisation au CCP de la Section N° 000-0762137-08, Montleban 30 A, 6674 Gouvy.
- 4) Monsieur Albert Michel, rue J. Dubois, 47 à Houdermont a bien voulu accepter de remplacer notre regretté A. Ansiaux en qualité de Vice-Président de la Section pour la région de Gedinne. Il est à votre service, nous le remercions vivement et le félicitons.

Distinctions

Nous avons appris que nos membres: Justin Faber et Hubert Petit ont reçu la médaille de reconnaissance F.N.C. pour fidélité à leur section. Raymond Némry a reçu la Croix d'honneur F.N.C. pour services rendus. Pierre Sommelette a reçu une distinction pour services humanitaires.

Alfred Sommelette a reçu la rosette de la Croix d'honneur F.N.C., tous deux sont fils de Marthe Dury de Louette St Pierre.

A tous ces décorés nous adressons nos vives félicitations.

Noces d'Or

Ont fêté leurs noces d'Or les époux Octave Dock-Léonard de Amblay (Octave est le frère de Clément Dock de Rochefort).

Nous leur adressons nos vives félicitations et leur souhaitons de nombreuses années encore de bonheur.

Naissances

Nous avons appris la naissance de:

- Laure Bailleux, arrière petite-fille de Omer Thiry de Rienne;
 - Mathieu Mairiau, petit-fil de Albert Jarmette de Louette St Pierre;
 - Delphine Arnould, petite-fille de Henri Arnould de Couvin;
 - Jonathan Gresso, arrière petit-fils de Albert Gresse de Rettigny.
- Longue vie heureuse aux nouveaux-nés et félicitations aux parents et grands-parents.

Décès

Nous avons à déplorer le décès de:

- Albert Marquet de Couvin;
- Marcel Godemieux de Bourseigne-Vieilles;
- Albert Cassart, 20 art., de Maillon;
- Alois Debarys, père du membre Louis Debarys de Ciney;
- Albert Lemaire de Redu, 7^e ChA et P.G. frère de J. Lemaire de Chevatogne;
- Arthur Philippart de Natoy, 2^e ChA et P.G.;
- Fernand Pesesse de Ohey, 5^e ChA et P.G.;
- Madame Adeine Piron, veuve Jules Gérard de Ciney;
- Madame Fernande Marchal, veuve de Marcel Olix 3^e ChA;
- Cynille Lavys, de Laloux-Mongauthier, ancien du 20 A;
- Georges Defoy de Wanlin, ancien du 3^e ChA;
- Joseph Puissant de Chevatogne, père du membre Michel Puissant;
- André Goffin de Assesse, Commandant de rés. ChA et P.G.;
- Léon Hautot de Bure, ancien du 2^e ChA;
- Arsène Rousseau de Sterpigny, Commandant de rés. au 3^e ChA;
- Albert Evrard de Halleux, 3^e ChA et P.G.;
- Jean Cornet de Weris, frère de Louis Cornet de Weris, tous deux ChA 40;
- Jean-Bernard Billiet de Bruxelles, membre adh. gendre de feu J. Ricaille;
- Léopold Marechal de Willogne, 3^e ChA et P.G.;
- Léontine Dubru de Houffalize, épouse du membre Jean Winandre;
- Octave Blaise de Bumerville, Off. de Rés. Hon. 3^e ChA;
- Madame Marie Lejeune de Barvaux s/O épouse du membre Maurice Desert;
- Jules Bergh de Rachamps, membre de la Section et Réfractaire;
- Emile Brisbois de Izier, 3^e ChA et P.G.

Nous présentons aux familles endeuillées nos très sincères condoléances.

Mariages

Se sont unis par le mariage:

Patric Charles, fils de notre membre René Charles de Sohier, petit-fils de Joseph Colleaux, (délégué) et petit-fils de Fernand Marchal et Christine Gruslin de Tolin.

Nous souhaitons un long et parfait bonheur aux jeunes mariés et adressons nos félicitations aux parents et grands-parents.

HUY

Les annuelles retrouvailles

Comme de coutume à pareille époque, la section de Huy de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais réunit ses membres pour des agapes amicales. C'est dans les locaux de l'école du Sud que les retrouvailles ont eu lieu. Cette rencontre a été le prétexte d'une présentation d'une retrospective de la section de Huy présentée par M. Sabin Toussaint, par ailleurs président du groupement régional des anciens prisonniers de guerre.

C'est en 1946 qu'est née la Fraternelle des Chasseurs Ardennais (statuts du 2 mars 1946) la section hutoise est fondée quant à elle, le 12 octobre 1947 au café Lheureux à Statte.

Le premier comité est composé par le sous-lieutenant Arsème, président, le major honoraire Stevens, secrétaire-trésorier; Toussaint Lechien, vice-président.

En quelques mois, les effectifs atteignent 150 membres. M. Toussaint a ensuite évoqué la période qui a suivi la création de la section qui fut difficile, chacun à cette époque se recréant une vie professionnelle.

Après de nombreuses difficultés, la section est remise sur les rails, le 14 septembre 1958, elle célèbre donc cette année son trentième anniversaire. Sous la présidence du colonel Mathen (président national) une réunion est convoquée et un comité est reformé avec M. Emile Anselme comme président, Albert Dessambre, secrétaire; Gaston Joiret, vice-président; Edouard Boland et Fernand Isaie; Georges Lecoq; porte-drapeau.

A ce jour, la section compte près de 300 membres, malgré les départs et les décès, le président et le secrétaire sont toujours en place (formés tous deux par le capitaine Bricart et le lieutenant Dhuren en 1934, ce sont de vraies têtes de sanglier), dira M. Toussaint dans son allocution, qui déclara encore qu'ils faisaient marcher tout le monde et qu'ils avaient l'intention de «remplir» pour 30 ans...

Principales manifestations

Entre 1950 et 1965, inaugurations à Artheith et environs de plusieurs rues des Chasseurs Ardennais tués en 1940.

1958: congrès national à Artheith.
1960: congrès national à Huy.
1971: organisation du premier repas des retrouvailles (le 17^e est organisé cette année).
1978: parrainage par la ville de Huy du 6^e Chasseurs Ardennais, le bourgmestre de Huy, M. Eugène Lecoq et le chef de Corps, le colonel Sacré, présidant les cérémonies.
1982: congrès national remis d'une tenue de Chasseur Ardennais à Colin Maillard. Depuis de nombreuses années, grâce aux membres, la Fraternelle aide des organisations pour enfants et adultes handicapés: «La Pommerai» et «L'Oiseau Bleu».

Le banquet

Des distinctions honorifiques ont été remises à des membres méritants: la médaille de bronze de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais a été attribuée à M. Ernest Demoulin (hospitalisé à Sainte-Ode, où la distinction lui a été remise), et à MM. Gilbert Hélas et André Geze et à titre postume à M. Maurice Dubois.

Quelque 170 convives assistaient au banquet qui s'est déroulé en présence de M. Anselme, président de la Section, du colonel Moiny, du colonel Sacré et des commandants Stekke et Pleinevaux.

La Chorale de la Croix-Rouge sous la direction de M^{me} Neure a interprété diverses compositions du répertoire populaire dont le Chant des Wallons.

Nous ont exprimé leur regret de ne pouvoir être présents:

MM les Colonels Krete's - Marière - Vannieuwenhove et Fabry

MM. les Commandants Sauveur - Legot et Haubourdin

MM F. Guiot, secrétaire national - J. Bricart, président de la Section de Liège et M. Isaac.

Mesdames Libert - Warnier et de Krahe.

C'étaient nos amis ...

Le Chasseur Ardennais Léon Ninane, né à Toghogne le 06 juillet 1917 et y décédé le 27 septembre 1988.

Il fit toute la campagne avec le 3^e Chasseurs Ardennais.

Prisonnier de guerre le 28 mai 40, il rentra de captivité le 27 mars 44 par train sanitaire, santé fortement ébranlée.

Il était titulaire de:

Médaille commémorative 40-45 - Médaille du Prisonnier de guerre - Médaille du combattant 40-45 - bénéficiaire du Statut de reconnaissance nationale.

Membre de notre Section depuis de longues années, il est toujours resté fidèle à son bérêt vert.

Notre drapeau s'est incliné une dernière fois devant lui et notre hure veillera sur son long sommeil.

Nous renouvelons à Madame Léon Ninane et à sa famille nos très sincères condoléances.

Le Chasseur Ardennais Maurice Dubois, né à Antheit le 27 juin 1919 et y décédé inopinément, rue St Martin, 6, le 13 septembre 1988.

Il participa à la campagne de 1940 avec le 6^e Chasseurs Ardennais.

Prisonnier des Allemands le 29 mai 40, il leur fausse compagnie le 11 juin 40.

Il était titulaire de:

Médaille commémorative 40-45 - Bénéficiaire du Statut de reconnaissance nationale - Médaille de bronze du Mérite de notre Fraternelle - Médaille de Lauréat du Travail.

Nous l'avons salué une dernière fois et notre drapeau l'a accompagné jusqu'à son lieu de repos.

Notre hure veillera sur son long sommeil.

Nous renouvelons à Madame Maurice Dubois et à sa famille nos condoléances émuës.

Nous venons d'apprendre que le Chasseur Ardennais Raymond Gobin, rue Fouilla, 18 à Lonpré (Wanze) est décédé le 28 juin 1988.

Il était membre de notre section depuis de très nombreuses années.

Non informés, nous n'avons pu lui rendre un dernier hommage et nous le regrettons.

Nous présentons à Madame Raymond Gobin et à sa famille nos très sincères condoléances.

L'Oiseau Bleu

Dans la salle des fêtes, décorée pour la circonstance parents, enfants, enseignants et ... Chasseurs Ardennais attendent et discutent tandis que les enfants, neveux, circulent et rient. Ambiance garantie!

Et le voilà, Majestueux, St Nicolas fait une entrée triphale, serre des menottes, est tirailé de tous côtés et parvient enfin à prendre place.

Dans un décor approprié, les plus jeunes miment «Une journée au Centre» et leurs prestations recueillent des bravos nourris.

Quant aux «grands», tous déguisés, hommes verts, bruns, blancs, jaunes, se portent mutuellement secours, s'entraident et finalement, avec l'aide d'une bonne fée voient tous briller le même soleil. Beaucoup de bravos encore.

Et voici la grande distribution des cadeaux personnels où St Nicolas aidé par Narcisse et Léopold remet à chaque enfant un gros et mystérieux colis. Les cris et les bruits s'amplifient jusqu'à faire frissonner un bel Oiseau Bleu qui se tient bien coï dans un coin.

Générosité supplémentaire du grand Saint envers-Centre: un minifur pour la cuisine, des roues et jeux complémentaires pour le «quadro» offert l'an dernier. (jeu de construction grand modèle).

C'est l'heure du goûter. Dans la grande salle adjacente, quelque septante convives dégustent presque en silence gâteaux et mokas, fabrication maison. Les appétits sont réels!

Et puis, c'est la fin d'un bel après-midi et cette nuit, les enfants retrouveront St Nicolas dans leurs rêves ainsi que le bel Oiseau bleu qu'ils ont effarouché par leurs cris de joie.

(Photos Dégée, Huy)

LIEGE-VERVIERS

Assemblée Générale du 22 octobre 1988

C'est à Liège, que s'est tenue l'Assemblée Générale statutaire de notre section.

Après la messe, célébrée en l'église St. Martin, nous nous sommes rendus au Home des Invalides, pour la réunion académique et le banquet traditionnel.

L'ambiance fut excellente et très amicale et nous félicitons chaleureusement les organisatrices et organisateurs de cette magnifique journée.

Congrès National du 30 avril 1989 à Liège

Comme vous le savez, notre section a été chargée de l'organisation du Congrès National de 1989.

C'est là un honneur et une responsabilité dont nous saurons nous montrer dignes.

Nous sommes persuadés que tous les Chasseurs Ardennais et Artilleurs de Liège-Verviers seront présents ce jour-là, avec leur famille et leurs amis.

De plus, nous lançons un appel pressant à tous nos membres pour qu'ils viennent aider leur comité dans la préparation et la réalisation de cette journée très importante.

Inscriptions chez Paul Thomas, Thier Ardent 29, 4130 Engis.

NAMUR

Assemblée Générale Statutaire du 19 novembre 1988

Le nouveau Comité de la Section Régionale de Namur a été désigné au bulletin secret par l'assemblée qui a élu les membres candidats aux fonctions suivantes:

Président

Léopold Misson;

Secrétaire

Pierre Frankart;

Treasorier Guy Darge;

Vices-Présidents Germain Alberty, Jean Lorent;

Commissaires Budget-Finances, Sylvain Reyckling, Protocole, Edmond Dartevelde;

Délégué de Section Marcel Antoine.

Décès

Depuis notre dernier bulletin National, trois membres nous ont quittés: Henri Parmentier, Luc Henry, Georges Matagne. A toutes les familles de ces frères d'armes disparus, la section présente ses sincères et fraternelles condoléances.

Cérémonies

A l'occasion du 75^e anniversaire de la création du Régiment du 4^e Génie, en hommage à leurs morts sur le sol de Temploux, une délégation de la section de Namur avec son drapeau, accompagnée des drapeaux F.N.C. et F.N.A.P.G. Temploux, ont assisté à une cérémonie militaire, organisée par le Bon du 4^e Génie devant le Monument.

Congrès National, Liège 1989

(Voir bulletin national et local Namur de mars 1989) Tout comme l'an dernier, la section mettra à la disposition des membres et leurs épouses, un transport gratuit en car au départ de Namur, afin de réunir une délégation valable, pour représenter la section.

Cotisations

Les nouvelles cotisations 1989 sont en cours, le montant en est inchangé, 225F minimum, nous vous remercions de votre participation, en acceptant d'en faire le versement aussitôt que possible au CCP 000-0364057-16 Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Namur.

NEUFCHATEAU-LIBRAMONT

Décès

Gaston Guiot (frère d'Albert) est décédé à Gomery. Nous avons assisté aux funérailles de Joseph Thiry à Massul (Longlier). C'était le beau-frère de Fernand Pierret. Deux jours tard, nous étions à Tronquoy (Longlier) pour enterrer Albert Hainaux et son épouse.

Joseph Féna de Gennevaux (Léglise) a perdu son frère Gaston qui était aussi un ancien bérêt vert.

Le 26 octobre, est décédée à Dinant, Rosa Lambert, veuve de Albert Lambin de Neuvillers. Nous avons appris avec retard le décès de Madame Albert Poncin de Assenois et de Madame Albin Raty de Neufchâteau.

Emile Godfroid de Eby a vu mourir son épouse Marie Gruslin. Théophile China de Wittimont (Léglise) a perdu sa soeur Elvire.

A toutes les familles dans la peine, nous réitérons nos fraternelles condoléances.

Manifestations

Une délégation avec drapeaux, conduite par le président Rémiche, a assisté le 16 novembre à la relève de la garde au Palais royal par le 1^{er} CHA et le 2^e décembre, à la remise des hures à Saint-Hubert.

Réunion du comité

Elle s'est tenue à Longlier le 8 décembre. Tous les membres étaient présents sauf Emile Defèche excusé pour cause de maladie. Avec un sentiment de grande sympathie, le comité charge le secrétaire de lui remettre un cordial bonjour et des vœux de prompt rétablissement. Le président lui avait rendu visite la veille.

Nous remercions notre Président d'honneur Joseph Mouzon d'avoir assisté à une grande partie de la réunion. Si les mains tremblent un peu, l'esprit reste vif.

Assemblée Générale

Elle se tiendra le jeudi 6 avril à 14 heures, au Café «l'Escal» à Bras-Haut. Des élections statutaires y auront lieu. Sont sortants et rééligibles Alexis Roblain et Th. Ledent, secrétaire-trésorier. Les candidatures à ces postes sont à envoyer, avant le 3 avril, au président R. Rémiche, rue de la Justice, 1A à 6620 Neufchâteau. Appel est lancé aux anciens Chasseurs Ardennais mais aussi à tous ceux qui ont porté le bérêt vert après la guerre qui sont membres de la Fraternelle à part entière et doivent assurer la relève.

Cet avis tient lieu d'invitation et de convocation.

Congrès de Liège

Il se déroulera le 30 avril. Vous pouvez lire les détails dans ce bulletin. Un autocar payé par la section assurera le transport des membres inscrits en règle de cotisation. Il faut s'inscrire avant le 6 avril, en versant le prix du diner (voir bulletin) au CCP de la section 000-0715193-12. Ici aussi, nous faisons appel aux JEUNES CHA.

Nos vœux

S'il en est temps encore, nous présentons à nos dirigeants, à tous nos membres et à leurs familles nos vœux d'heureuse année et de parfaite santé.

SAINT-HUBERT

Décès

— Mme Joséphine Tieux, mère de notre membre protecteur Mme Marie Hendrickx de St-Hubert;
— M. Joseph Watry de Trazegnies, membre effectif;
— M. Nicolas Javaux de Lesse (Redu), membre effectif;

— M. Théodule Gillard, père de notre membre adhérent M. Ernest Gillard de Vesqueville;

— Mme Julia Vaillant de St-Hubert, membre honoraire et belle-soeur de notre Président M. Jean Goffart;

— M. Robert Guillaume, beau-frère de notre membre protecteur M. Louis Poncelet de St-Hubert.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Naissances

— Maïté, fille de notre membre adhérent M. Alain Devigne de Sainte-Ode;

— Nicolas Etienne, arrière-petit-fils de notre membre effectif M. Louis Collin et de notre membre honoraire Mme Laure Dory de St-Hubert.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux aux nouveaux-nés.

Hospitalisation

— Mme Léon Hamiliaux de St-Hubert, membre honoraire, à la Clinique de Libramont;

— Mme Anna Gofflot épouse de notre vice-président M. Albert Gofflot de St-Hubert, à la Clinique de Libramont;

— Mme Louis Jadot, épouse de notre membre effectif, de Beauraing;

— M. Maurice Goosse, membre effectif, de St-Hubert, à la Clinique de Libramont;

— Mme Josiane Gillard épouse de notre membre protecteur M. Victor Gillard de St-Hubert, à la Clinique de Namur;

— Mme Renard épouse de notre membre protecteur M. Joseph Renard de St-Hubert, à la Clinique de Libramont;

— Mme Colle épouse de notre membre adhérent M. Roger Colle de St-Hubert à Sainte-Ode.

— M. Léon Tanton, membre effectif de St-Hubert à Sainte-Ode.

A tous, nous souhaitons une prompte et complète guérison.

Mariages

— M. Jean-Louis Pecher et Mlle Ruth Meadowcroft, fils de notre membre protecteur M. René Pecher de St-Hubert;

— M. Gérard Gauthier et Mlle Nicole Gerardy, petit-fils de notre membre effectif M. Louis Collin et St-Hubert.

Nos plus vives félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Noces d'Or

— M. Louis Jadot, membre effectif de Beauraing et Mme Aline Schinckgen.

Avec nos plus sincères félicitations, nous leur souhaitons encore de nombreuses années de bonheur.



De gauche à droite, le président de Huy, MM. Gilbert Hélas et André Gezel, médaille de bronze. M. Sabrin Toussaint, vice-président de Huy. M. le Colonel Moiny.



Assemblée générale statutaire 1988

Elle s'est déroulée le 22 octobre dernier.

La journée a débuté par une messe célébrée par M. l'Abbé Petitjean à la mémoire de tous nos Chasseurs Ardennais disparus depuis 1940 jusqu'à ce jour, messe à laquelle le Colonel BEM Duysens, Commandant militaire de la Province, nous a fait l'honneur d'assister.

Au cours de la messe, M. l'Abbé Petitjean a prononcé une homélie remarquable dont voici quelques extraits:

«Pour avoir dû vivre et partager les mêmes dangers et les mêmes souffrances, je vous comprends, nous nous comprenons, communiant aux mêmes valeurs, d'autant que nous souffrons de ce poids terrible de l'oubli, même dans nos manuels d'histoire, et que nos rangs s'amenuisent de plus en plus»...

«Nous sommes les rescapés... le dernier carré de cette race et de cette génération d'Ardennais qui, avec tous les autres combattants ont fait une fois encore acculés à l'héroïsme dans cette tragédie sanglante. Les seuls héros, dignes de ce nom, sont ceux qui ont payé le prix du sang. Pour vous souvenir, deux courtes citations: la première, brutale dans sa réalité vécue. Rappelez-vous: Ardennes, Dendre, Lys, Vinckt, Deinze, Gothem.

La deuxième, émouvante s'il en est, à la glorieuse mémoire du Commandant Dhuren, tombé à Vinkt le 25 mai 1940, mort de ses blessures le 6 juin, et qui, avant de mourir, a eu l'ultime courage de rédiger cette lettre au Roi Léopold:

«Sire, Comblée d'honneurs fut, par vous, ma courte vie. Camarade de promotion, j'ai avec vous fait serment de servir la Patrie.

Officier, de Vos augustes mains je reçus la garde du premier drapeau de Vos durs Chasseurs Ardennais. Défenseur du sol ancestral, je suis tombé pour Vous, pour la Belgique qui demeurera Vôtre. Du paradis des Braves, je vous clame, Sire, mon immortel merci.»

«Prions pour le repos de leur âme, mais autant prions les ardemment, pour que, à leur exemple et par leur sacrifice, la Belgique continue à vivre dans la paix, la liberté et l'unité.

Associés à notre prière reconnaissante tous ceux et toutes celles qui, pendant l'occupation, militèrent dans toutes les formes de résistance à l'occupant.

«Prions pour nos gouvernements, souvent très décevants pour nous les anciens, c'est le moins que l'on puisse dire, du moins ici, empêtrés qu'ils sont dans leurs «complexes ethniques». Rappelez-leur, à temps et à contre-temps, la dernière parole que Léopold III prononça en tant que Roi: «Je vous en conjure, restez unis».

(A la fin de la messe):

«Avant de vous quitter, je vous laisse en mémoire cette citation du Colonel Robert, commandant de guerre du 3^e ChA:»

«Chasseur Ardennais, n'oublie jamais ton passé, il te grandit».

Après la messe, des fleurs ont été déposées au Monument aux Morts avec exécution de la sonnerie «Aux Chamois» et de la Brabançonne.

On se rendit ensuite dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville où avait lieu l'Assemblée Générale statutaire.

Après la présentation du drapeau, le Président prononça son allocution dans laquelle il fit notamment appel aux anciens Chasseurs Ardennais non encore inscrits et aux jeunes qui seront appelés un jour à prendre la relève.

Le Secrétaire-Trésorier donna lecture des activités et prestations de la Section au cours de l'exercice écoulé, de la situation des effectifs (351 membres) et de la situation financière, laquelle avait été approuvée par les Commissaires aux comptes (MM. Leroy et Collette).

Les élections statutaires devaient pourvoir au remplacement de M. Jean Chalou, Vice-Président et de M. Roger Marichal, commissaire. A défaut de candidats, ils furent réélus par acclamations.

Le Président clôtura la séance en souhaitant à tous une heureuse année 1989 et la marche des ChA, fut exécutée.

La journée se termina par un banquet fraternel.

VIRTON

IN MEMORIAM

Une grande figure vient de nous quitter.

Notre aumônier, l'Abbé Hardy, s'est éteint le 4 novembre 1988 après avoir subi courageusement, pendant plus de dix mois, les affres morales et physiques d'une cruelle et impitoyable maladie. Il avait consacré sa vie à Dieu et à ses ouailles tout en s'affirmant au service de son Roi et de ses anciens camarades combattants, faisant sienne cette noble devise: DIEU et PATRIE.

C'était un ami de longue date. Ancien brancardier au 4^e régiment de Chasseurs Ardennais, je l'avais retrouvé en 1943 à Jarmoine où il cumulait les fonctions de vicaire, de père adoptif des enfants juifs réfugiés au château du Faing et d'agent de renseignement du M.N.E.

Suite à l'arrestation du Doyen de Florenville, il dut rejoindre le maquis de Suxy où il s'imposa dans une équipe de maquisards venus des horizons les plus divers et ce jusqu'à la libération.

La paix retrouvée, il fut l'un des premiers à rejoindre nos groupements patriotiques au sein desquels il sera le conseiller, le conciliateur, l'organisateur de nos cérémonies patriotiques aussi bien à Villers la Louve qu'à Saint-Mard.

Retraité depuis 1980 à Rouvrois, il restera entièrement des nôtres jusqu'à sa mort.

Le 24 avril dernier, lors du congrès national de Virton, bien qu'affaibli par un cancer qui le rongait, il avait tenu à conclure la messe en compagnie d'une autre grande figure de notre section, le Chanoine Toussaint.

Nous ne l'oublierons pas, cher Abbé; sois persuadé que ton souvenir restera à jamais ancré en nos mémoires de Chasseurs Ardennais.

Médailles du mérite

Promotion exceptionnelle 1989

Lors des cérémonies du 11 novembre, au cours du vin d'honneur offert par l'Administration communale de Virton, Monsieur Massin, assisté par Messieurs, le

Bourgmestre Culot, le Secrétaire d'Etat Deworme, le Député Michel, a procédé à la remise des médailles et brevets à:

Camille Fenat - médaille d'or
Robert Bonbled - médaille d'or
Charles Herman - médaille d'argent
Léon Alexis Herman - médaille d'argent
Albert Bullens - médaille d'argent
Jean Martin - médaille d'argent
Alphonse Ojaccues - médaille de bronze
Renée Carrein - médaille de bronze

Réunion générale

Le * 18 novembre 1988 a eu lieu notre réunion générale statutaire dans les locaux du Centre culturel de Saint-Mard.

Après l'appel des camarades décédés au cours de l'exercice, conformément à l'ordre du jour, nous avons examiné:

- 1) la situation au 31.10.88 de l'effectif et de la caisse.
- 2) L'examen des modifications éventuelles à apporter aux statuts, à l'échelon national, en vue d'une participation effective au droit de vote des membres adhérents.

Après un exposé détaillé et commenté par Monsieur Massin, l'assemblée, à l'unanimité, s'est ralliée à la proposition suivante:

Donne mandat à son président pour défendre le changement de statut «1 voix par 20 membres, qu'ils soient EFFECTIFS ou ADHERENTS afin d'établir, désormais, une égalité de droit et de fait entre tous les membres de la fraternelle.

3) Comité

En l'absence de candidats à la présidence, le vice-président Marin se désistant également par suite des diverses charges qui sont siennes au comité de la Philharmonie de Saint-Mard, Monsieur Massin a marqué son accord pour continuer à diriger la section avec l'aide efficace de deux vice-présidents.

Monsieur André Martin 1^{er} vice-président qui le secondera - Monsieur Albert Bullens 2^e vice-président qui, en tant que Chas. Ard. d'après 1950, s'occupera en particulier des jeunes - approbation unanime de l'assemblée.

Par ailleurs, deux autres jeunes Chasseurs Ardennais viendront également s'adjoindre au comité actif Messieurs Billot et Minguet.

Désormais, la section de Virton dispose d'un comité dynamisé et rajeuni, dont composition ci-dessous:

Lucien Massin - Président
André Martin - 1^{er} vice-président
Albert Bullens - 2^e vice-président
Ghislain Baar - secrétaire-trésorier
Gustave Jacques - Secrétaire-trésorier-adjoint
René Labile - Commissaire aux comptes
Camille Fenat - Porte-drapeau et clairon
Roger Niclot - membre
Robert Bonbled - membre
Roland Billot - membre
Raymond Minguet - membre

Prévisions pour début 89

a) Afin de grouper un maximum de participants pour le congrès national de Liège, un bus sera mis gratuitement à la disposition des congressistes et de leur épouse. Tous ceux qui désirent accomplir le déplacement par car sont priés d'en avoir dès que possible le président ou le secrétaire, au plus tard le 1^{er} mars, afin que nous puissions prendre

En bref

Au cours du trimestre, la section a été représentée, en particulier par son porte-drapeau.

Aux divers enterrement de nos camarades décédés à l'assemblée provinciale des invalides de guerre à Libramont à la réunion des vétérans de Léopold III à Libramont aux divers monuments des fusillés de la Gestapo à Arlon relié sacré à Arlon et Nobressart

** 11 novembre à Saint-Mard
15 novembre - Fête du Roi à Virton

Décès

— Albert Verlaine, né à Houdrigny le 12 décembre 1917 est décédé à Saint-Mard le 26 septembre 1988. Les absoutes suivies de l'inhumation ont eu lieu à Villers la Louve le jeudi 29 septembre. Il participa à la campagne des 18 jours à la 3^e compagnie du 5^e Chas. Ard. et fut interné pendant 5 ans au stalag XVIII.

— Abbé Elisé Hardy, né à Herbeumont le 19 mai 1915 est décédé à Rouvrois le 4 novembre 1988. La veillée de prière a eu lieu le dimanche 6 novembre en l'église paroissiale de Saint-Mard. La levée du corps à Rouvrois suivie du service religieux et de l'inhumation à Herbeumont le 7 novembre.

— Brancardier au 4^e Chas. Ard. Auxiliaire des services de renseignement, Résistant armé.

Les honneurs habituels leur furent rendus par une forte délégation accompagnant notre drapeau.

VIELSALM

A tous nos anciens et jeunes Chasseurs Ardennais

Le Comité de la section, au grand complet, s'est réuni le jeudi 15 décembre.

Président, vice-président, secrétaire, trésorier, commissaires aux comptes et commissaires tout court ont répondu à la convocation. L'ordre du jour était chargé. Le débat a commencé par la lecture d'un extrait du journal «SPIROU» (spécial pour la jeunesse)

qui n'a pas été bien digéré par l'opinion publique et tout les anciens combattants: de 14-18 et de 40. On nous ridiculise purement et simplement... Redressons l'échine sous l'insulte...

Peut-être, la grande presse va-t-elle reprendre le relais pour fustiger une autre presse, qui déraile tout à fait. Un point de l'ordre du jour dévoile les intentions d'un front commun (combattants, prisonniers, fraternelle des Ch. Ard.) d'officialiser l'anniversaire du 8 mai, capitulation allemande.

Le 7 mai étant pris par les communs solennelles, la date du 14 mai a été retenue. Les détails vous seront communiqués en temps opportun.

Certains membres du comité ont émis le vœu que le programme des différentes prestations soit établi le plus tôt possible et comme on était à l'enclume, on a battu le fer pendant qu'il était chaud.

Pour toutes les manifestations, et il y en a pas mal, j'espère, je souhaite vivement une participation massive en bérêt vert des anciens et des jeunes. C'est en même temps qu'un point de rencontres, une façon pour nous de relever le gant aux fantaisies de «Spirou».

SECTION 1 ChA

In Memoriam

Maurice Dardenne a été sergent instructeur au 10^e de Livry, puis est passé aux Chasseurs Ardennais à la fondation.

A terminé sa carrière en qualité de secrétaire particulier du commandant de la 1^{re} Division à Bensburg.

Nous réitérons à Madame Dardenne l'expression de nos condoléances sincères et émuës.

Lückratherweg 75 D - 5060 Bergisch-Gladbach (RFA)

Au revoir, Monsieur le président

Le 14 novembre, l'Etat-Major de la section 1 ChA s'est rassemblé à «La Francisque» pour remercier le colonel Moiny, président de la section 1 ChA depuis 1974, qui cesse d'exercer ses fonctions.

L'intérim est assuré en cumuli par le secrétaire-trésorier qui a bien le temps de cumuler puisqu'il est retraité.

Nous remercions chaleureusement le colonel Moiny pour les longues années de présidence passées parmi nous.

Le colonel Moiny et Marcel Leuris se connaissent depuis quarante ans, et leur entente est toujours excellente.

Cotisations

Quand vous lirez le bulletin «Le Chasseur Ardennais» du 4^e trimestre, souvenez-vous que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres une enveloppe contenant un «billet doux», un bulletin de versement et votre carte de membre pour 1989.

Si vous avez versé le montant de votre cotisation, c'est parfait. Et si, par mégarde, vous l'avez égarée, nous vous rappelons que le numéro du compte bancaire est le 068-0627580-17 (Fraternelle des Chasseurs Ardennais 5406 Marche-en-Famenne).

A défaut de paiement, nous ne pourrions plus vous faire parvenir le numéro suivant et vous serez radié du listing de la section 1 ChA. Vous comprendrez aisément qu'il ne nous est pas possible de faire parvenir gratuitement «Le Chasseur Ardennais» à ceux qui ne sont plus en règle de cotisation.

Merci d'avance pour votre bonne compréhension. Nous avons dépassé le nombre de mille membres. En avant pour les deux mille!

Nous adressons nos vifs applaudissements à la 3^e compagnie du 1 ChA, commandée par le capitaine André Brunin, qui a remporté pour la quatrième fois consécutive et à titre définitif le trophée du recrutement de la fraternelle.

Un nouveau trophée sera remis en jeu pour l'année 1989 et sera comme de coutume remis à la prise d'armes de la St. Hubert.

A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPEAU, elle est priée de s'adresser directement à:

GRAS SAVOYE BRUXELLES S.A.

Rue Montoyer 17 - Bte 3
1040 BRUXELLES
Tél. 513 18 33 - Télex 61 713

DERNIERE CROISADE

Cet ouvrage, préfacé par... Brigitte Bardot et par Haroun Tazieff, nous est parvenu, après un parcours... circonflexe qui vaudrait à lui seul une longue relation. Pour rappel, l'auteur, sénateur honoraire, appartenait au 1 ChA en 1940 et il s'est lié d'amitié avec H. Tazieff, à la compagnie Ecole, lequel fut versé ensuite au 2 ChA. Nous l'avons reçu alors que notre numéro était presque bouclé et nous avons dû recourir à des coups de boutoir, au risque de déclencher une éruption volcanique, pour lui trouver une petite place.

«Dernière Croisade» comporte deux parties indissolubles pour l'auteur mais traitées séparément: -le sort des animaux, nos cohabitants sur la planète et le comportement de la société envers la nature». BB dit «que le mérite de l'auteur est de savoir de quoi il parle». Nous ne pouvons que nous incliner devant le jugement d'une telle autorité.

A.H.

Collection EDIPAX (Editions universitaires pour la paix), Square Ambiorix 30, 1040 Bruxelles. Compte 310-0754690-19. 208 pages - 600 FB.

Membre de la Fraternelle?

COTISATIONS

L'exercice social de notre association court du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante.

Les cotisations sont perçues exclusivement par les sections ou leurs délégués. Elles sont libres de fixer elles-mêmes le montant minimum mais celui-ci ne peut être inférieur à 200 F.

Les sections doivent transférer à la Trésorerie nationale 120 F par membre, afin de couvrir les frais de confection et d'expédition de la revue trimestrielle (près de 80% des dépenses), le coût des cartes de membres, les assurances des drapeaux et porte-drapeau, la taxe sur le patrimoine, etc...

Il va de soi que ceux qui le peuvent sont invités à majorer, dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour notre bulletin.

Avez-vous reçu votre bulletin?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit renoué sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi.

Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin: exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon.

FOURNITURES

Les prix ci-après sont obligatoires et doivent être appliqués par toutes les sections.

	PRIX DE VENTE
Insignes grand format	75 F
Insignes petit format	75 F
Bérets verts (préciser pointure) munis de la hure (port inclus ou non)	335 F
(sans hure)	260 F
Hure dorée béret	75 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Fanions ChA	385 F
Coupelles (cendriers en mélanine représentant le Monument national)	50 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module	350 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	45 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	105 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:
75 F l'exemplaire

S'adresser à sa section